LIBERTÉ

88 ¢ + taxes
Vol. 83 n°39 Saint-Boniface, du 17 au 23 janvier 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355



Citation de la semaine

«Nous n'avons aucune difficulté à trouver des musiciens, même si on les paye mal.»

Sylvia Scott Wortley organise depuis cinq ans des concerts de musique baroque... dans son salon! **Page 11.**

Pour 1,5 million de dollars

Les francophones ont reçu 1,5 million $ en 1995 pour des projets de formation professionnelle. Pas étonnant que le transfert des responsabilités du fédéral vers les provinces en inquiète plusieurs. **Page 3.**

OK, le hockey?

Que penser des efforts de Hockey Manitoba pour éviter d'autres cas d'agressions sexuelles? Des pères répondent à la **page 13.**

Urgence!

Les hôpitaux ont toujours été une manne d'idées pour les créateurs de séries télévisées... Si les salles d'urgences de la télé font rêver, la réalité est moins rose. **Page 5.**

Un candidat francophone

Passionné de politique, Paul-Émile Labossière espère remporter l'investiture du parti conservateur dans Portage-Lisgar. Rendez-vous le 27 février. **Page 9.**



photo: Hubert Pantel

Brian Drader et Claude Dorge incarnent l'amitié et le partage dans *Lonely Planet*, la dernière production du Cercle Molière présentée au Théâtre de la Chapelle du 15 au 25 janvier.

Quelle vie de chien!



photo: Sylviane Lanthier

Quel adorable chien que ce dalmatien! Mais, comme dans le film *Les 101 Dalmatiens*, il en fait voir de toutes les couleurs à ses maîtres, Johanne Cerilli, Daniel Boucher et leur fils Maxime. Lire leurs aventures abracadabrantes à la page 17.



Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Saint-Pierre et Miquelon

Cet archipel, situé juste au large de Terre-Neuve, vient de se mettre sur la carte Internet, grâce à un site très complet qui fait bien le tour de l'endroit.

On trouve des renseignements géographiques, historiques, culturels très détaillés sur ce petit coin de France, situé au large du Canada. Puisqu'il coûte beaucoup plus cher se rendre là qu'à Paris, commençons au moins par nous contenter de cette expérience informatique:

L'encyclopédie de Saint-Pierre et Miquelon à
http://www.cancom.net/~encyspm/

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Marc-Éric BOUCHARD
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:

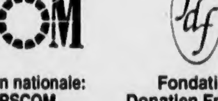
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.








Prix de l'excellence générale 1994

Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

Le CJP n'est plus en mesure d'absorber le déficit

Campanous est coupé!

Le Conseil jeunesse provincial (CJP) retire de sa programmation son camp d'été pour les huit à 12 ans, Campanous, ainsi que son camp de canotage pour les 13 à 16 ans, a annoncé le 15 janvier le directeur général du CJP, André Brin.

Cette décision résulte des compressions budgétaires que subit le CJP depuis quelques années. En effet, les salaires des six moniteurs dépendent d'octrois du ministère des Ressources humaines, octrois qui sont passés de 13 590 $ en 1994 à 8 316 $ en 1996. D'autre part, les inscriptions aux trois camps réguliers sont passés de 87 à 45 pendant la même période tandis que les inscriptions au camp de canotage ont chuté, passant de 15 à 7.

«On pourrait dépenser énormément d'énergies pour revitaliser Campanous et recruter des jeunes. Mais est-ce que cette énergie ne serait pas mieux utilisée dans d'autres projets qui s'adressent vraiment à notre clientèle cible des 14 à 25 ans?», se demande André Brin.

L'organisme prévoit donc réorienter le financement accordé à Campanous vers Francotonne et le camp de leadership. Deux événements qui s'adressent à leur clientèle cible, sont populaires et ont grandement besoin de financement, indique André Brin.

Le CJP n'abandonne cependant pas totalement les jeunes campeurs francophones. «On prévoit offrir une formation pour moniteurs de camps. Ils seraient alors en mesure de travailler dans d'autres camps d'été franco-manitobains», indique André Brin ajoutant que les pourparlers sont en cours avec d'autres organisations jeunesse.

A. C.

ACTUEL

Dossier de la formation professionnelle

Les francophones à l'assaut d'Ottawa

«On a fait des percées importantes avec le gouvernement fédéral; il ne faudrait pas perdre tout ça et être obligés de recommencer avec la Province.» Le directeur du Conseil de développement économique du Manitoba (CDÉM), Raymond Poirier, ne cache pas son inquiétude. Des négociations sont en cours entre le gouvernement et les provinces pour transférer à ces dernières la responsabilité de la formation professionnelle, et les francophones craignent d'y perdre au change.



Ronald Duhamel. Le ministre Pierre Pettigrew est sympathique aux francophones.



Raymond Poirier: un nouveau comité permanent.



Archives La Liberté

Rénald Rémillard. L'important: protéger la communauté.

Au Manitoba, on prévoit que l'entente fédérale-provinciale sera signée le 31 mars. Une délégation de la Société franco-manitobaine (SFM) se rendra à Ottawa du 22 au 26 janvier pour défendre les intérêts des francophones. «Ce que nous voulons, explique le conseiller politique, Rénald Rémillard, c'est trouver un mécanisme qui protégera les francophones. Et peu importe le mécanisme, l'important est que la protection soit adéquate.»

La première entente conclue avec l'Alberta comporte une clause de protection pour les francophones, qui reste cependant insuffisante. «La clause dit que les services en français doivent être offerts là où le nombre le justifie, mais la vraie question, ce n'est pas seulement les services, c'est aussi le transfert des fonds.» La SFM calcule en effet qu'en 1995, le ministère du Développement des Ressources humaines du Canada a versé 1,5 million $ aux organismes francophones du Manitoba pour des programmes de formation professionnelle.

C'est le Québec qui a œuvré pour que les provinces récupèrent la responsabilité de la formation professionnelle, rappelle Rénald Rémillard. Or, le fédéral a tout intérêt à s'entendre avec la Belle province d'ici le déclenchement des élections, prévues pour le printemps ou l'automne. Pour Raymond Poirier, c'est au plan politique que la défense des droits des francophones pose des difficultés. «Si le fédéral ne s'efforce pas de donner des garanties aux francophones hors Québec, c'est pour ne pas avoir à offrir la même chose aux Anglo-Québécois et être obligé de mécontenter le Québec», lance-t-il.

Autre donnée du problème: en signant l'entente Canada-communauté, les organismes francophones ont accepté l'offre du fédéral de se tourner davantage vers ce qu'on a appelé «l'interministériel». Depuis, les demandes de subventions ne sont plus acheminées vers le seul ministère du Patrimoine canadien, mais aussi vers d'autres ministères, qui en revanche ont davantage d'obligations envers les minorités (en vertu des articles 41 et 42 de la partie 7 de la Loi sur les langues officielles).

Après Ressources humaines Canada, d'autres ministères transféreront des programmes aux provinces, dans les domaines de la santé et des services sociaux notamment. Mais la responsabilité du fédéral face aux minorités se transfère-t-elle aussi et comment s'assurer que les francophones ne perdront pas trop de services et de subventions? Ronald Duhamel, qui est membre du comité «chargé de surveiller la négociation des ententes», pense que les organismes doivent réagir vite.

«J'ai alerté les gens en février 1996, rappelle-t-il, et le 25 juin dernier, j'ai rencontré plusieurs organismes de la communauté pour les mettre au courant du dossier.» Ronald Duhamel a aussi multiplié les démarches auprès des fonctionnaires et des ministres pour les sensibiliser aux préoccupations des francophones.

Raymond Poirier croit que cette sensibilisation «est faite et bien faite», mais que, en πraison des données politiques, il est fort possible que ça ne suffise pas. Cependant, le fédéral, en réponse à des demandes répétées des francophones, vient de mettre sur pied un comité permanent, le Comité d'adaptation des ressources humaines francophones du Canada, où siègent des fonctionnaires et six francophones, dont Raymond Poirier. «C'est tout nouveau; on a notre première rencontre en février», indique-t-il.

LE CDÉM a de son côté sensibilisé la Province, «pour positionner la communauté face à l'avenir. Quand on parle de formation professionnelle, les francophones ont déjà un système de livraison des services, avec le CDÉM, l'École de formation technique et professionnelle et d'autres organismes. Pourquoi la Province ne laisserait-elle pas les francophones gérer les programmes français?»

Pour Ronald Duhamel, la solution au problème pourrait être de «proposer au fédéral et aux provinces une formule qui tienne compte de la portion historiquement versée aux francophones, du poids des francophones dans la province et du rattrapage, parce que les francophones ont pris du recul dans la formation professionnelle.»

Rénald Rémillard croit qu'un autre moyen serait de leur réserver une partie équitable de l'enveloppe budgétaire, et de créer un genre de comité conjoint responsable de l'attribution des subventions. «Nous, ce qu'on veut, c'est surtout trouver des mécanismes pour protéger la communauté, rappelle-t-il. Mais il faut aussi qu'on propose des moyens qui sont politiquement vendables.»

Sylviane LANTHIER

La formation des femmes

La première touchée?

«La question qui se pose est: aura-t-on notre juste part?», lance la directrice de Pluri-elles, Murielle Gagné-Ouellette. Premier organisme francophone à «diversifier ses souces de financement» quand il s'agit des subventions gouvernementales, le Centre de femmes a dans le passé trouvé un partenaire dans le ministère des Ressources humaines, qui a financé ses programmes de formation pour les femmes francophones. Que réserve l'avenir pour Pluri-elles?

«Depuis 1986, rappelle Murielle Gagné-Ouellette, on a formé 140 femmes en bureautique avec les programmes *Évolution* et *Ma carrière, mon choix.*» Ces programmes ont été offerts autant en ville qu'en région et comportaient des ateliers, des stages et un suivi.

Mais le projet *Ma carrière, mon choix* qui débute le 3 février sera le dernier que l'organisme pourra offrir. «Ressources humaines ne finance plus ce genre de projets», indique Murielle Gagné-Ouellette. En revanche, Ressources humaines a encore des sommes disponibles pour la recherche d'emplois, mais les programmes doivent s'adresser autant aux hommes qu'aux femmes. «On a donc décidé de participer à un de ces programmes parce que c'était la seule façon de maintenir un minimum de services pour les femmes dans ce domaine», poursuit-elle.

Ce nouveau programme, le Service d'aide à l'emploi, débutera en février et est assuré de fonctionner pendant une période d'un an. Mais mla qualité ne sera pas tout à fait la même, indique Murielle Gagné-Ouellette: «On passe d'un service de formation à un service d'aide, sans suivi. C'est très différent.»

Au moins, se console-t-elle, Pluri-elles reste actif dans ce domaine en attendant des jours meilleurs. «C'est un minimum. Avec les transferts du fédéral vers la Province, on se demande cependant si on perdra ce minimum. La Province, dit-elle, n'est pas reconnue pour dépenser beaucoup d'argent chez les francophones.»

ÉDITORIAL

Partager avec les enfants

Depuis la fin de l'année 1996, le gouvernement du Manitoba se vante de la bonne santé de la province au plan économique, au point où le premier ministre n'hésite pas à parler de miracle manitobain.

C'est bien tant mieux. Tant mieux si les gens d'affaires font des affaires, tant mieux si les consommateurs peuvent consommer, tant mieux si plus de gens ont accès à la propriété, tant mieux surtout si plus de Manitobains peuvent travailler, et s'ils peuvent obtenir de meilleurs emplois.

Au fédéral, le gouvernement libéral chante un peu le même air: les efforts déployés pour réduire le fardeau de la dette et assainir les finances publiques donnent de bons résultats.

Cette semaine, on a vu les premiers ministres parcourir certains pays asiatiques à la recherche de bonnes affaires pour les entrepreneurs canadiens. On pouvait entendre des gens d'affaires affirmer que ce voyage permettait en plus aux Canadiens de faire plus d'affaires entre eux. Et ça aussi, c'est tant mieux.

Mais en même temps, à Ottawa on parlait cette semaine du douloureux problème de la pauvreté des enfants. Et à Winnipeg, on attendait l'annonce des octrois qui seront accordés à l'éducation pour l'année scolaire 1997-1998.

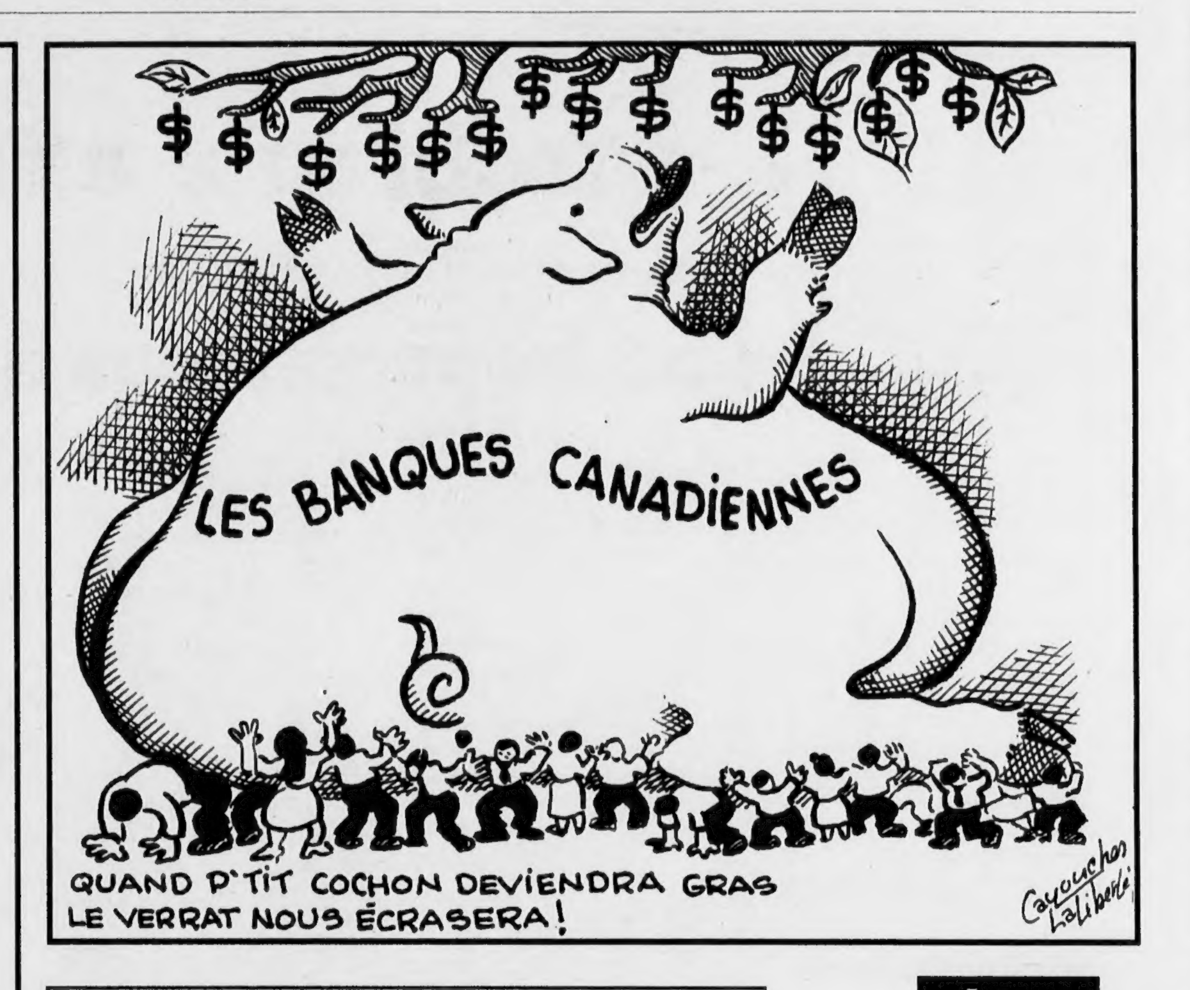
Que feront nos gouvernements pour venir en aide au million d'enfants pauvres du pays? Aux milliers du Manitoba? Sortir les enfants de la pauvreté, on le sait, ça signifie sortir leurs parents de la pauvreté et les encourager à travailler. Et briser le cercle vicieux de la pauvreté, ça signifie aussi nourrir les enfants, et non seulement apaiser leur faim mais aussi les éduquer pour que leur avenir soit meilleur.

Que réserve le gouvernement manitobain à ses écoles pour l'an prochain? Une cinquième année consécutive de compressions budgétaires, un gel, une légère augmentation? En quatre ans, le gouvernement a déjà retiré plus de 43 millions $ aux écoles publiques. Depuis 1990, selon les chiffres du syndicat des enseignants, quelque 660 postes d'enseignants ont été éliminés.

Financer plus adéquatement le système d'écoles publiques, ce serait pourtant une bonne façon d'aider les enfants pauvres, en permettant aux divisions scolaires de mieux répondre à leurs besoins. Et ce serait une bonne façon d'aider toute une génération à être mieux préparée pour l'avenir.

S'il est vrai que les gouvernements sont dans une meilleure position financière qu'ils l'ont été au cours des dernières années, les premiers à profiter des retombées de cette croissance économique ne devraient-ils pas être les enfants?

Sylviane LANTHIER



Lettre

Un gros merci!

Chère madame Lanthier,

Le Centre Miriam désire remercier de façon particulière tous ceux et celles qui ont contribué si généreusement aux succès de nos paniers de Noël et à la fête des enfants au Centre Miriam: Le Croissant, Dutch Meat Market, le collège Louis-Riel, l'école Lavallée, Bargain Bargain, Shopper's Drug Mart, Safeway ainsi que les personnes qui ont donné de leur temps, nourriture, vêtements et argent durant le temps des Fêtes. Vos contributions ont fait la joie de bien des familles pauvres dans notre communauté.

Le Centre Miriam est ouvert du lundi au samedi et nous avons toujours besoin de l'appui de tous afin de poursuivre notre mission de soulager la misère dans notre milieu.

Un grand merci et une bonne et heureuse année à tous!

Le personnel et le Conseil d'administration du Centre Miriam
Gilberte Carrière, directrice
Le 14 janvier 1997

LETTRES

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Désengorgement des hôpitaux...

Le problème est urgent

L'urgence de l'Hôpital général Saint-Boniface est enfin sortie de la crise, «mais aussi sûrement que la marée monte et descends, on va revivre la même situation dans quelques semaines, croit l'infirmier en chef pour l'urgence, Bernard Lambert. C'est cyclique, mais malheureusement, on n'a aucune façon de prévoir quand ça va arriver.»

L'urgence, explique Bernard Lambert, accueille en moyenne 120 personnes par jour. «Mais tous ne sont pas des cas critiques, confit-il. On voit des drôles d'affaires à l'urgence. Un gars qui se plaint parce qu'il s'est coupé un ongle, un autre qui veut qu'on lui enlève des points de suture ou encore celui qui passait par là et qui a décidé de faire vérifier son orteil qui lui fait mal depuis une semaine. Et tous veulent un service immédiat. Ce sont souvent les gens les moins malades qui se plaignent le plus. Mais ce qu'il faut comprendre c'est qu'on reçoit aussi des cas de vie ou de mort et ça, ça passe avant.»

Une étude réalisée par l'Hôpital général Saint-Boniface révèle d'ailleurs que 60 % des gens qui rentrent à l'urgence pourraient tout aussi bien consulter leur médecin de famille.

Selon Bernard Lambert, plusieurs personnes sont mal informées sur le mandat des salles d'urgence. L'urgence, comme son nom l'indique devrait être réservée aux cas critiques, indique-t-il. Les médecins de famille et les cliniques sans rendez-vous devraient être en mesure d'assurer un service efficace pour les cas légers. «Mais de plus en plus de médecins de famille ne prennent plus de nouveaux patients et s'ils vous acceptent, vous n'aurez pas de rendez-vous avant une semaine. Les cliniques sans rendez-vous ne sont pas personnalisées, et sont souvent difficile à trouver, fait remarquer Bernard Lambert. L'urgence, c'est rassurant. C'est bien indiqué et on sait qu'on va voir un médecin dans la journée.»

Mais comme le fait remarquer le directeur des services communautaires, Réal Cloutier, il y a une seconde cause, plus sérieuse celle-là, de l'engorgement des salles d'urgence. L'urgence est la porte d'entrée de l'hôpital, indique-t-il. «Mais, s'il n'y a plus de lits disponibles à l'hôpital, les patients doivent attendre à l'urgence. Le problème n'est donc pas à l'urgence, mais dans le système hospitalier.»

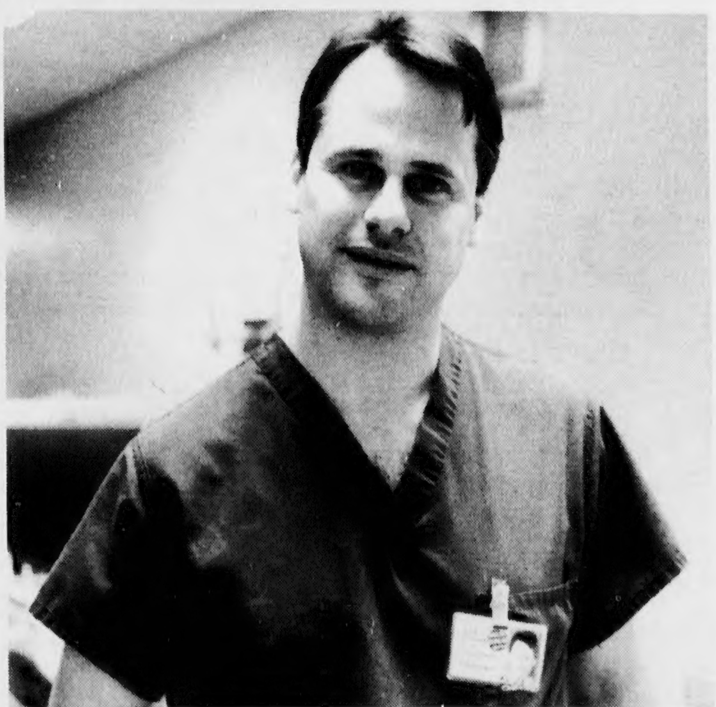


photo: Anie Cloutier

«Oui, on peut rationaliser le système de santé, mais avant, il faut mettre sur pied des services à domicile. Or, ils sont pratiquement inexistants en ce moment, croit Bernard Lambert. Si on ne fait que renvoyer des gens chez eux sans leur donner le support nécessaire, ils vont juste revenir par la porte de l'urgence. Ça devient un cercle vicieux.»

Les statistiques, continue Réal Cloutier, démontrent que dans les pires cas d'engorgement, l'urgence a un manque à gagner d'environ 12 à 15 lits. «Il y a cinq ans, l'Hôpital général Saint-Boniface comptait 850 lits. Il fonctionne aujourd'hui avec seulement 530 lits et 25 millions $ de moins. Pourtant, on offre plus de services et on fait plus de chirurgies aujourd'hui que dans les années passées. Alors finalement, un manque de 12 lits, ce n'est toujours pas acceptable, mais ce n'est pas si mal!»

A prime abord, la solution paraît simple: augmenter le nombre de lits. «Mais à long terme, ce n'est pas une solution viable», croit Réal Cloutier. Un groupe de travail mis sur pied en octobre par l'Hôpital doit justement tenter d'élaborer des solutions durables. «Avec les nouvelles technologies et les chirurgies non invasives, les patients peuvent recevoir leur congé plus tôt. Mais pour les renvoyer chez eux, il faut améliorer les services à domicile. Il nous faut un système de santé intégré», fait remarquer Réal Cloutier.

Ce système intégré, croit-il ne relève pas de l'utopie. «Mais il n'y a pas un organisme qui peut le faire tout seul. Il faut travailler ensemble.» Il cite en exemple le programme de soins palliatifs à domicile récemment mis sur pied et administré par l'Hôpital général Saint-Boniface. Grâce à ce programme, explique-t-il, les gens peuvent mourir dans l'intimité de leur foyer tout en bénéficiant d'une aide médicale. Une autre action concrète qui donnerait un grand coup de pouce aux soins à domicile serait l'établissement d'un salaire de base pour les médecins. «Les visites à domicile prennent plus de temps que les consultations régulières. Elle sont alors beaucoup moins payantes pour les médecins payés à l'acte.»

Mais pour réussir, le système intégré de soins de santé doit avoir l'appui de la population. «Et on n'est pas toujours bon à communiquer au public les changements au système médical, explique Réal Cloutier. Tout ce que les gens retiennent, c'est qu'on ferme des lits. Mais il faut un changement de mentalité.»

Anie CLOUTIER

Service ambulancier

100 $ pour un bandage?

Depuis le 1er janvier, le service ambulancier de Winnipeg facture pour les services rendus sur place par les ambulanciers. Il en coûtait auparavant 230 $ pour le transport à l'hôpital auquel s'ajoute maintenant des frais de 100 $ dans les cas où les ambulanciers ont dû dispenser des soins médicaux.

Cette mesure n'est pas un ticket modérateur, assure le directeur des opérations d'urgence, Wayne Mirrlees. «Si les gens pensent qu'ils ont besoin d'une ambulance, il ne faut surtout pas qu'ils se gênent», précise-t-il.

«De plus en plus, les ambulanciers sont en mesure d'administrer des soins d'urgence variés et hautement perfectionnés, ajoute Wayne Mirrlees. Charger 100 $ pour un électrocardiogramme ou pour un bandage, c'est juste une façon de reconnaître le travail des ambulanciers.»

Ainsi, explique Wayne Mirrlees, si par exemple une dame âgée déboule les escaliers, ne peut se relever mais réussit à appeler l'ambulance et qu'entre temps un voisin lui vient en aide, elle ne sera pas facturée puisque les ambulanciers n'ont pas eu à administrer des soins. Par contre, si une personne se coupe gravement et que les ambulanciers lui font un bandage, des frais de 100 $ lui seront alors facturés. «Il y a toujours les frais de transport à l'hôpital de 230 $, mais il arrive souvent que l'intervention des ambulanciers fasse que la personne n'a plus besoin de se rendre à l'urgence, c'est donc dire qu'on a fourni un service qui mérite d'être reconnu», lance Wayne Mirrlees.

Le service d'ambulance de Winnipeg répond à 52 000 appels par année. On prévoit qu'environ 2 000 de ces appels seront assujettis aux nouveaux frais de service, ce qui devrait générer 6,8 millions $, estiment les responsables.

A.C.

Révision de la justice civile au Manitoba

On oublie les services en français

L'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) demande au président du Groupe de travail sur la révision de la justice civile de réviser ses positions quant à la qualité de la prestation des services en français dans la province.

Présidé par David Newman, député conservateur récemment nommé ministre, ce Groupe de travail a remis l'automne dernier son rapport au gouvernement après avoir tenu des audiences publiques. Or ce rapport, souligne le directeur de l'AJFEM, Guy Jourdain, n'a pas tenu compte des opinions et des recommandations des organismes représentant les francophones.

Alors que l'AEJFM avait relevé des lacunes dans la prestation des services en français, le Groupe de travail a mentionné dans son rapport, avoir «étudié les présentations faites» à ce sujet et «conclu que ces services sont bien contrôlés et assurés et qu'ils satisfont aux exigences de la Constitution».

«Étonnée» par ces conclusions, l'AEJFM a fait parvenir sa réponse au président du Groupe de travail dans une lettre datée du 12 décembre 1996. Mise au courant, la Société franco-manitobaine a également fait parvenir une lettre au Groupe de travail, appuyant la démarche des juristes.

«Le Groupe affirme que les services actuels sont conformes à la Constitution et à la politique d'offre active de services en français, résume Guy Jourdain. Nous disons que si la cour se penchait là-dessus, elle serait plus généreuse dans son interprétation.»

Guy Jourdain rappelle que dans des jugements précédents, la cour suprême a entre autres indiqué que «la notion de justice fondamentale comporte des éléments linguistiques». De plus, mentionne le juriste, «les tribunaux avaient invité les gouvernements à bonifier la prestation de services en français. Au Manitoba, ça s'est traduit par l'adoption d'une politique de services en français, et par la définition d'une politique d'offre active de ces services, y compris dans le domaine judiciaire».

Le Groupe de travail sur la révision de la justice civile doit maintenant enclencher la mise en œuvre de ses recommandations et il n'est pas trop tard, espèrent les juristes francophones, pour que la question des services en français y soit examinée avec plus de soins.

Déjà membre d'un autre groupe de travail récemment créé par Rosemary Vodrey alors qu'elle détenait le portefeuille de la Justice, et qui porte celui-là spécifiquement sur les services en français dans le système judiciaire manitobain, l'AEJFM suggère à David Newman que les deux groupes collaborent plus étroitement. L'AEJFM souhaite aussi être membre des deux groupes.

«Au Manitoba, rappelle Guy Jourdain, on a un droit constitutionnel de s'exprimer en français devant les tribunaux, qu'il s'agisse de justice civile ou pénale. En droit criminel, on a droit à un procès en français, et donc à un procureur et à un juge qui parlent français.»

Mais en matière civile, le droit de s'exprimer en français ne s'étend cependant pas au droit d'avoir un procès en français; si le juge et les avocats de la partie adverse sont anglophones, un interprète sera nécessaire.

Sylviane LANTHIER

Rencontre avec Linda McIntosh

Une oreille sympathique mais pas d'engagement

Le président de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Aurèle Boisvert, se dit satisfait de sa rencontre du 8 janvier avec la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, à qui il a détaillé les besoins de la DSFM, notamment face au financement du transport, de la phase d'accueil et des petites écoles.

«Elle nous a prêté une oreille sympathique, explique Aurèle Boisvert, mais ne s'est pas engagée plus loin.» La DSFM saura donc plus tard en janvier, au moment de l'annonce des octrois accordés aux divisions scolaires, comment la Province entend assurer le financement de la francisation.

Lors d'une rencontre précédente, Linda McIntosh avait aussi indiqué que son ministère allait se pencher sur la question du recrutement de nouvelles écoles pour la DSFM. «Ni l'un ni l'autre, nous ne voulons revivre les tensions que nous avons vécues dans le cas du programme français de Laurier», lance Aurèle Boisvert. Après avoir tiré les leçons des événements de l'automne 1996, les deux parties ont conclu qu'il fallait élaborer un processus permettant d'accepter de nouveaux programmes. «Et la ministre nous a dit que ses fonctionnaires travaillaient là-dessus», précise Aurèle Boisvert.

S. L.



Gestion scolaire: Île-du-Prince-Édouard et Ontario

Deux victoires, une bataille

Deux décisions concernant le droit des francophones à la gestion scolaire à l'Île-du-Prince-Édouard et en Ontario pourraient avoir des répercussions ici même au Manitoba, croit le directeur général de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), Armand Bédard.

Le 8 janvier, les tribunaux ont tranché en faveur des parents de la petite localité de Summerside à l'Île-du-Prince-Édouard. Depuis quatre ans, ils réclamaient la mise sur pied d'une école française dans leur localité. Leur seule option était d'envoyer leurs enfants à l'école Évangéline située à environ une heure de route, poussant plusieurs parents de jeunes enfants à préférer l'école anglaise ou d'immersion locale, explique Armand Bédard. «Le Conseil scolaire avait dit oui à une nouvelle école mais, la ministre avait dit non. Alors, les parents sont allés en cour.»

Selon la présidente de la CNPF, Dolorèse Nolette, le jugement établit de nouvelles jurisprudences à au moins deux niveaux. «Le juge a reconnu qu'un gouvernement ne peut pas s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles en matière d'éducation en établissant de plus en plus de routes d'autobus», indique-t-elle. «Mais surtout, ajoute Armand Bédard, le juge a reconnu qu'une école dans la communauté est un outil essentiel au développement et à la survivance des francophones. Ce n'est donc plus seulement une question de constitution et d'article 23. On reconnaît l'importance de l'école au niveau communautaire, historique et aussi l'importance du facteur de réparation.»

Comme l'indique le directeur général de la CNPF, le cas de Summerside comporte plusieurs similitudes avec Saint-Claude. «On parle des mêmes distances, du même nombre d'inscriptions et aussi des mêmes connotations historiques.» C'est donc dire, continue Armand Bédard, que si les parents de Saint-Claude devaient utiliser la voie juridique, il est fort probable que le jugement aille dans la même direction et reconnaisse le droit des francophones de Saint-Claude à une école française dans leurs localité.

Par ailleurs, les francophones de l'Ontario viennent de remporter une importante bataille. Le ministre provincial de l'Éducation a annoncé la création dès 1998 de sept nouveaux conseils scolaires francophones qui s'ajouteront aux quatre conseils existants.

Cette annonce s'inscrit dans une vaste réforme de l'éducation en Ontario. Le mode de financement, par exemple, change du tout au tout. Les contribuables ne financeront plus l'éducation à travers leurs taxes foncières. Le gouvernement versera plutôt des subventions provinciales, basées sur un nouveau modèle qui tiendra compte des besoins de chaque étudiant et notamment des besoins spéciaux des étudiants francophones.

«C'est une victoire, mais je reste sur mes gardes, affirme Armand Bédard. J'ai des sentiments mitigés puisque les conseils scolaires francophones sont encore à la merci du ministre de l'Éducation. Gérer un système scolaire sans fonds, ce n'est pas une victoire, c'est un piège!»

Comme l'indique Armand Bédard, les Franco-Ontariens vivent les mêmes difficultés que les Franco-Manitobains. «Il faut tenir compte des distances, de l'éparpillement et du grand nombre de petites écoles, tous des facteurs qui augmentent les coûts. Pour niveler la situation, il faut donner plus aux francophones et ainsi déplaire aux anglophones. La Division scolaire franco-manitobaine est, elle aussi, sur bien des points à la merci du gouvernement. Elle doit trouver une formule de financement équitable, sinon, on ne gère pas vraiment nos écoles, on est juste des marionnettes.»

Anie CLOUTIER



Les «Farm Days» de Saint-Jean-Baptiste

La 12e édition attire 200 personnes

Les 200 personnes présentes aux Farm Days les 8 et 9 janvier à Saint-Jean-Baptiste ont été conscientisées à l'importance de la technologie et de l'informatique dans l'équipement agricole ainsi qu'à la nécessité de diversifier leur production.

Pour l'une des organisatrices, Monique Lafond, les Farm Days donnent la chance aux agriculteurs de se ressourcer. «Les conférences permettent aux agriculteurs de remettre leurs pratiques en question et de se tenir informés sur les nouvelles perspectives et les réalités agricoles», souligne-t-elle.

Monique et René Lafond possèdent une entreprise agricole à Saint-Jean-Baptiste. Spécialisée dans la culture du blé, de l'avoine, du canola et du lin, Monique Lafond considère qu'on doit davantage diversifier les cultures. «Nous devons élaborer des sous-produits qui nous permettraient de faire de meilleures affaires. Par exemple l'usine de transformation du canola à Sainte-Agathe et celle de la transformation de la paille à Élie démontrent qu'il est possible de diversifier notre secteur», déclare-t-elle.

Parmi les conférenciers invités, René Lafond a retenu les propos de David James, «qui nous a démontré les avantages de l'informatique dans la gestion agricole. Si nous voulons demeurer compétitifs, il faudra s'équiper en informatique», remarque-t-il.

Investir de 15 000 $ à 20 000 $ dans de l'équipement informatique, «c'est un gros investissement, mais plusieurs agriculteurs estiment que d'ici quelques années, les ordinateurs et les logiciels de gestion agricole seront plus abordables», dit-il.

Selon lui, la gestion informatique est utile surtout pour les agriculteurs qui possèdent de grandes fermes. «La technologie leur permet de mieux connaître les taux d'humidité et d'ensoleillement des champs et de la croissance des grains par rapport aux années passées.»

«L'équipement informatique favorise une meilleure gestion, indique René Lafond, par exemple en indiquant si une partie d'un champ manque d'eau ou s'il y a suffisament de produits chimiques», explique René Lafond.

Dans un monde où les acheteurs ne veulent plus que des grains de qualité supérieure, l'ordinateur devient un outil de gestion incontournable. Selon René Lafond, «les producteurs agricoles doivent répondre aux exigences des consommateurs, sinon les acheteurs iront voir ailleurs».

Les compagnies, dit-il, exigent de plus en plus que les grains soient considérés «world class», c'est-à-dire la meilleure catégorie sur le marché. «Les acheteurs sont très exigeants, ils sont prêts à payer plus cher afin d'offrir une qualité exceptionnelle aux consommateurs», indique-t-il.

Marc-Éric BOUCHARD



La Commission canadienne du blé

Techniciens-spécialistes d'applications

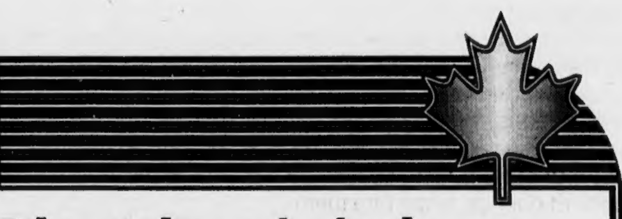
La Commission canadienne du blé (CCB), office de commercialisation de céréales d'envergure internationale, cherche à combler des postes de technicien-spécialiste d'applications.

La CCB est à la recherche de personnes désireuses d'exercer leurs compétences dans le cadre de la conception, de la mise au point, de la mise en oeuvre et de l'entretien d'applications centrales et client/serveur. Les candidats doivent détenir un diplôme universitaire ou collégial en informatique, ainsi qu'au moins cinq années d'expérience dans le domaine. Ces postes s'adressent particulièrement aux personnes connaissant les applications Powerbuilder, Sybase, SQR Workbench, Windows NT, PL/I, IMS DB/DC, Telon, MS Word/Excel, les macrocommandes MS Word/Excel ainsi que le réseautage.

La CCB est également à la recherche de personnes ayant une solide expérience de la gestion de projets et une capacité d'analyse éprouvée pour diriger ces projets. Les candidats doivent avoir une vaste connaissance de la mise au point d'applications et des méthodes de gestion de projets, ainsi que posséder au moins cinq années d'expérience connexe et au moins deux années d'expérience de la gestion de projets. La connaissance d'un outils de gestion de projet adapté à l'environnement Windows constituerait un atout majeur. La langue de travail est l'anglais.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux, ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur candidature par écrit, en prenant soin de joindre leur curriculum vitæ et d'indiquer leurs attentes salariales, au plus tard le 24 janvier 1997.

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816, succursale Main
Winnipeg MB R3C 2P5



Directrice générale ou directeur général

Impôt international

Revenu Canada

Ottawa (Ontario)

Ayez une influence positive sur l'économie canadienne par votre leadership et votre esprit stratégique et innovez dans le domaine de l'impôt international au sein d'un organisme d'avant-garde, dynamique et diversifié.

Son rôle national dans la production de recettes, l'administration fiscale, le commerce international et les services frontaliers fait de Revenu Canada un organisme essentiel pour la gestion des affaires publiques. Ses services touchent presque la totalité des citoyennes et citoyens, des entreprises, des importateurs et exportateurs ainsi que des industries de notre pays.

Sa culture organisationnelle est axée sur l'intégrité du service et s'appuie sur une stratégie d'observation fondée sur l'éducation, l'information, la formation et la responsabilisation. Son succès est attribuable à la compétence et au professionnalisme des membres de son personnel qui ont à cœur d'offrir un excellent service, de consulter leur clientèle et d'établir des partenariats.

Ayant fait vos preuves en tant que leader, gestionnaire et stratège, vous vous êtes taillé une solide réputation en raison de votre esprit d'équipe et de vos talents pour la médiation et la négociation. Vous avez hâte de relever des défis dans un environnement complexe et de jouer au niveau international un rôle consistant à promouvoir la compétitivité des entreprises canadiennes, à protéger la base d'imposition canadienne et à augmenter la collaboration entre les parties aux traités visant à réduire l'évasion fiscale à l'échelle mondiale. Vous connaissez bien les deux langues officielles. Vous toucherez un salaire variant entre **87 700 $** et **103 100 $.**

Votre curriculum vitæ doit clairement démontrer que vous répondez aux exigences précitées.

Veuillez acheminer votre curriculum vitæ et une lettre d'accompagnement d'ici le **31 janvier 1997**, en indiquant le numéro de référence **X9635N11497-NET(W6F)** ainsi que votre citoyenneté, au **Programme des cadres de la direction, Portefeuille des opérations gouvernementales, Commission de la fonction publique du Canada, L'Esplanade Laurier, tour ouest, 21ᵉ étage, 300, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0M7. Télécopieur : (613) 992-8918**

Pour plus de renseignements sur nos programmes de recrutement, visitez notre site Internet à http://www.psc-cfp.gc.ca/recruit/cfp1.htm

La préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada

Division scolaire Turtle River n° 32

Enseignant(e)

La Division scolaire Turtle River n° 32 lance un appel de candidatures pour le poste suivant:

École Laurier (immédiatement)

Ce poste à terme est à temps complet. L'école Laurier est une école française. Le candidat ou la candidate retenu(e) devra donc être tout à fait bilingue et enseigner les matières suivantes:

Français, 3ᵉ à S1
Sciences naturelles, 5ᵉ et 6ᵉ
Sciences humaines, 7ᵉ, 8ᵉ et S1

La personne choisie possèdera des connaissances en informatique et sera prête à s'engager pour des activités hors programme.

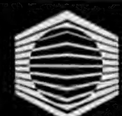
Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s d'envoyer un curriculum vitae complet accompagné de trois noms pour fins de référence et d'un relevé de notes universitaires. Le salaire sera fixé selon l'entente collective. Les personnes qui ont déjà postulé peuvent contacter notre bureau pour réactiver leur candidature.

Prière d'envoyer votre demande à:

M. J. M. Mudry, directeur général
Division scolaire Turtle River no 32
McCreary (Manitoba)
R0J 1B0

Téléphone: (204) 835-2067
Télécopieur: (204) 835-2426

Date limite: le vendredi 24 janvier 1997.



Fédération des caisses populaires du Manitoba

SECRÉTAIRE

L'entreprise

- La Fédération des caisses populaires du Manitoba contribue au développement des services et du réseau de 18 caisses populaires affiliées, regroupant plus de 34 000 membres et dont les actifs consolidés dépassent 395 millions de dollars, gérés par des franco-manitobains et franco-manitobaines.

Fonctions

- Travail général de bureau tels que la correspondance, le classement et la réception.

Exigences

- Très bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant oral qu'à l'écrit;
- Bonne connaissance du traitement de texte WordPerfect et de Lotus;
- Faire preuve d'initiative et bon sens de travail d'équipe;
- Avoir de l'entregent et une personnalité agréable.

Conditions de travail

- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions

- Le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le vendredi 24 janvier 1997** avec la mention "Personnel et Confidentiel" à:
Mme Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
La Fédération des caisses populaires du Manitoba
Case postale 68, 200 - 605, rue DesMeurons,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

GREFFIER ADJOINT/ GREFFIER AUX COMITÉS

SALAIRE ANNUEL : de 35,613 $ à 42,667 $

Ceci n'est pas un poste de la fonction publique.

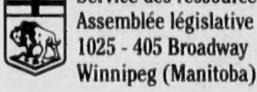
Fonctions : L'Assemblée législative recherche, pour le Bureau du greffier, une personne dynamique et non partisane qui verra au bon fonctionnement des comités spéciaux et permanents de l'Assemblée et servira de personne-conseil en matière de procédure parlementaire. Le greffier adjoint/greffier aux comités siège au bureau de la Chambre pendant les séances de l'Assemblée et conseille l'orateur et les députés sur les questions de procédure. De plus, il fait des recherches approfondies et exerce certaines fonctions administratives.

Conditions de candidature : Diplôme en sciences politiques, en administration publique, en droit, ou en histoire ou formation et expérience équivalentes. Minimum de trois ans d'expérience dans le domaine de la recherche et de l'administration. Le candidat doit avoir un excellent sens de l'organisation, avoir beaucoup d'entregent et être un excellent communicateur. Il doit être en mesure de travailler de nombreuses heures pendant les sessions de l'Assemblée législative et à accompagner les comités en tournée au besoin. La connaissance du français et de l'anglais est souhaitable.

Concours N° : 01001

Date de clôture : le 31 janvier 1997

Veuillez envoyer votre demande à :



Service des ressources humaines
Assemblée législative
1025 - 405 Broadway
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6

Bail viager

Y a t-il de l'intérêt à Saint-Jean?

Vous approchez de l'âge de la retraite et pensez vendre votre maison pour emménager dans un appartement? Le bail viager (life lease) peut vous intéresser.

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Jean-Baptiste, en collaboration avec la Société de développement communautaire de Montcalm (SDCM) tiendront justement une session d'information sur le principe du bail viager. La session aura lieu le 20 janvier à 19 h 30 au Club des Pionniers de Saint-Jean-Baptiste et sera présidée par Louis Tétrault de l'Association des municipalités bilingues.

«Pour l'instant, on en est encore à savoir s'il y a un intérêt pour le bail viager à Saint-Jean, Saint-Joseph et Letellier, indique l'agent de développement économique de la SDCM, Philippe Sabourin. Si c'est le cas, on pourra suggérer deux ou trois sites dans le village et aussi voir quelles sont les attentes des personnes intéressées. Est-ce qu'elles veulent des appartements à une, deux ou trois chambres, un garage chauffé ou une cuisine en commun? Beaucoup de personnes âgées se sentent obligées de quitter le village pour aller s'installer en ville. Mais un bail viager serait vraiment parfait pour ceux qui ne veulent pas quitter la communauté», ajoute-t-il.

Une seconde réunion d'information est prévue pour la mi-février à Letellier. Renseignements: Gilles Sabourin au 758-3356 ou Philippe Sabourin au 758-3512.

A. C.

AGENT DE L'ENVIRONNEMENT (2 POSTES)

Environnement Manitoba, Brandon, Dauphin.
Concours n° 31004
Salaire annuel: 32 606 $ à 43 519 $
Date de clôture: le 31 janvier 1997

Qualités requises: Environnement Manitoba, le récipiendaire en 1996 du prix «Striving for excellence» décerné dans le cadre du programme Journey to Excellence, a besoin de deux agents de l'environnement qualifiés pour ses bureaux de Brandon et de Dauphin. Les personnes choisies devront être accréditées par l'Institut canadien des inspecteurs en hygiène publique. La détention d'un diplôme pertinent en sciences sera un atout. Les personnes choisies devront également avoir de l'expérience dans les domaines de l'inspection et de la surveillance des activités conformément aux lois et aux règlements administrés par le ministère et dans le domaine de l'application des dispositions législatives. Elles devront également intervenir en cas d'urgences environnementales. Il est essentiel qu'elles possèdent d'excellentes habiletés en communication et en relations interpersonnelles, et qu'elles soient capables de traiter avec toutes sortes de personnes. Elles seront titulaires d'un permis valide et prêtes à se déplacer. Une excellente connaissance des deux langues officielles est essentielle pour le poste de Brandon.

Fonctions: Les personnes titulaires devront mettre en œuvre un programme régulier d'inspection et de vérification de conformité, prendre des mesures contre les contrevenants et y donner suite, répondre aux plaintes du public et aux urgences environnementales, et réaliser toute autre tâche connexe liée au mandat du ministère.

Veuillez envoyer votre demande à :

Environnement Manitoba
Direction des ressources humaines
139, avenue Tuxedo, immeuble 2
Winnipeg (Manitoba) R3N 0H6
Télécopieur: (204) 489-9860

Nous tenons compte du Programme d'action positive dans notre sélection et invitons les personnes qui présentent leur candidature à indiquer si elles appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

Achat conclu le 1er février

La Maison Gabrielle-Roy cherche toujours 12 000 $

C'est le 1er février que devrait se régler officiellement la vente à la Corporation Gabrielle-Roy de la maison de la rue D'Eschambault, au coût de 150 000 $. Mais d'ici là, la Corporation doit encore trouver les quelques milliers de dollars qui manquent pour être en mesure d'effectuer une mise de fonds initiale d'environ 25 000 $.

«Jusqu'ici, nous avons amassé 12 000 $, rappelle le président de la Corporation, l'architecte Étienne Gaboury. Il en reste autant à trouver.» La Corporation compte obtenir 9 000 $ avec l'organisation d'un brunch, prévu pour le dimanche 26 janvier, de 11 h 30 à 14 h, au Club La Vérendrye. (Voir autre texte.)

«Si on perdait la maison parce qu'on a pas tout à fait assez d'argent pour la mise de fonds, ce serait assez triste après tous ces efforts», explique Étienne Gaboury. À plus long terme, l'objectif de la Corporation est d'amasser 200 000 $, «qui permettront d'abord de "clairer" la dette, après quoi on pourra déterminer ce qu'on fait avec la maison. Mais pendant la première année, indique-t-il, on va continuer à la louer.»

Parmi les activités de financement à venir, outre le brunch du 26 janvier, Étienne Gaboury cite le tirage d'un tableau de l'artiste réputé Tony Tascona, une parade de mode prévue pour mars, et une campagne de levée de fonds auprès de femmes canadiennes.

«On va trouver dans chaque province des femmes qui pourraient donner 1 000 $ chacune pour assurer l'avenir de la maison, explique Étienne Gaboury. Ce sera une façon de célébrer le fait que Gabrielle Roy était femme et écrivaine.» La Corporation espère obtenir la collaboration de 150 Canadiennes pour ce projet.

Quant à la vocation de la maison elle-même, il sera discuté lors de la prochaine assemblée annuelle de la Corporation, en avril. «Il y aura un musée, mais pourrait-on y aménager aussi un gîte du passant? un centre d'études? un centre pour les artistes? On va préparer pusieurs concepts qu'on va soumettre aux participants de l'assemblée annuelle, et les gens pourront alors exprimer leurs préférences.»

Étienne Gaboury souhaite aussi que d'autres organismes de la communauté deviennent les partenaires de la Corporation dans cette aventure, comme le Collège universitaire de Saint-Boniface, le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest et les caisses populaires.

Sylviane LANTHIER

Brunch le 26 janvier

Avec champagne svp!

Quand on organise une activité de ce genre pour réussir à amasser des fonds, le défi est toujours le même: comment réussir à offrir un bon repas aux participants tout en ménageant la marge nécessaire pour réaliser un surplus?

Avec le brunch qu'elle propose le 26 janvier, la Corporation Maison Gabrielle-Roy a trouvé un moyen de contourner le problème: offrir du champagne... et de la musique! Animé par Louise Fiset, le brunch nourrira aussi l'esprit des convives, puisqu'ils pourront entendre des extraits de l'œuvre de Gabrielle Roy et Éric Lussier toucher du clavecin.

Fondateur de l'Ensemble MusicBarok, le claveciniste originaire de Mariapolis dirige un des ensembles musicaux les plus en vue de Winnipeg. En mai prochain, grâce à une collaboration avec l'Alliance française, Éric Lussier se rendra d'ailleurs en Europe, histoire de permettre aux cousins français de profiter de son talent. Avis aux intéressés: son concert est prévu le 18 mai, à Nice.

Les organisateurs du Brunch au champagne espèrent régaler 300 personnes. Les billets sont en vente au coût de 30 $ pour les adultes et de 10 $ pour les enfants (avec reçu pour fins d'impôt de 20 $). On peut se les procurer au Club La Vérendrye (233-8997), à Entreprises Saint-Boniface (231-0642) ou auprès d'Isabelle Montmigny, au 237-1818.

S. L.

Dans Portage-Lisgar

Paul-Émile Labossière candidat

«Notre comté est le seul réformiste au Manitoba et on veut changer ça! C'est tous des anti-francophones, ce monde-là.» Celui qui s'exprime ainsi, c'est Paul-Émile Labossière de Somerset, qui pose sa candidature à l'investiture du parti conservateur dans son comté, en vue des prochaines élections fédérales.

Avec la réforme de la carte électorale, l'actuel comté de Lisgar-Marquette devient la circonscription de Portage-Lisgar. Un changement qui profitera aux conservateurs, espère Paul-Émile Labossière. «On a été gâté dans le passé, puisqu'on a eu le ministre de l'Agriculture, Charlie Mayer. Je sais qu'aux dernières élections, les gens de Saint-Claude ont voté libéral, parce qu'ils étaient dans le comté de Jon Gerrard. Mais ils seront maintenant dans Portage-Lisgar et j'espère qu'ils voteront pour moi!»

Les candidats à l'investiture ont jusqu'au 1er février pour signifier officiellement leur intention au parti conservateur. L'assemblée d'investiture se déroulera à Notre-Dame-de-Lourdes le 27 février, à partir de 19 h. «Les gens ont jusqu'au 13 février pour devenir membres du parti et avoir droit de vote», rappelle Paul-Émile Labossière, qui compte entre autres sur le vote francophone. «Il faut se rappeler que dans une nomination, les gens appuient une personne, pas le parti. Et pour ça, il faut être membre... et aussi être présent le soir de l'assemblée.» (1)

Conseiller du village de Somerset où il en est à son deuxième mandat, Paul-Émile Labossière, 47 ans, est père de trois enfants «tous parfaitement bilingues». Il est aussi très engagé dans le parti conservateur sur la scène locale.

«J'ai deux passions dans la vie, explique-t-il, le camionnage et la politique. J'ai été camionneur pendant 25 ans et j'étais alors trop souvent parti pour être vraiment actif en politique. Mais depuis que j'ai changé d'emploi, ça facilite les choses. J'ai commencé en politique en 1986, en soutenant Denis Rocan.» Et depuis, Paul-Émile Labossière a la piqûre de la politique.

Membre de son excécutif au niveau provincial, il est également trésorier du parti au niveau fédéral. «Mais pendant la course, je ne siège pas à l'exécutif, parce que ce serait un conflit d'intérêt», explique le candidat, qui a également pris un congé de deux mois de son emploi au garage Farm and Auto de Somerset.

Il faut dire que Paul-Émile Labossière est conscient de faire face à un défi de taille, puisque son principal adversaire est Brian Pallister. Député de Portage-la-Prairie à la législature provinciale depuis 1992 et ministre des Services gouvernementaux jusqu'au tout récent remaniement ministériel, Brien Pallister jouera la carte de l'expérience politique, croit Paul-Émile Labossière. «Mais il ne faut pas oublier que le parti conservateur ne prendra pas le pouvoir aux prochaines élections, lance le candidat. Donc, avoir l'expérience de la vie parlementaire n'est pas aussi important en ce moment. Et puis, il faut bien commencer quelque part!»

Brian Pallister aura bien entendu des appuis dans Portage même. De son côté, Paul-Émile Labossière compte sur les francophones de Lourdes, Somerset, Saint-Claude, Mariapolis, Bruxelles, Saint-Alphonse, etc., pour l'appuyer.

Paul-Émile Labossière veut militer «pour un Canada uni» et reste convaincu que Jean Charest est le leader de l'heure au pays. «Je dirais que le parti peut aller chercher entre 40 et 60 comtés aux prochaines élections», prévoit-il.

Au plan local, Paul-Émile Labossière parle du mécontentement des agriculteurs face à la Commission canadienne du blé (CCB). «Mon point de vue, c'est que depuis 20 ans, il y a beaucoup de choses qui ont changé et la Commission n'a pas suffisamment suivi ce mouvement. Il y a des choses à changer à la CCB, mais je pense qu'il faut la préserver plutôt que l'éliminer.»

Sylviane LANTHIER

(1) Renseignements: Paul-Émile Labossière, au 744-2658, ou Paul Grenier au 744-2478.

Expo-Langue 1997 à Paris

Marcel Soulodre représente l'Ouest canadien

Le chanteur franco-manitobain, Marcel Soulodre a été choisi par Destination Canada-Ouest pour participer au festival culturel Expo-Langue présenté aux Halles de Villette à Paris du 29 janvier au 2 février.

Quand Marcel Soulodre a reçu l'invitation, il a tout de suite accepté. «C'est une chance en or de me faire connaître en France, dit-il. Ce sera mon premier séjour dans ce pays et je tenterai de plaire aux Français.»

Des artistes francophones de partout dans le monde seront présents à Paris, et à chaque année le festival souligne plus particulièrement, la présence de l'un d'entre eux. La 15e édition d'Expo-Langue a donc un cachet particulier pour la délégation canadienne. «Le Canada est le pays d'honneur cette année, souligne Marcel Soulodre. Raison de plus pour leur présenter mes meilleurs chansons.»

Installé à Edmonton, Destination Canada-Ouest a pour mandat de promouvoir la culture francophone tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Canada. Selon la directrice artistique, Natasha Ducharme, Marcel Soulodre correspond aux attentes de l'organisme. «Il représente bien l'Ouest canadien. C'est un artiste polyvalent, dont le répertoire comprend du country-western et du cajun», indique-t-elle.


Archives La Liberté

Marcel Soulodre entrevoit l'année 1997 avec beaucoup d'optimisme.

Parmi les huit artistes canadiens qui participeront à ce festival culturel, le Clown professionnel Ghislain Gagné du Québec, le compositeur-interprète Denis Richard du Nouveau-Brunswick et la percussioniste Natasha Ducharme d'Edmonton (l'une des artistes invités au prochain Festival du Voyageur), accompagneront Marcel Soulodre à Paris.

Seul Manitobain membre de la délégation canadienne, Marcel Soulodre séjournera un mois au pays de nos ancêtres. «Je profite de l'occasion pour aller visiter les quatre coins de la France, mentionne-t-il. J'irai à Paris, Strasbourg, Nantes, Cannes et Toulouse pour rencontrer des amis et pour me faire des contacts afin de pouvoir jouer dans des bistrots et des cafés.»

De plus, Marcel Soulodre espère rencontrer des producteurs pour tenter d'endisquer en France. Je vais rencontrer l'un des producteur de Francis Cabrel, Richard Seff et j'espère bien m'entendre avec lui.»

Marcel Soulodre prévoyait enregistrer un album en anglais l'automne prochain mais ce projet pourrait être retardé si les français s'intéressent à lui.

Après son séjour en France, l'artiste s'envolera vers Whitehorse au Yukon, ou il participe à la 12e édition du Festival Folk. «La communauté francophone est très dynamique au Yukon et j'ai hâte de monter sur la scène.»

Marc-Éric BOUCHARD

Prix des caisses populaires

Date limite le 31 janvier

La date limite pour soumettre des œuvres au Prix littéraire des caisses populaires est fixée au 31 janvier 1996. Ce prix, qui succède au prix *La Liberté*, couronnera la meilleure œuvre parmi celles qui auront été soumises au jury.

Les œuvres admissibles doivent avoir été produites ou publiées en 1994, 1995 ou 1996. Elles doivent être de nature non universitaires et avoir été écrites en français. Sont admissibles les livres de fiction, de poésie, de littérature jeunesse, les essais de nature créative et les pièces de théâtre.

L'auteur du livre primé recevra une bourse de 1 000 $ des caisses populaires. Les noms des finalistes seront dévoilés à la fin de février et le gagnant sera couronné en avril lors du gala des Prix littéraire du Manitoba organisé par Manitoba Writer's Guild.

Les éditeurs et les auteurs peuvent faire parvenir leurs soumissions à: Le Prix littéraire des caisses populaires, a/s The Manitoba Writer's Guild, 100, rue Arthur, bureau 206, Winnipeg, R3B 1H3. Pour de plus amples renseignements, on peut communiquer (en anglais) avec Carlene Rummery ou Robyn Maharaj, au (204) 942-6134.

S. L.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain: ***Patrice Barbanchon*** le 17 janvier et ***Bandaline*** les 23 et 24 janvier à 21 h 15. Au Mârdi Jazz: ***Gilles Fournier*** le 21 janvier à 21 h 30. C'est gratuit! Renseignements: 233-8972.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***A Serenade of Charm*** en compagnie de Wayne Marshall le 18 janvier à 20 h. Prix variant de 34 $ à 20 $ (plus taxes). Billets: 949-3999. Renseignements: 949-3974.

❖ ***L'Église unie de Westminster*** (rue Westminster à l'angle de Maryland) présente l'organiste Christopher Herrick le 2 février à 20 h. Prix: 15 $. Renseignements: 786-4882.

❖ L'***Orchestre de chambre du Manitoba*** présente les pianistes Janina Fialkowska et Jon Kimura Parker le 5 février à 20 h dans l'église Westminster (745, avenue Westminster). Renseignements: 783-7377.

❖ L'Opéra du Manitoba lève le rideau sur ***The Consul*** de Menotti les 8, 11 et 14 février à 20 h à la salle du Centenaire (555, rue Main). Billets variant entre 11,50 $ et 68,25 $ disponibles via TicketMaster Opera Hotline au 957-7842. Renseignements: 942-7479.

THÉÂTRE

❖ Le Cercle Molière présente la comédie dramatique ***Lonely Planet*** de Stephen Dietz jusqu'au 25 janvier au Théâtre La Chapelle (825, rue Saint-Joseph). Prix: 20,87 $ (taxes incluses). Renseignements: 233-8972.

❖ The Black Hole Theatre Company (University College, 500, chemin Dysart) présente le programme double ***Forever Yours Marie-Lou*** de Michel Tremblay et ***Beirut*** d'Alan Brown les 21, 22, 23, 24, 25 et 28 janvier ainsi que le 1er février. Prix adulte: 9 $, 7 $ étudiants. Renseignements: 474-6880.

❖ Manitoba Theatre Centre (174, avenue Market) présente ***Death of a Salesman*** d'Arthur Miller. Jusqu'au 1er février. Également au programme: ***True West*** de Sam Sheppard du 15 janvier au 1er février. Billets: 942-6537. Renseignements: 956-1340.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher): ***Au Nord-Ouest***, une exposition d'œuvres de Réal Bérard. Jusqu'au 23 février. Renseignements: 233-8972.

❖ Découvrez les plus récentes œuvres de ***Fran Partridge*** exposées à la galerie Medea (132, rue Osborne) du 19 janvier au 1er février. Renseignements: 453-1115.

ENFANTS

❖ Manitoba Theatre for Young People présente la comédie ***I Am a Bear*** de ***Gilles Gauthier***. Du 7 au 16 Février au Gas Station Theatre (445, avenue River). Renseignements: 947-0394.

❖ Venez découvrir les différents instruments qui forment un orchestre... à commencer par le piano. L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Pulling all the Stops***, un concert pour enfants avec Bramwell Tovey et Wayne Marshall. Le 19 janvier à 14 h à la salle du Centenaire (555, rue Main). Prix variant de 9 $ à 14 $ (plus taxes). Billets: 949-3999. Renseignements: 949-3974.

RENCONTRES

❖ La prochaine réunion de la ***Société des orchidophiles*** se tiendra le 19 janvier à 14 h au Collège universitaire de Saint-Boniface, pièce 1147.

CONFÉRENCES

❖ ***La race humaine est-elle au bord de l'extinction?*** C'est le sujet qu'abordera John Leslie, professeur à l'Université de Guelph le 22 janvier à 12 h 30, pièce 1L11 du pavillon Lockhart de l'Université de Winnipeg. Renseignements: 786-9711.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

CULTUREL

L'Offrande Musicale, où comment voyager dans le temps

L'Air du temps

L'espace et le temps n'ont pas d'emprise sur la maison du 298, avenue Yale à Winnipeg. Dès le porche franchi, le convive est transporté dans un salon du XVIIe siècle. Clavecin, piano à queue, chandeliers, foyer, petits gâteaux et porcelaine fine ajoutent à l'atmosphère conviviale et intimiste de L'Offrande Musicale, lieu de rencontre des amoureux de la musique.

Trois fois par an depuis 1991, les Wortley ouvrent les portes de leur demeure à une cinquantaine de personnes et organisent une soirée musicale comme il s'en faisait en Europe il y a 200 ans.

Le clavecin est un instrument délicat et difficile à déménager, indique Sylvia Scott Wortley. De plus, beaucoup de petits ensembles ne peuvent pas se payer la location d'une salle. «Alors si un claveciniste veut se produire en public, la seule solution c'est de le faire chez lui. C'est donc pour des raisons purement pratiques que j'ai organisé mon premier salon-concert», lance la musicienne.



photo: Anie Cloutier

«Si un claveciniste veut se produire en public, la seule solution c'est de le faire chez lui», indique Sylvia Scott Wortley.

L'idée lui est venue de son ancien professeur de piano qui, dans sa maison de Saskatoon, recevait ses étudiants et organisait des concerts au bénéfice de leurs parents. Ce n'est d'ailleurs qu'aujourd'hui, au fil de ses lectures que Sylvia Scott Wortley a découvert l'importance des salons littéraires français du XVIIe et du XVIIIe siècle. «Je suis présentement en train de lire une thèse sur les femmes musiciennes du temps de François Couperin et ce que je découvre c'est qu'il y a beaucoup de parallèles entre ce qui se faisait au XVIIe siècle et ce que nous faisons ici.»

À en croire Sylvia Scott Wortley, les salons sont la seule façon d'apprécier pleinement la musique baroque. «Le clavecin est un instrument qui a été conçu pour les petites salles, par pour les auditoriums comme la Salle du Centenaire. De plus, on retrouve ici l'esprit de camaraderie de gens qui apprécient la musique», indique-t-elle.

L'ambiance y est pour quelque chose: l'habit de soirée est de rigueur, on allume les chandelles et les chaises sont disposées en cercle autour des instruments. «Les musiciens peuvent parler au public sans difficulté. Ils expliquent l'origine et l'histoire du morceau qu'ils vont jouer. Après le concert, nous servons le thé accompagné de pâtisseries. Les gens peuvent discuter avec les musiciens et échanger leurs impressions.»

Pas étonnant donc que les musiciens se bousculent à la porte pour l'occasion de se produire dans un si délicieux décor. «Nous n'avons aucune difficulté à trouver des musiciens, même si on les paye mal!» Victimes de leur popularité, les Wortley on même dû refuser des gens à l'entrée. «Le salon peut accommoder environ 50 personnes décemment. Nous avons déjà reçu 75 personnes, mais on était vraiment à l'étroit. Et puis, ajoute Sylvia Scott Wortley, nous n'avons pas assez de chaises pour tout le monde!»

Le prochain salon-concert de l'Offrande Musicale, mettant en vedette le claveciniste Colin Tilney, aura lieu le 25 janvier à 15 h ainsi que le 26 janvier à 20 h. Il reste encore quelques places mais il faut faire vite. Les retardataires pourront toujours se reprendre les 5 et 6 avril. Billets: 15 $ adultes et 12 $ étudiants et troisième âge. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 13 ans. Renseignements: 284-7554.

Anie CLOUTIER

Télé-horaire de la semaine du 20 au 26 janvier 1997

SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

6h00 Le monde ce matin
6h30 Bon matin
9h00 Les p'tits bonheurs de Clémence
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette en...
11h30 Poivre et sel
12h00 Le midi
12h30 Les belles histoires des pays d'en haut
13h30 Marilyn
14h00 Les yeux du cœur
15h00 Les chatouilles
15h01 Pacha et les chats
15h15 Iris le gentil professeur
15h30 La maison de Ouimzie
16h00 La bande à Frankie Woof (jeudi et vendredi)

Lundi

16h27 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La petite vie
19h00 4 et demi...
20h00 Enjeux
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
23h45 Découverte
0h35 Fin des émissions

Mardi

16h27 Les maîtres des sortilèges
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La facture
19h00 Bouscotte
20h00 Omertà
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
➤ 23h45 Cinéma: **Sueurs froides.** *Fr. 1988. Présentation de trois films de suspense réalisés par Arnaud Sélignac, Bernard Nauer et José Pinheiro.*
1h35 Fin des émissions

Mercredi

16h27 Les mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Moi et l'autre...
19h00 Sous un ciel variable
20h00 Femmes : une histoire inédite
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
23h45 Vues d'ici
0h55 Fin des émissions

Jeudi

16h27 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Urgence
20h00 L'Écuyer
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
23h00 Virginie
23h30 La météo
23h32 Fa si la chanter
0h00 Les nouvelles du sport
➤ 0h45 Cinéma: **Pleine Lune sur Blue Water.** *É.-U. 1987. Comédie dramatique. Au Texas, le propriétaire d'un bar n'arrive pas à se remettre de la disparition de sa femme, survenue il y a un an. Il est par ailleurs l'objet de pressions de la part d'entrepreneurs qui veulent acheter son terrain.*
2h45 Fin des émissions

Vendredi

16h27 Mission top secret
17h00 Perfecto
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
➤ 19h00 Les grands films: **Procès devant jury.** *É.-U. 1994. Drame judiciaire. Une mère divorcée est retenue pour faire partie du jury qui doit décider du sort d'un caïd de la mafia qui a déjà fait assassiner le principal témoin. On lui fait savoir qu'en cas de verdict de culpabilité, sa vie et celle de son fils ne pèseront pas lourd.*
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point médias
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Scoop
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
➤ 23h45 Cinéma: **Un père en cavale.** *É.-U. 1993. Comédie. Avant de se rendre pour la Nouvelle-Orléans, Jack va chercher ses enfants, placés, depuis la mort de leur mère, dans un foyer d'accueil, et les entraînent dans de folles poursuites..*
1h55 Fin des émissions

Samedi

6h30 Winnie l'Ourson
7h00 Les chatouilles du matin
7h02 Les contes du chat perché
7h31 Arthur
7h50 L'histoire sans fin
8h15 Quasimodo
8h40 Aladdin
9h05 Timon & Pumbaa
9h30 Bouledogue bazar
10h05 Marsupilami
10h15 Animaniacs
10h40 Tiny Toons
11h00 La bande à Picsou
11h30 Fais-moi peur!
12h00 Génies en herbe
12h30 La soirée du hockey Molson
15h00 Splendeurs naturelles
15h30 L'Arche de Noé
16h00 L'accent francophone
17h00 Le téléjournal
17h30 Raison passion
18h00 Jeux d'enfants
➤ 18h30 Cinéma spécial: **Le Secret du bonheur.** *É.-U. 1994. Comédies dramatiques à sketchs.*
21h00 Le téléjournal
21h20 La météo
21h23 Les nouvelles du sport
22h46 Branché
23h15 Simplement la vie
➤ 23h45 Télé-sélection: **La Putain du roi.** *Fr.-Ital.-Angl. 1990. Drame. Devant les pressions de son entourage et la complaisance de son mari, la fille d'un duc désargenté finit par accepter à contrecœur les avances du roi du Piémont.*
1h20 Fin des émissions

Dimanche

6h30 Winnie l'Ourson
7h02 Histoires de peluches
7h10 Les histoires du père Castor
7h31 Le monde irrésistible de Richard Scarry
7h55 La bande à Dingo
8h20 Raconte-moi une chanson
8h45 Iznogoud
9h00 Bouledogue bazar
9h15 Manigances
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Scully rencontre
12h00 Second regard
12h30 La soirée du hockey Molson
15h00 Sous la couverture
16h00 La semaine verte
17h00 Course destination monde
18h00 Le téléjournal
18h15 Découverte
19h00 Surprise sur prise
➤ 20h00 Les beaux dimanches: **Cinéma du mois: Le Club de la chance.** *É.-U. 1993. Chronique. Avant de partir pour la Chine où elle doit rencontrer deux demi-sœurs qu'elle n'a jamais vues.*
22h30 Le téléjournal
22h50 Le point
23h29 La météo
23h30 Les nouvelles du sport
➤ 23h52 Ciné-club: **Un deux trois soleil.** *Fr. 1993. Comédie dramatique. Victorine vit dans une cité-dortoir entre un père abruti et une mère qui régresse constamment en enfance. Elle devient amoureuse d'un jeune voleur au destin tragique qui lui fait découvrir la vie.*
1h25 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 La vie à Montréal
10h45 Un jour à la fois
12h30 Télé-achats
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les amuse-gueules

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Rira bien...
19h00 Place Melrose
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National média
1h50 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
18h30 Petite fleur
19h00 Match de la vie
20h00 René Lévesque
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National média
1h50 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Beverly Hills 90210
19h30 Bungalow blues
20h00 Le retour
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h01 Télé-achats
23h54 Info National média
1h50 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chambres en ville
19h00 Alerte à Malibu
20h00 Qui vive!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National Média
1h50 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Body Snatchers.** *Am. 1993. Drame fantastique. Venue vivre sur une base militaire avec sa famille, une adolescente y découvre que des extraterrestres éliminent les humains après avoir imité leur apparence.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h02 Télé-achats
23h55 Info National média
1h50 Fin des émissions

Samedi

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
9h00 Sailor Moon
9h30 Infopublicités
10h00 Télé-achats
➤ 10h30 Ciné week-end: **Série noire pour une nuit blanche.** *Am. 1985. Drame policier. Un ingénieur se retrouve mêlé malgré lui à une affaire de contrebande d'émeraudes.*
13h00 Magie sur glace Banque royale
15h00 Le championnat des quilles
16h00 Vins et fromages
16h30 Fleurs et jardins
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Femme de choc.** *Am. 1985. Comédie de mœurs. Ayant accepté le défi d'entraîner une équipe de football dans un quartier défavorisé, une jeune femme obtient de haute lutte l'appui de ses joueurs.*
19h30 Magie sur glace Banque royale
21h30 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
➤ 22h27 Ciné-lune: **Pleure pas ma belle.** *Fr. 1991. Drame policier. Un meurtre est commis durant une fête donnée pour le quarantième anniversaire d'une actrice de renom.*
0h27 Télé-achats
0h57 Info National Média
2h57 Fin des émissions

Dimanche

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
9h00 Services compris
9h30 Complètement marteau
10h00 Télé-achats
10h30 Infopublicités
11h00 Finances
11h30 Vidéo rock détente
12h00 Info national média
12h30 Info Desjardins
12h45 Bugs Bunny
13h00 Magie sur glace Banque royale
➤ 15h00 Ciné week-end: **Heidi, le sentier du courage.** *Fr. 1989. Mélodrame. Poursuivant ses études en Italie lorsque ce pays entre en guerre avec l'Autriche, une jeune montagnarde organise son évasion de l'orphelinat où elle est séquestrée.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-dimanche: **Les aventures de Zak et Crysta.** *Aust. 1992. Dessins animés. De gentilles petites créatures ailées qui habitent au fond d'une forêt sont menacées par l'arrivée des bûcherons.*
➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Medecine Man.** *Am. 1992. Film d'aventures. En Amazonie, un chercheur obtient l'aide d'une femme-médecin pour trouver la formule d'un sérum contre le* [illegible]
21h30 Le TVA, édition réseau
21h55 TVA sports
22h21 Complètement marteau
22h51 Finances
23h21 Télé-achats
23h51 Info National média
1h50 Fin des émissions

Bouscotte

À l'antenne de la télévision de Radio-Canada le mardi à 19 h:

Gilbert Sicotte, Louise Laprade, Yves Soutière et Julien Bernier-Pelletier



Le Jour du Seigneur: le dimanche 26 janvier à 10 h à la SRC

À l'occasion du 300e anniversaire des Ursulines, messe célébrée à la chapelle de la maison mère à Trois-Rivières par Jean-Pierre Guay, prêtre.

TV5 La télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h

5h25 TV5 minutes
5h30 Télématin
7h30 Paris lumières
7h55 TV5 minutes
8h00 Espace francophone (L) / En toute liberté (Ma) / Horizons francophones (Me) / Univers Inc. (J) / Plaisir de lire (V)
8h30 La tournée du grand duc (L) / Thalassa (Ma) / Entretiens francophones (Me) / Sous la couverture (J) / Sciences 5 (V)
9h00 Viva (J)
9h15 7 jours en Afrique (J)
9h30 Viva (L) / Au nom de la loi (Ma) / Temps présent (Me) / Bons baisers d'Amérique (J) / Malamba (V)
10h15 Grand tourisme (L)
10h30 Bus et compagnie
11h15 Gourmandises
11h25 TV5 minutes
11h30 Le journal de France 3
12h00 Bouillon de culture (L) / Éclats de rire (Ma) / Le monde est à vous (Me) / Grands solistes (J) / Faites vos gammes (V)
13h00 Faxculture (J) / En toutes lettres (V)
13h05 7 sur 7 (L)
13h15 Mes meilleurs amis (Ma)
13h30 Panorama (Me)
13h45 Sidamag (J)
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La météo des 5 continents
14h30 La chance aux chansons
15h00 En toute liberté (L) / Horizons francophones (Ma) / Sous la couverture (Me) / Alice (J) / Regards d'Afrique (V)

Lundi

15h30 Montagne
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 La place du père
20h00 Au nom de la loi
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le cercle de minuit
23h45 Le soir 3
0h15 Reflets
1h15 Sport Africa
2h15 RFI

Mardi

15h30 Y'a pas match
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Ça se discute
20h00 Temps présent
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le cercle de minuit
23h45 Le soir 3
0h15 Médecins de nuit
1h15 Y'a pas match
1h45 Montagne
2h15 RFI

Mercredi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Bons baisers d'Amérique
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le cercle de minuit
23h45 Le soir 3
0h15 Ça se discute
1h45 Alice
2h15 RFI

Jeudi

15h30 Plaisir de lire
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Taratata
19h45 Génération sensations
20h00 Malamba
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le cercle de minuit
23h45 Le soir 3
0h15 Envoyé spécial
1h45 Magellan
2h15 RFI

Vendredi

15h30 Découverte
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Les carnets du Bourlingueur
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Cultures Canada 1995
23h00 Évasion
23h30 Génération sensations
23h45 Le soir 3
0h15 Taratata
1h30 Bon week-end
2h30 RFI

Samedi

5h25 TV5 minutes
5h30 Rêves en Afrique
6h00 Pique-nique
6h30 Découverte
7h00 Le petit journal
7h30 Val-d'Or/Percé
7h55 TV5 minutes
8h05 Sport Africa
9h00 Reflets
10h00 Regards d'Afrique
10h30 Faites vos gammes
11h25 TV5 minutes
11h30 Le journal de France 3
12h00 Découverte
12h30 Génies en herbe
13h00 Magellan
13h30 Les carnets du Bourlingueur
14h00 Journal télévisé de TV5
14h30 Le jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide du samedi
17h00 Portrait d'Artistes
17h30 Cultures Canada 1995
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Vous ne rêvez pas
20h30 Télécinéma
21h00 La vie d'artiste
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Bon week-end
23h00 Ça cartonne
23h45 Le soir 3
0h00 La place du père
1h30 Viva
2h15 RFI

Dimanche

5h25 TV5 minutes
5h30 Espace francophone
6h00 Évasion
6h30 Le jardin des bêtes
7h00 Le petit journal
7h30 Outremers
7h55 TV5 minutes
8h05 L'école des fans
8h45 Grand tourisme
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 Musiques, musiques
10h30 Mouvements
11h00 La vie d'artiste
11h25 TV5 minutes
11h30 Journal de France 3
12h00 Médecins de nuit
13h00 Faut pas rêver
14h00 Journal télévisé de TV5
14h30 Le monde est à vous
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 30 millions d'amis
17h00 L'école des fans
17h45 Grand tourisme
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 La tournée du grand duc
19h30 Bouillon de culture
20h35 7 sur 7
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Check-up
23h00 Faxculture
23h45 Le soir 3
0h00 Vous ne rêvez pas
2h00 Télécinéma
2h30 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h30 Bon matin
8h00 Le monde ce matin
8h30 Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi à vendredi)
9h00 Le monde ce matin
9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi à vendredi)
10h00 L'Atlantique en direct
11h00 Euronews
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Le journal de France 2
15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Au travail!
18h00 Le monde ce soir
18h30 Capital actions
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Courant pacifique
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Un fleuve aux mille voix
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Horizons francophones
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Trajectoires
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Scully RDI
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Samedi

4h30 Euronews
5h00 D'ici
5h30 Euronews
6h00 La course destination monde
7h00 RDI week-end
7h30 Québec actualités
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Branché
12h00 Bulletin des jeunes
12h30 Au travail!
13h00 L'accent francophone
13h30 Impact
14h00 Montréal cette semaine
14h30 La facture
15h00 Le journal de France 2
15h30 Bulletin de santé
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Branché
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 Journal du siècle
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Plein les bras
21h00 Le point final
22h00 Le téléjournal
22h30 Griffe
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Enjeux
1h00 Un fleuve aux mille voix
1h30 Montréal en spectacle
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Québec actualités

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 Au travail!
5h30 Temps d'affaires
6h00 Bulletin de santé
6h30 Simplement la vie
7h00 RDI week-end
7h30 Montréal en spectacle
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Option éducation
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Courants du pacifique
12h00 Bulletin des jeunes
12h30 Entrée des artistes
13h00 D'ici
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Le journal de France 2
15h30 Le journal du siècle
16h00 Aujourd'hui
15h30 Bulletin des jeunes
17h00 Espace libre
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 Plein les bras
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Second regard
21h30 Point de presse
22h00 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Griffe
0h30 Entrée des artistes
1h00 Impact
1h30 Scully RDI
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Bulletin de santé • Espace libre
4h00 Au travail!

En bref

Ligue Hanover-Taché
(classement au 13 janvier)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	13	2	0	26
Saint-Jean	9	4	0	18
59ers	8	8	0	16
Pine Falls	7	12	0	14
Sainte-Anne	6	8	0	12
La Broquerie	6	11	0	12
Steinbach	4	11	0	18
Saint-Adolphe	4	11	0	8
Warroad *	10	0	0	20

** L'équipe du Minnesota ne fait pas officiellement partie de la ligue.*

Compteurs	B	P	Pts
B. Bouchard, Royals	15	24	39
D. Naaykens, N. Stars	9	28	37
T. Kemball, P. King	10	22	32
R. Lafournaise, 59ers	12	19	31
M. Normandeau, Habs	15	15	30

Les matchs à venir

Le samedi 18 janvier
Pine Falls se rend à Steinbach.

Le dimanche 19 janvier
Île-des-Chênes se rend à Saint-Jean.
Les Warroad se rendent à Saint-Adolphe.

Ligue de ringuette, Eastman
(classement au 13 janvier)

NOVICE	G	P	N	Pts
Lorette	7	0	0	14
Steinbach	6	1	1	13
Sainte-Anne	5	1	1	11
Pineview	2	4	0	4
Niverville	1	5	1	3
Lac Du Bonnet	0	6	1	1
Grunthal	0	4	0	0

PETITES	G	P	N	Pts
Steinbach	8	0	0	16
Niverville	4	2	0	8
Lac Du Bonnet	2	3	0	4
Pineview	2	6	0	4
Landmark	0	5	0	0

TWEENS A	G	P	N	Pts
Mitchell	8	1	1	17
Steinbach	5	1	1	11
Pineview	5	2	0	10
Sainte-Anne	1	3	1	3

TWEENS B	G	P	N	Pts
Landmark	3	3	1	7
Niverville	3	2	0	6
Lac Du Bonnet	0	9	0	0

Ligue Hanover-Taché Junior
(classement au 13 janvier)

	G	P	N	Pts
La Broquerie	10	2	0	20
Mitchell	9	4	1	19
Île-des-Chênes	8	6	0	16
Red River	5	8	0	10
Saint-Adophe	4	8	1	9
Grunthal	2	10	0	4

Compteurs	B	P	Pts
T. Lodewyks, Hawks	22	16	38
R. Hiebert, Mohawks	13	22	35
D. Penner, Mohawks	13	18	31
P. Gauthier, Habs	16	13	29
C. Hebel, Habs	14	13	27

Une initiative de Hockey Manitoba

Les entraîneurs scrutés à la loupe

Depuis que l'ex-entraîneur des Broncos de Swift Current de la Ligue de hockey junior de l'Ouest a été reconnu coupable d'agressions sexuelles à l'endroit de jeunes hockeyeurs, l'Association du hockey mineur du Manitoba (AHMM) est aux aguets. En effet, Hockey Manitoba a lancé le 13 janvier une vaste campagne de sensibilisation contre toutes formes d'agressions envers les jeunes hockeyeurs.

Selon le directeur de l'AHMM, Pat Kirby, les entraîneurs seront soumis à une enquête de la police. «Nous voulons pouvoir mieux identifier les agresseurs et réparer les nombreuses erreurs du passé», affirme-t-il.

De plus, Don Smith, un travailleur social spécialisé dans les cas d'agressions sexuelles sera mis à la disposition des entraîneurs et des enfants. À la fin de janvier, les enfants et les parents auront accès à un numéro 1-800. «Les gens pourront nous appeler sans être identifiés», indique Pat Kirby.

Laurent Lambert, le père de Daniel Lambert qui a évolué sous les ordres de Graham James lorsqu'il jouait dans les rangs juniors, croit qu'avec ces nouvelles mesures les jeunes seront mieux protégés. «J'espère que les parents pourront en savoir plus sur le comportement des entraîneurs. J'approuve l'initiative de l'AHMM, grâce à laquelle les déséquilibrés ne pourront plus entraîner des équipes sportives», espère-t-il.

C'est avec beaucoup de déception que Laurent Lambert a appris les écarts de Graham James. «Daniel s'est toujours bien entendu avec lui et il n'a rien à lui reprocher», précise-t-il. Souvent nous faisons confiance à des entraîneurs sans savoir vraiment qui ils sont, poursuit Laurent Lambert qui espère que les efforts de AHMM permettront aux jeunes qui en ont besoin de demander de l'aide en toute quiétude.



Louis Tétrault croit qu'il est important de maintenir une bonne communication avec ses jeunes



Archives La Liberté

Selon Laurent Tétrault il faut mettre les jeunes sur leurs gardes.

Laurent Tétrault de La Broquerie père de quatre jeunes hockeyeurs, croit que les parents doivent mettre davantage leurs enfants sur leurs gardes. «Souvent les parents consacrent moins de temps à leur enfants, déclare-t-il. Ils doivent communiquer avec eux et observer le travail des entraîneurs. Je questionne souvent mes enfants et je veux qu'ils puissent exprimer leurs incertitudes.»

Daniel Tétrault, l'un de ses fils, joue dans la Ligue junior majeur de l'Ouest avec les Wheat Kings de Brandon. «Si une situation difficile lui arrive, je sais qu'il sera à l'aise pour m'en parler.»

Laurent Tétrault estime que ses enfants sont chanceux d'avoir eu de bons entraîneurs. «C'est peut-être plus facile à contrôler dans un petit village ou tout le monde se connaît. Tandis qu'en ville ou à des niveaux plus élevés les entraîneurs proviennent des quatre coins du pays.»

Il croit cependant que l'AHMM amplifie le problème. «Ils exagèrent et en font trop. C'est essentiel que les parents soient davantage concientisés . Mais des agresseurs, il y a en a dans tous les domaines. Avec cette campagne de sensibilisation, il vont décourager les personnes de bonne foi», estime-t-il.

«C'est dommage d'en arriver là, constate Louis Tétrault ancien entraîneur et père de trois jeunes hockeyeurs. Si nous avions été plus conscients du problème il y a une dizaine d'année, les entraîneurs ne seraient pas obligés de se soumette à une série de questions.»

Selon lui, il est de plus en plus difficile d'être entraîneur. « L'Association du hockey mineur oblige les entraîneurs à participer à des sessions de formation.» Les enquêtes de la police rendront, croit-il, le recrutement d'entraîneurs encore plus difficile.

Louis Tétrault estime que les parents doivent entretenir une bonne communication avec leurs enfants. «Je discute beaucoup avec mes fils, et si quelque chose ne va pas, je peux en parler avec l'entraîneur.»

Entraîneur des Warriors bantam de Niakwa au Parc Windsor, Roger Delaquis pense qu'il est facile de savoir si un entraîneur agresse les jeunes. «Les parents qui suivent le moindrement leurs jeunes peuvent observer leur comportement. Après quelque temps, tout se sait», dit-il.

Marc-Éric BOUCHARD

Tournoi de hockey à Letellier

Saint-Pierre-Jolys défendra son titre

Le tournoi annuel de hockey des Chevaliers de Colomb est présenté les 18 et 19 janvier à l'Aréna de Letellier. L'un des organisateurs de l'activité, Marcel Delorme, croit que les participants vont bien s'amuser. «Ce tournoi nous donne la chance de resserrer les liens avec les membres de partout dans la province», dit-il.

Les Chevaliers de Colomb de Montcalm, de Lorette, d'Île-des-Chênes, Saints-Martyrs-canadiens de Winnipeg, de Letellier, de Saint-Norbert, de Sainte-Anne-des-Chênes et de Saint-Pierre-Jolys s'affronteront de façon amicale. L'année dernière, les représentants de Saint-Pierre-Jolys ont remporté le tournoi.

L'entrée est gratuite. Renseignements: Marcel Delorme au 737-2345.

M.-É. B.



JEAN PERRON

Entre les lignes

Collaboration spéciale



Une société secrète

Dans le monde du hockey, les récentes révélations entourant les crimes d'abus sexuels ne sont pas, pour nous, des nouvelles. Ces situations d'abus étaient connues, mais n'avaient jamais été vraiment exposées au grand jour. Les aveux de Sheldon Kennedy (à l'effet que son ancien entraîneur des ligues mineures, Graham James, lui a fait subir des sévices sexuels) sont un geste courageux de sa part et il faut le féliciter d'avoir levé le voile sur ces agissements impardonnables.

Depuis deux semaines, tout le monde me demande comment a-t-on pu en arriver là.

La réponse est simple: pour plusieurs joueurs qui rêvent d'évoluer dans les grandes ligues, l'entraîneur, c'est l'autorité suprême. Dans trop de cas, il remplace le père.

À cet égard, laissez-moi vous raconter une anecdote qui concerne mon fils (le plus jeune) et moi. Quand je travaillais pour le Canadien, mon fils évoluait dans une petite ligue. Quand j'avais le temps, je me faisais un devoir d'aller le voir jouer. Il n'avait rien contre, mais si je voulais lui donner un conseil, il ne voulait rien savoir de ce que je lui disais. Pour lui, son entraîneur, c'était pas moi.

Ça me faisait bien rire, mais je comprenais parfaitement la psychologie derrière son attitude. Il y a une règle non écrite au hockey. Elle dit ceci: ce qui se passe dans l'équipe, c'est dans l'équipe que ça doit rester. C'est une petite société secrète. Pour bien des jeunes, une équipe de hockey, c'est sérieux. C'est aussi la première expérience de «gang» que les jeunes vivent. Pour un jeune de neuf, dix ans, «sa gang», c'est ce qu'il a de plus important dans la vie. C'est bien connu des entraîneurs bénévoles (souvent des hommes qui ne connaissent rien au hockey, mais qui ont le travail parce qu'ils sont les seuls à avoir du temps à consacrer aux enfants), et comme dans le reste de la société, il y a des croches qui en profitent.

Conscients de leur pouvoir immense sur leurs joueurs, ça devient facile d'abuser des enfants qui rêvent de devenir des vedettes, qui ne savent pas faire la différence entre le bien et le mal, etc. Pour réaliser leurs ambitions, les garçons comprennent que c'est leur entraîneur qui peut décider de leur avenir. Alors ils ne feront rien pour le contrarier: certains iront jusqu'à réaliser leurs plus sombres bassesses sexuelles.

Ceci étant dit, c'est certain qu'il y a des solutions. Je vois deux avenues: la première, c'est de faire en sorte que l'entraîneur soit lui-même un parent. Dans les années 70, nous cherchions à éliminer les parents (jugés encombrants) de notre environnement. Je pense qu'il faut les impliquer à nouveau.

Deuxièmement, il faudra désormais demander des références à ceux qui se porteront volontaires. Cela sera difficile car avant même de faire des vérifications, il y a déjà pénurie d'entraîneurs dans les petites ligues. Mais il n'y a pas à en sortir: ces deux changements seront nécessaires afin d'éviter au maximum la répétition de ces abus sexuels ou psychologiques.

Pour les tout jeunes, le hockey doit rester un jeu, et non une situation qui les traumatisera pour le reste de leur vie.

Cette chronique hebdomadaire est rendue possible grâce aux commanditaires suivants:

Tournoi Coca-Cola

Les Scorpions remportent le bronze

Les Scorpions du Lorette Collegiate se sont contentés de la troisième place lors du tournoi de hockey Coca-Cola des écoles secondaires, en défaisant les Rams de Stonewall par le pointage de 4-1. Cette compétition qui regroupait huit équipes a permis aux représentants du Lorette Collegiate de compétitionner contre les meilleures formations du pays.

La troupe de Jude Boulianne a subi un seul revers en quatre parties lors du tournoi présenté à l'Université du Manitoba du 8 au 12 janvier. «Les joueurs ont démontré beaucoup de fierté et ils ont joué de façon très inspirée, souligne-t-il. À l'exception de quelques erreurs contre les Sabres de Shattuck, nous n'avons rien à nous reprocher.»

Les Scorpions n'ont pu atteindre la finale en subissant un revers de 3-0 face aux représentants du Minnesota, les Sabres de Shattuck. «Ils ont le même style de jeu que nous, dit-il. J'ai fait une erreur de jugement derrière le banc et ça nous a coûté le match. On apprend de nos erreurs et la prochaine fois je saurai quoi faire.»

Les Sabres ont défait en finale les Broncos de Kenora par la marque de 4-0. Par ailleurs, pour ce qui est des honneurs individuels, Dan Aquin et Ryan St-Laurent des Scorpions ont été nommés les joueurs les plus utiles à leur équipe. Les gardiens de but, Gilbert Gélineau et Christian Clavel ont également été à la hauteur de la situation. «Grâce à ce tournoi, nous avons forgé un meilleur esprit d'équipe, constate Jude Boulianne. Il ne reste plus qu'à continuer de la même façon jusqu'à la fin de la saison.»

Il a décroché le titre provincial

Joël Gagnon atteint son premier objectif

Joël Gagnon de Sainte-Agathe et ses partenaires, Ryan Fry, Jim Bush et Jason Smith ont remporté le championnat provincial junior de curling présenté au club East St-Paul de Winnipeg le 11 janvier. La troupe du skip Ryan Fry a vaincu en finale l'équipe de Kyle Werenich par la marque de 9-3.

«Nous avons eu un très bon tournoi. Considérant qu'on avait subi notre première défaite du championnat contre la troupe de Kyle Werenich, nous voulions prendre notre revanche», explique Joël Gagnon. Notre skip a tellement été dominant que notre adversaire a été une proie facile.»

Grâce à cette victoire, le quatuor représentera le Manitoba aux championnats canadiens junior qui auront lieux à Selkirk du 8 au 16 février. «Notre premier objectif est atteint, mentionne Joël Gagnon. Il s'agit maintenant de polir quelques facettes de notre jeu et nous pourrons causer des surprises.»

M.-É. B.

Gagnez des billets du Moose!

Au total, 41 paires de billets seront tirées d'ici au 4 avril 1997 (une paire de billets pour chaque partie locale du Moose du Manitoba).

Les tirages de billets sont réservés à nos abonnés seulement.

Pour gagner, il faut:

1. Trouver la réponse à la question de la semaine en lisant la chronique hebdomadaire de Jean Perron.
2. Remplir le coupon ci-bas et nous le retourner immédiatement en donnant la réponse exacte et toutes les informations demandées. Seuls les coupons originaux ou les reproductions manuelles (fac-similés reproduits non mécaniquement) seront valides. Un seul coupon par enveloppe. Les coupons seront conservés pour tous les tirages de l'année.

Question de la semaine

Y a-t-il pénurie ou abondance d'entraîneurs?

Réponse: ____________

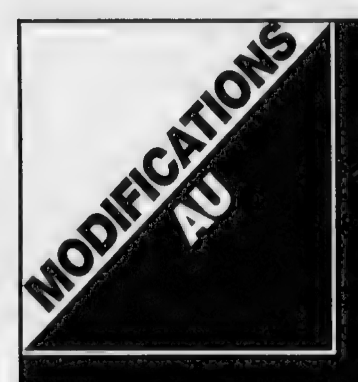
Nom: ____________ Prénom: ____________

Téléphone: ____________ Nº d'abonné: ____________

970117

Pour s'abonner, il suffit de remplir le coupon en page 20 ou d'appeler *La Liberté* au 237-4823 ou (sans frais) au 1-800-523-3355

(Visa ou Master Card obligatoire par téléphone)



RÉGIME D'ASSURANCE-EMPLOI :

Les modifications apportées au Régime d'assurance-emploi sont maintenant en vigueur depuis le 5 janvier 1997. Le nouveau régime a remplacé l'ancien Régime d'assurance-chômage le 1er juillet 1996.

L'assurance-emploi procure une protection de base du revenu des Canadiens et des Canadiennes, en plus d'offrir de nouvelles prestations de soutien au réemploi aux personnes en chômage pour les aider à retourner au travail. Voici des réponses aux questions que vous pourriez vous poser concernant certains de ces importants changements.

QUOI DE NEUF POUR LES PRESTATAIRES ?

Les heures sont-elles maintenant prises en compte plutôt que les semaines ?

Oui. Chaque heure travaillée rémunérée sera prise en compte aux fins d'admissibilité au Régime d'assurance-emploi. Le nombre d'heures minimum requis variera de 420 à 700 (soit l'équivalent de 12 à 20 semaines de 35 heures chacune), selon le taux de chômage de votre région.

Si vous présentez une demande après votre premier emploi ou après une absence de deux ans ou plus du marché du travail, vous devrez désormais avoir accumulé 910 heures pour être admissible.

Pour avoir droit à des prestations de maladie ou de maternité ou encore à des prestations parentales, vous devrez avoir accumulé un minimum de 700 heures de travail.

Pendant combien de temps puis-je recevoir des prestations d'assurance-emploi ?

Le nombre maximum de semaines pour lesquelles des prestations sont payables varie entre 14 et 45, selon le nombre d'heures d'emploi assurable accumulées et le taux de chômage de votre région.

Si je travaille durant 15 heures ou moins par semaine, suis-je couvert désormais en vertu du Régime d'assurance-emploi ?

Oui. Aucun nombre d'heures ni montant gagné minimum par semaine ne seront exigés pour que l'emploi soit assurable. Toutes les heures travaillées seront prises en compte et les cotisations s'appliqueront sur chaque dollar gagné. **Toutefois,** si vous gagnez 2 000 $ ou moins par année, vos cotisations vous seront remboursées au moment de remplir votre déclaration de revenus.

Le fait d'avoir déjà reçu des prestations peut-il influer sur de futures prestations ?

Oui. Le taux normal des prestations est de 55 % de votre rémunération assurable. Celui-ci pourrait être réduit de 1 % pour chaque tranche de 20 semaines de prestations versées depuis juillet 1996. Le taux de prestations pourrait être réduit jusqu'à 50 % du salaire assurable après 100 semaines de prestations. Cet ajustement au taux des prestations s'appelle la *règle de l'intensité.*

À NOTER : *La règle de l'intensité ne s'applique pas aux personnes bénéficiant du supplément de revenu familial, de prestations de maladie ou de maternité ou encore de prestations parentales.*

Qui peut bénéficier du nouveau supplément de revenu familial?

Les prestataires, ayant des enfants à charge, qui reçoivent la prestation fiscale pour enfants et dont le revenu familial est inférieur à 25 921 $ sont admissibles au nouveau supplément de revenu familial. Les prestataires admissibles recevront jusqu'à 65 % de leur rémunération assurable. **Toutefois,** le taux de prestations maximal demeurera de 413 $ par semaine pour tous les prestataires.

Y aura-t-il quelque changement que ce soit dans mes déductions au titre des cotisations d'assurance-emploi à partir de janvier ?

Oui. Le taux de cotisation à l'assurance-emploi pour 1997 est moins élevé que l'an dernier. Toutefois, à compter de janvier, vous remarquerez une différence dans la façon de déduire vos cotisations au cours de l'année. Il n'y a plus de maximum assurable hebdomadaire de 750 $ sur votre rémunération assurable. Les cotisations sont maintenant payables sur chaque dollar gagné jusqu'à concurrence d'un montant maximal annuel de 39 000 $. Une fois ce montant atteint, vous n'aurez plus de cotisations à payer. Par exemple, si votre salaire annuel est de 58 500 $, vous payerez toutes vos cotisations d'assurance-emploi dans les huit premiers mois et n'aurez aucune cotisation à payer pour le reste de l'année.

Puis-je gagner plus qu'avant sans perdre des prestations ?

Oui. Tous les prestataires, quel que soit leur revenu, peuvent gagner jusqu'à 50 $ par semaine ou 25 % de leurs prestations habituelles, le montant *le plus élevé* s'appliquant, sans voir leurs prestations réduites.

Quelles sont les nouvelles prestations de soutien au réemploi ?

Le gouvernement du Canada collabore avec les provinces et les territoires pour établir de nouvelles prestations de soutien au réemploi pour aider les Canadiens et les Canadiennes à réintégrer le marché du travail.

Ces prestations peuvent comprendre les mesures suivantes : *subventions salariales ciblées* pour inciter les employeurs à offrir une expérience en milieu de travail pouvant mener à un emploi à long terme; *aide au travail indépendant* pour aider les personnes sans emploi à démarrer leur propre entreprise; *partenariats pour la création d'emploi,* des partenariats locaux visant à créer des emplois durables dans votre collectivité.

QUOI DE NEUF POUR LES EMPLOYEURS ?

La méthode de déclaration des données sur l'emploi a été révisée dans le cadre du nouveau Régime d'assurance-emploi. Le gouvernement du Canada et les employeurs ont collaboré à mettre en place un système simplifié de déclaration des données. Une trousse d'information a été envoyée à tous les employeurs. Si vous ne l'avez pas reçue, veuillez communiquer avec le Centre de ressources humaines du Canada le plus près.

En quoi diffère le Relevé d'emploi ?

En règle générale, vous devrez déclarer, pour chaque employé, uniquement les premier et dernier jours de travail, le nombre total d'heures travaillées au cours des périodes de paye des 53 dernières semaines et la rémunération assurable totale des 27 dernières semaines.

Qu'est-ce que le nouveau système basé sur les heures de travail ?

Depuis le 1er janvier 1997, chaque heure travaillée et rémunérée est assurable. Autrement dit, le revenu de tous les travailleurs est maintenant assurable.

Les cotisations sont-elles maintenant calculées différemment ?

Oui. Elles sont maintenant calculées d'après chaque dollar de rémunération assurable, jusqu'à concurrence d'un maximum *annuel* de 39 000 $ plutôt que d'un maximum hebdomadaire.

En quoi consiste le nouveau programme pour l'embauche de nouveaux travailleurs ?

Si vous êtes un petit employeur et qu'en 1996 vous avez payé moins de 60 000 $ en cotisations de l'employeur, vous aurez droit à un remboursement en 1997 et 1998, si votre facture de cotisations augmente de 250 $ ou plus.

APPLICATION PLUS SÉVÈRE DE PÉNALITÉS

Aux termes du Régime d'assurance-emploi, les prestataires coupables de fraude devront satisfaire à des règles d'admissibilité plus sévères. Un plus grand nombre d'heures de travail seront nécessaires pour présenter de nouvelles demandes et les pénalités financières augmenteront.

Les employeurs qui participent à une fraude feront également face à des pénalités plus sévères pouvant s'élever jusqu'à 12 000 $ par infraction ou au total des pénalités imposées au prestataire dans le cas de collusion.

Si vous avez fait une erreur de bonne foi et avez oublié de nous en informer, il n'est pas trop tard pour le faire. En vertu de notre politique concernant la divulgation volontaire, nous pouvons annuler toute pénalité ou poursuite, advenant que le cas ne fasse pas déjà l'objet d'une enquête.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

- Composez sans frais le 1 800 276-7655 pour obtenir votre brochure sur le nouveau Régime d'assurance-emploi du Canada (ATME : 1 800 465-7735).
- Passez au Centre de ressources humaines du Canada le plus près, dont l'adresse figure dans la section du gouvernement du Canada de votre annuaire téléphonique, sous la rubrique «Développement des ressources humaines Canada».
- Consultez notre site Internet au http://www.hrdc-drhc.gc.ca


Développement des ressources humaines Canada

Human Resources Development Canada

Canada

Nécrologies

Eveline Hamon, s.g.m.

Après quelques mois seulement de maladie, sœur Eveline Hamon est décédée subitement le 11 janvier 1997 à la Maison provinciale des Sœurs Grises, à l'âge de 82 ans.

Elle est née à Gravelbourg (Saskatchewan) le 13 juillet 1914, de l'union de Jean-Marie Hamon et de Florinda Lagarde, d'une famille de six enfants. Par le baptême, le 14 juillet, elle est devenue enfant de Dieu sous les noms de Eveline Rose-Alma.

À l'âge de 22 ans, Eveline Hamon sollicite son admission chez les Sœurs Grises à Saint-Boniface. Elle fit ses premiers vœux le 15 février 1939 et se consacra définitivement au service de Dieu par des engagements perpétuels trois ans plus tard, à la Maison-mère des Sœurs Grises à Montréal.

Dès 1944, sœur Hamon terminait ses études d'infirmière à l'Hôpital général Saint-Boniface. Malgré une santé plutôt frêle, nous la retrouvons tour à tour à l'Hôpital général Saint-Boniface, l'Hôpital La Vérendrye, Fort Frances, l'Hôpital de Regina, au Sanatorium Saint-Vital, à l'Hôpital de Berens River et au Centre Hospitalier Taché.

Sœur Hamon a laissé le souvenir d'une personne compétente, exigeant un travail bien fait, tout en étant respectueuse des malades qu'elle aimait et servait sans compter ses heures. Elle s'est dévouée ainsi jusqu'en 1992, alors qu'elle a dû accepter sa retraite à cause d'une santé défaillante. Depuis quelques mois seulement, elle avait été admise à l'infirmerie de la Maison provinciale où sa santé déclinait visiblement. Le 11 janvier 1997 elle est partie subitement vers la Maison du Père.

Sœur Eveline Hamon laisse dans le deuil sa sœur Gilberte (Cayer), une belle-sœur Thérèse (Emile Hamon), des neveux et nièces.

Elle a été précédée par ses parents Jean-Marie et Florinda (Lagarde), deux sœurs Jeanne (A. Kosolofski), Germaine (R. Toupin), son frère jumeau Julien et Emile.

Une liturgie de la Parole a été célébrée le lundi 13 janvier à 19 h 30 à la Maison provinciale des Sœurs Grises au 151, rue Despins. La messe de la Résurrection a été présidée au même endroit le 14 janvier à 10 h, par l'abbé Léo Couture.

La direction des funérailles de sœur Eveline Hamon a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

Aimé Arthur Freynet

Le 9 janvier 1997 à l'hôpital Bethesda de Steinbach, Aimé Freynet de La Broquerie (Manitoba) est décédé à l'âge de 75 ans. Il était l'époux bien-aimé de Simonne (née Courcelles).

Outre son épouse Simonne, monsieur Freynet laisse dans le deuil sa fille Jocelyne (Rick Funk) de Giroux; ses trois fils: Aurèle (fiancée Tammy Unger) de La Broquerie, Gaetan (Barbara) d'Eagle Bend, au Minnesota, et Valmont (fiancée Lynne Blanchette) de Hinton, en Alberta; ses quatre petits-enfants: Michael et Chantal Freynet, Janelle et Tyler Funk; ses deux frères Edgar et Emmanuel (Alice), tous de Saint-Boniface; et son beau-frère Gil Balcaen. Il a été précédé de deux sœurs: Elodie Balcaen en 1996 et Irène Fabas en 1994.

Les prières et la veille du corps ont eu lieu le lundi 13 janvier à 13 h 30, suivies des funérailles à 14 h à l'église catholique Saint-Joachim de La Broquerie, célébrées par le frère Edouard Banville. L'enterrement a suivi dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient six neveux de monsieur Freynet.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire Loewen, Steinbach, (204) 326-1351.

Chronique religieuse

Développement et Paix au Rwanda: Au-delà de l'urgence



Hubert BALCAEN
Conseil diocésain de Saint-Boniface

Depuis l'automne 1996, les média ont parlé presque tous les jours de la situation tragique de la population du Rwanda et de l'est du Zaïre, et de celle presque désespérée de 1,2 million de personnes réfugiées dans la région des Grands Lacs africains. Le retour de 300 000 réfugiés au Rwanda déplace géographiquement le problème, mais en soi, ne le résout en rien. Le Canada a courageusement assumé, à ce moment, la responsabilité d'une force multinationale d'interposition pour venir en aide aux réfugiés.

Rappelons quelques faits quant à l'engagement de Développement et Paix, l'organisme officiel de l'Église catholique canadienne pour la solidarité avec les pays du Sud, au Rwanda. Lors de la crise survenue au printemps de 1994, Développement et Paix, *en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), mène un programme de 2,2 millions $ pour appuyer les initiatives de réhabilitation et de réinsertion sociale des groupes sociaux rwandais les plus vulnérables et les plus délaissés.*

Ce programme, d'une durée de deux ans se réalise en partenariat avec des associations de veuves rescapées du génocide (les femmes rwandaises composent maintenant presque 70% de la population) et des syndicats paysans.

Concrètement, le programme intervient à plusieurs niveaux:

- *la réinstallation de 1 500 familles par le biais d'un appui à la construction de maisons et à l'achat d'équipements ménagers;*
- *l'amélioration de la situation économique de 43 000 familles par un appui aux activités génératrices de revenus et à la création de fonds permanents de crédit gérés par les communautés;*
- *la réhabilitation psychologique des rescapés du génocide;*
- *la réinsertion sociale des femmes par le développement de moyens de défense des droits;*
- *le renforcement du tissu social par un appui institutionnel à des organisations de femmes et de paysans;*
- *l'établissement de liens de solidarité entre des groupes de femmes au Québec et des groupes de femmes rwandaises.*

Les bienfaiteurs et bienfaitrices de Développement et Paix se demandent comment on peut faire un don pour venir en aide au Rwanda.

Développement et Paix n'organise pas, pour le moment, de collecte de fonds spéciale à cette fin. Si quelqu'un songe, toutefois, à faire un don pour le Rwanda, ou à organiser une collecte de fonds, Développement et Paix sera heureux de canaliser les contributions vers l'important programme qu'il a déjà en place au Rwanda depuis mars 1996 et que nous avons décrit plus haut. Tout don ou contribution peut être adressée à:

Développement et Paix
210, rue Masson
Bureau 227
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H4

Développement et Paix remercie les lecteurs et lectrices du journal qui ont, d'une manière ou d'une autre, montré leur solidarité envers l'organisme, et les encourage à continuer à le soutenir à un moment où les besoins se font sentir de façon aiguë et où l'organisme a, plus que jamais, besoin de l'appui de toutes les personnes soucieuses de la solidarité internationale.

Gens d'ici

Ordre du Canada

«Je suis très surpris, je ne m'attendais pas à ça», lance le Dr Patrick Doyle, qui vient d'apprendre sa nomination pour l'Ordre du Canada.

Établi à Sainte-Anne depuis 1948, le Dr Doyle a entre autres travaillé à la construction d'écoles dans la division scolaire Seine. Mais c'est son engagement dans le secteur de la santé qui lui a valu d'être reconnu par la communauté.



Dr Patrick Doyle.

Il a, par exemple, joué un rôle décisif dans l'établissement de la Villa Youville à Sainte-Anne-des-Chênes. Il a également été président du conseil d'administration de l'Hôpital général Saint-Boniface, de l'Association catholique de la santé du Canada, ainsi que du Collège des médecins du Manitoba.

«En 1962, quand je suis entré à la Commission des Hôpitaux, j'ai eu l'occasion de travailler à l'établissement d'un système de santé pour les personnes âgées. Nous avons étudié pendant un mois les systèmes européens pour arriver à ce que nous avons proposé. C'est une chose dont je suis très fier», indique-t-il.

Le deuxième récipiendaire de l'Ordre du Canada est le père Arthur Lacerte. Originaire de Marcelin en Saskatchewan, sa famille s'est établie à Sainte-Anne-des-Chênes alors qu'il était âgé de quatre ans. Arthur Lacerte est entré chez les Oblats de Marie-Immaculée en 1934. Il a d'ailleurs occupé le poste de Provincial des Oblats.

Le père Lacerte a œuvré longtemps dans l'enseignement, notamment au Collège Mathieu en Saskatchewan et en tant que recteur de la Faculté Saint-Jean en Alberta.



Père Arthur Lacerte.

«J'ai eu deux carrières dans ma vie: l'enseignement et plus tard, l'administration, avoue-t-il. C'est là que j'ai eu l'occasion de travailler pour la cause du français dans l'Ouest.»

Le père Lacerte est aussi très fier de son travail auprès des sans-abris et des démunis. C'est lui qui a mené à bien le projet Ex-Kalay, une maison d'accueil pour personnes dans le besoin, à Saint-Norbert. Il a également négocié la vente du terrain de l'ancien juvénat des Sœurs Grises, site sur lequel a été construit le Centre culturel franco-manitobain.

Anie CLOUTIER

SOCIÉTÉ

Vous avez vu le film et les avez trouvés mignons?

Toute la vérité à propos des dalmatiens!

Dans le film, le chien actionne le bouton de la douche pour son maître.

Dans la vraie vie, la chienne réussit à déshabiller le lit d'eau, faire sauter le bouchon et jaillir une fontaine d'eau, ce qui lui permet de se désaltérer tranquillement...

«On a entendu un bruit de lappement, raconte Daniel Boucher. Quand on s'est rendus dans la chambre, en haut, il y avait de l'eau partout!»

Dans le film, le chien actionne la cafetière, puis ouvre la porte d'entrée pour récupérer la bouteille que vient de livrer le laitier.

Dans la vie, la chienne a dû avoir un désaccord avec les goûts de ses maîtres. Toujours est-il qu'elle a décidé d'enlever le papier peint qui recouvrait une partie du mur du deuxième étage. «On l'a vue dans le miroir, un morceau de papier peint dans la bouche... Quand on est arrivés en haut, la moitié du mur manquait... elle avait arraché la tapisserie et le ciment est venu avec!»

Dans *Les 101 Dalmatiens*, l'acteur Jeff Daniels a pour son chien une affection qui ne souffre aucun compromis. Dans la vie, Daniel Boucher secoue souvent la tête dans un mouvement de découragement. Mais sa dalmatienne, nommée Amici, fait partie de la famille, pour le meilleur et pour le pire!

Daniel Boucher et sa femme Johanne Cerilli ont adopté Amici il y a huit ans, sans savoir que leur petite chienne était sourde, et sans savoir qu'elle était dotée d'un tempérament pour le moins hyperactif. «Elle avait huit semaines, raconte Johanne Cerilli, et on la gardait dans la cave, la nuit. On avait installé une barrière faite d'une planche de bois qui allait à ma taille. Elle n'aimait pas du tout être loin de nous. Elle a si bien essayé de sauter par-dessus la planche qu'elle y est arrivée! On aurait dû se douter alors de quel genre de chien on avait hérité...»

Les dalmatiens sont de grands chiens. Ces kilos de muscles pleins d'énergie ont besoin de bouger, et ils ont aussi leur caractère. Pas faciles à dompter, ils sont cependant très fidèles à leur maître, à qui ils peuvent vouer une très possessive affection. «Ces chiens ont une telle loyauté pour leur maître qu'ils peuvent devenir trop protecteurs, explique Johanne Cerilli. Il faut vraiment les aider à "socialiser".»



photo: Sylviane Lanthier

Amici pose affectueusement la tête sur Maxime, le fils de Daniel Boucher et Johanne Cerilli.

Pas de problème pour Amici; elle aime la visite. Elle vous adoptera si bien qu'elle s'asseoira littéralement sur vous, dans une attitude qui dit assez bien: tant que tu es chez moi, tu es à moi! À la condition d'aimer la race canine et de patienter jusqu'à ce qu'elle ait terminé la cérémonie d'accueil, qui consiste en forces jappements et grognements, elle deviendra par la suite un chien très gentil, vous tendra la patte et sera très heureuse de l'attention que vous lui porterez.

Si vous avez vu *Les 101 Dalmatiens*, vous aurez compris que quand un dalmatien a une idée dans la tête, il vous mènera jusqu'au bout du monde pour la poursuivre, et jusque dans une mare pleine de boue s'il le faut. Bref, le maître n'est pas toujours celui qui marche à deux pattes. Mais ces chiens savent aussi être charmants et gracieux, et ont le tour de vous attacher à eux. Résultat: vous êtes prêt à leur pardonner bon nombre de leurs frasques pour avoir la satisfaction de sentir leur tête se poser sur votre épaule et y rester, dans un geste d'affection qui vous comble de plaisir.

Les Cerilli-Boucher ont hérité d'un spécimen plutôt difficile, mais, dit Johanne Cerilli, la surdité est-elle une raison suffisante pour s'en débarrasser? «Avoir su plus tôt qu'elle était sourde, nous l'aurions confiée à des gens qui savent dompter les chiens sourds. Nous sommes allés dans une école pour chiens normaux et ce n'était pas suffisant.»

Daniel Boucher ne peut s'empêcher de rigoler en ajoutant: «Nous sommes le seul couple à avoir failli couler le cours!» Tandis que les autres maîtres appelaient leur chien, qui répondait et venait se coucher à leurs pieds gentiment, Daniel Boucher s'époumonait à appeler: Amici, ici!, Amici, ici!, devant un animal qui le regardait, tête penchée, l'air complètement... bouché.

Leurs doutes se sont alors confirmés. «Et là, tu tiens ton petit chien dans tes mains, ce n'est pas encore un gros adulte, et tu te dis: oui, il est sourd, et après?», raconte Johanne Cerilli, qui ignorait que sa chienne allait avoir autant d'énergie. Même au sortir d'une opération qui a nécessité une anesthésie, Amici est restée vigoureuse. «Tous les autres chiens étaient prostrés dans leur cage, mais pas elle. Il fallait voir le vétérinaire quand il nous l'a amenée... Il avait du mal à tenir la laisse et s'est cogné contre le cadre de porte!»

Depuis un peu plus de deux mois, les Cerilli-Boucher donnent à leur chienne des tranquillisants qui l'aide à voir la vie d'un œil plus serein. Sa surdité la rend plus nerveuse en vieillissant, mais ses maîtres sont trop attachés à Amici pour accepter de la laisser partir pour cette raison. Et puis un chien pareil, ça met du piment dans votre vie quotidienne, et pas besoin d'aller puiser ailleurs pour avoir des anecdotes rigolotes à raconter!

Dans le film, Jeff Daniels n'utilise-t-il pas les expériences de ses chiens pour en faire des jeux vidéos grâce auxquels il trouve la fortune? Qui sait, si Daniel Boucher écrivait ses histoires, peut-être en ferait-il un *best-seller*?

Sylviane LANTHIER

Bonjour!

Quand tu te lèves le matin, regardes-tu le temps qu'il fait dehors? Il y a de bonnes chances que tu le fasses. Tu n'y penses peut-être pas souvent, mais tu fais attention à la température. Si tu n'y faisais pas attention, tu pourrais te retrouver avec un manteau sur le dos un jour de canicule ou sur ta planche à roulettes lorsqu'il te faudrait des patins!

Poursuis ta lecture pour découvrir de quelles façons étonnantes la température l'hiver a une influence sur ton corps, sur ton mode de vie et sur les animaux avec qui tu partages cette planète.

Bicolo

Le Club de Bicolo

Il neige! *dans toutes les langues*

(La prononciation est entre les parenthèses)

1. Kar yagiyor! (car yah e your)
2. تثلج السماء (tooth ledge assama a)
3. ᑲᓐᓂᕐᐳᖅ (kannerpok)
4. Está nevando! (esta ne van do)
5. Det sneer! (de snayer)
6. बरफ़ पड़ रही है (baraf gerti)
7. Está a nevar! (esh ta na var)
8. Het sneeuwt! (het snayoot)
9. ᒥᐢᐳᐣ (mi spoon)
10. ゆきがふります (yuki ga furi masu)

1. Turc 2. Arabe 3. Inuit 4. Espagnol 5. Danois 6. Hindi 7. Portugais 8. Hollandais 9. Cree 10. Japonais

Saurais-tu prévoir le temps?

Aimerais-tu connaître le temps qu'il fera sans avoir à écouter la radio? Autrefois, les fermiers, les chasseurs, les marins et les pêcheurs observaient les signes de la nature pour prédire le temps. Apprends à reconnaître ces signes avec le jeu que je te propose.

D'après toi, les anciens avaient-ils raison de croire en ces signes? Tes grands-parents connaissent-ils des signes de ce genre pour prédire le temps? Et tes parents?

Coche la bonne réponse. Quelle température annoncent les signes suivants?	Il va faire froid ou neiger.	L'hiver sera dur cette année!	Le temps doux s'en vient...
1. Les vaches broutent tournées vers le Sud.	❑	❑	❑
2. La nouvelle écorce des arbres est plus épaisse qu'à l'habitude.	❑	❑	❑
3. Les marmottes sont plus actives.	❑	❑	❑
4. Les chats nettoient leurs oreilles plus souvent.	❑	❑	❑
5. Les cochons poussent des cris plus forts.	❑	❑	❑
6. La pelure des oignons est épaisse.	❑	❑	❑
7. La rayure brune sur le dos des chenilles à poils est plus large que d'habitude.	❑	❑	❑
8. Le feu brûle plus vite, avec une flamme bleue.	❑	❑	❑
9. Les arbres produisent beaucoup de glands.	❑	❑	❑
10. La lune est entourée d'un halo.	❑	❑	❑

Chez les tortues, les lézards et les alligators, le sexe des bébés dépend de la température qu'il faisait pendant leur développement dans l'œuf! Beaucoup d'espèces de tortues ont des bébés femelles s'il a fait chaud et des bébés mâles s'il a fait froid. Chez les alligators, c'est l'inverse qui se produit.

Chaque petit flocon contient une syllabe d'un mot. Peux-tu trouver cinq mots se rapportant à l'hiver?

PEL LE PÊ FRIS GE SON FLEU TE NEI SOUF SE TEM

1. __________
2. _____
3. _____
4. __________
5. _______

Réponses: 1. Frissonner 2. Neige 3. Pelle 4. Souffleuse 5. Tempête.

Le bonhomme de Neige

Quel dessin est différent des autres?

Brrrrrrrrr!

En 1578, l'explorateur britannique Martin Frobisher a enregistré une grosse tempête de neige dans le nord du Canada. Il est tombé environ 15 cm de neige... en plein milieu du mois de juillet!

Des os de chameaux furent découverts avec des restes de végétations dans l'Arctique. Il semble qu'il y a des milliers d'années, les étés arctiques étaient suffisamment longs pour permettre aux plantes de pousser et de nourrir les chameaux.

Pendant l'hiver 1955-56, le mont Rainier aux États-Unis, a été enfoui sous 25,4 mètres de neige; c'est suffisant pour recouvrir un édifice de quatre étages!

La région la plus froide de la Terre est Vostok, en Antarctique, où la température a chuté jusqu'à - 88,3°C.

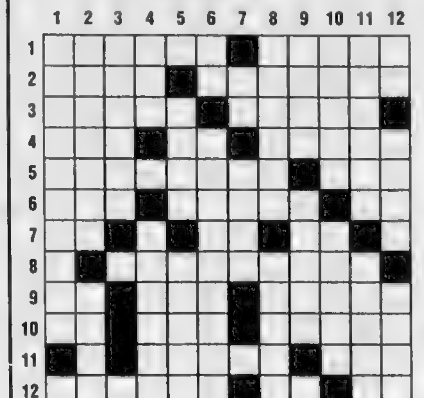
Expérience:



Pour bien observer les cristaux de neige, mets un verre à refroidir dans le congélateur. Ouvre la fenêtre et «cueille» des flocons sur le verre bien froid. Avant qu'ils ne fondent, observe-les vite à la loupe. Ils sont différents mais tous construits sur le même modèle: une étoile à six branches bien régulière, comme un dessin géométrique. Dessine certains des modèles observés.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 57



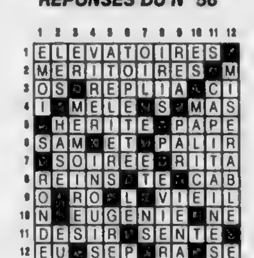
HORIZONTALEMENT

1. Imagination vaine. – Actions.
2. Prén. masc. – Travail.
3. Polir à la lime. – Qui aime à rire.
4. Soustrait. – Fleuve côtier. – Toujours vert.
5. Qui appartient à la navigation. – Dans la rose des vents.
6. Art de lancer. – Espace de temps que dure une chose. – Inf.
7. Unique en son genre. – Inflammation des synoviales du poignet. – Adv. de lieu.
8. Médiation.
9. Soleil, chez les Égyptiens. – Époque. – Qui rend service.
10. Éminence. – Sur lequel on bâtit. – Lit une seconde fois.
11. Fine baguette de bois, entre le cheviller et le manche des instruments de musiques à cordes (moins une lettre). – Période.
12. Pèse une deuxième fois. – Petit ruisseau. – De l'espagnol.

VERTICALEMENT

1. Qui se fait par un acte de volonté.
2. Prenais pour modèle. – Compagne.
3. Qui sème.
4. Colère. – Femelle de l'âne.
5. Incursion rapide. – Nombre.
6. Abrév. de numéro. – Peinture en couleurs délayées à l'eau.
7. Patrie d'Abraham. – Mari de Bethsabée.
8. Prudente. – Boucher avec de la maçonnerie.
9. Inventa. – La meilleure partie.
10. Mammifère insectivore. – Refuge.
11. Polit par frottement une pierre précieuse. – Nommer par élection.
12. Pron. pers. – Tendon des muscles. – Comm. de Morbihan.

RÉPONSES DU N° 56



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	L	E	V	A	T	O	I	R	E	S	■
2	M	E	R	I	T	O	I	R	E	S	■	M
3	O	S	■	R	E	P	L	I	A	■	C	I
4	I	■	M	E	L	E	■	S	■	M	A	S
5	■	H	E	R	I	T	E	■	P	A	P	E
6	S	A	M	■	E	T	■	P	A	L	I	R
7	■	S	O	I	R	E	E	■	R	I	T	A
8	R	E	I	N	S	■	T	E	■	C	A	B
9	O	■	R	O	■	L	■	V	I	E	I	L
10	N	■	E	U	G	E	N	I	E	■	N	E
11	D	E	S	I	R	■	S	E	N	T	E	■
12	E	U	■	S	E	P	■	R	A	■	S	E

LE SAVIEZ-VOUS?

L'immigration chinoise au Canada

1. En quelle année les premiers immigrants chinois sont-ils arrivés au Canada?

A. 1956
B. 1920
C. 1896
D. 1858

2. De quelle ville américaine arrivaient-ils?

A. New-York
B. Los Angeles
C. San Francisco
D. Chicago

3. Les immigrants chinois ont établi leur première communauté dans quelle ville de la Colombie-Britannique?

A. Victoria
B. Vancouver
C. Barkerville
D. Burnaby

4. Selon le recensememt de 1991, combien y-a-t-il de Canadiens d'origine chinoise?

A. 900 000
B. 200 000
C. 600 000
D. 400 000

5. Selon l'horoscope chinois, l'année 1997 est celle de quelle animal?

A. Du sanglier
B. Du chat
C. Du buffle
D. Du papillon

6. 1996 était l'année de quelle animal?

A. Du cochon
B. Du singe
C. De l'orignal
D. Du rat

7. La plupart des immigrants sont originaires de quelle province de Chine ?

A. Maoding
B. Jix-o-Ping
C. Guandong
D. Mo Ivy Li

8. En quelle année l'immigration chinoise fut-elle libéralisée?

A. 1961
B. 1924
C. 1947
D. 1951

9. Au 15e jour de l'année nouvelle, les Chinois fêtent quel festival?

A. Festival du sorcier
B. Festival des lanternes
C. Festival du soleil
D. Festival du dragon

10. Pour les Chinois quel fruit évoque la paix?

A. L'orange
B. La banane
C. La pomme
D. Le bleuet

Compilé par Marc-Éric BOUCHARD

Source: Société canadienne des Postes

Réponses: 1-D; 2-C; 3-C; 4-C; 5-C; 6-D; 7-C; 8-C; 9-B; 10-C



Recette

Purée de pommes de terre légère à l'ail et aux fines herbes

6 pommes de terre à cuire au four ou Yukon Gold (non pelées), coupées en quartiers
3 ou 4 gousses d'ail
3 tiges de thym frais (facultatif)
1/2 tasse (125 mL) de lait écrémé évaporé, chaud
1/4 de tasse (50 mL) de ciboulette fraîche, hachée
Sel et poivre



- Dans une grande casserole, couvrir les pommes de terre, l'ail et le thym (si désiré) avec de l'eau froide; amener à ébullition. Couvrir et laisser mijoter pendant 15 minutes ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres. Bien égoutter. Retirer les tiges de thym.
- Remettre les pommes de terre, l'ail et les feuilles de thym dans la casserole; assécher le tout à feu doux pendant 1 à 2 minutes. Piler les pommes de terre et l'ail à l'aide d'un pilon à pommes de terre. Ajouter graduellement le lait évaporé et la ciboulette.
- Saler et poivrer au goût.

Donne 6 portions.

Les Petites ANNONCES



Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925-1900.
Fax: 925-1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

***Léo V. Teillet**, B.A., LL.B.*
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man.) R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
200, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

Cet espace est à votre disposition!

Vous déménagez?
Si c'est le cas,
veuillez nous en informer
sans tarder
afin de ne manquer
aucun de nos articles.

LA LIBERTÉ
Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340, boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

Recyclez
ce journal!

SERVICES

APA Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921



CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUELS
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018
Heures d'ouverture normales:
de 9 h 30 à 18 h
du lundi au samedi

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231-4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

SERVICES

针 灸 药



MARTIN JOYAL
D.Ac., D.M.C.
Médecine chinoise
herbes · acupuncture
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 957-7087

PCS direct
SERVICES DE COMMUNICATION PERSONNEL
Denis Jolicoeur; gérant
Christian Asselin
Pour tous vos besoins de communication
- Téléphones cellulaire
- Vidéo Satellites
- Transmetteurs à distance de démarrage de voitures

MTS Mobility Centre
1128, rue Main (à Redwood)
Tél: 589-2000 cellulaire: 771-8187
Télécopieur: 582-4478

COMPTABLES AGRÉÉS

Coopers & Lybrand
Couture Forest Cadieux
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

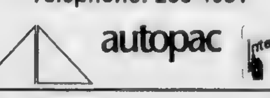
Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255-2459.

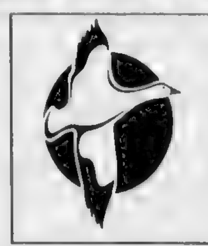
ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



Encouragez nos annonceurs!

Abonnez-vous à LA LIBERTÉ et obtenez GRATUITEMENT



et



un laissez-passer familial
(2 adultes, 2 enfants)
au marais Oak Hammock

L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	125 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	250 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________

Éducation postsec



perspectives francophones

Association de la presse francophone

Une question de **perspectives**...

Mieux formée que les précédentes, chaque nouvelle génération de diplômés réinvente les «modes» d'emploi. La prochaine à entrer sur le marché du travail devra définir le troisième millénaire.

Plus que toute autre, cette génération pourra étudier dans la langue de son choix.

En matière d'éducation postsecondaire, les perspectives francophones sont considérables. Les collèges et les universités s'activent dans pratiquement toutes les disciplines. Des mécanismes nouveaux les rendent plus accessibles, mais ce rapprochement de la clientèle ne suffit pas. Les établissements d'enseignement doivent être en mesure de tisser, entre eux, des liens de plus en plus étroits.

Quand les institutions se font partenaires, les communautés francophones, acadienne et québécoise y gagnent une valeur ajoutée.

Certes, il y a un prix à payer pour garantir la diversité et l'excellence des programmes d'études, partout au pays. Autrement, comment ce dernier pourrait-il entreprendre le XXIe siècle sans recourir à des professionnels, bâtisseurs de tous les domaines, capables de vivre, de travailler et d'apprendre en français?

Guy-Marc Dumais



Édition
Association de la presse francophone
325, rue Dalhousie, pièce 702, Ottawa (Ontario) K1N 7G2
Téléphone : (613) 241-1017
Télécopieur : (613) 241-6193
www.apf.ca

Direction générale
Guy-Marc Dumais

Coordination du projet
Annie Crevier
Johanne Coulombe

Publicité
OPSCOM
Nicole L. Lavoie
Anne-Marie Marcil
Téléphone : (613) 241-5700
Télécopieur : (613) 241-6313

Comptabilité
Manon St-Denis Brunet

Collaborateurs
Daniel Marchildon
Martin Comtois
Marlène Bélanger
Alain Bessette
Pierre Couture
Yves Lusignan
Reine Degarie
François Vigneault
Jacques Des Becquets
Patricia Hélie

Lecture d'épreuves
Jacques Côté

Impression
Imprimeries Transcontinental Inc.

Pelliculage
So-Tek Graphics

Mise en pages
Groupe R.G. Design
René Mercier

Illustrations
Jacques Laplante

Éducation postsecondaire : perspectives francophones est tiré à 225 000 exemplaires et encarté dans les journaux suivants :

Le Gaboteur	(Stephenville)	Terre-Neuve
Le Courrier	(Yarmouth)	Nouvelle-Écosse
La Voix acadienne	(Summerside)	Île-du-Prince-Édouard
L'Aviron	(Campbellton)	Nouveau-Brunswick
Le Madawaska	(Edmundston)	Nouveau-Brunswick
Le Moniteur acadien	(Shediac)	Nouveau-Brunswick
Pro-Kent	(Richibouctou)	Nouveau-Brunswick
Le Devoir	(Montréal)	Québec
Agricom	(Clarence Creek)	Ontario
Le Carillon	(Hawkesbury)	Ontario
Le Droit	(Ottawa)	Ontario
L'Express	(Orléans)	Ontario
Le Goût de vivre	(Penetanguishene)	Ontario
L'Horizon	(Kapuskasing)	Ontario
Le Journal	(Cornwall)	Ontario
Le Métropolitain	(Mississauga)	Ontario
Le Nord	(Hearst)	Ontario
Le Reflet	(Embrun)	Ontario
Le Rempart	(Windsor)	Ontario
La Tribune	(Sturgeon Falls)	Ontario
Le Voyageur	(Sudbury)	Ontario
La Liberté	(Saint-Boniface)	Manitoba
L'Eau vive	(Regina)	Saskatchewan
Le Chinook	(Calgary)	Alberta
Le Franco-albertain	(Edmonton)	Alberta
Le Soleil de Colombie	(Vancouver)	Colombie-Britannique
L'Aurore boréale	(Whitehorse)	Yukon
L'Aquilon	(Yellowknife)	Territoires du N.-O.

Les textes publiés dans ce supplément national reflètent l'opinion de leurs auteurs respectifs et ne correspondent pas nécessairement aux opinions de l'éditeur ou des annonceurs. L'emploi généralisé du masculin sert uniquement à alléger le texte.

L'APF tient à remercier le ministère du Patrimoine canadien de son soutien financier.

Janvier 1997



PRIME MINISTER • PREMIER MINISTRE

C'est avec plaisir que j'adresse mes cordiales salutations à tous les lecteurs de ce cahier spécial sur l'éducation postsecondaire, publié sous les auspices de l'Association de la presse francophone.

Dans un monde en profond changement, l'éducation revêt une importance indéniable. Le Canada a besoin d'une relève professionnelle et de haut calibre pour assurer sa prospérité sur les marchés internationaux, et la formation des jeunes est plus que jamais un élément essentiel du progrès. J'encourage donc les jeunes francophones à acquérir un diplôme qui leur permettra d'apporter une contribution significative à l'essor de leur communauté et du pays tout entier. Fidèles à leur langue et à leur culture, ils poursuivront ainsi l'oeuvre entamée par leurs courageux prédécesseurs et aideront à bâtir le Canada de demain!

Je félicite les organisateurs, qui ont travaillé d'arrache-pied pour produire ce magnifique cahier et vous souhaite, à tous et à toutes, la meilleure des chances face aux défis de l'avenir.

Jean Chrétien

OTTAWA
1997

Choisir entre le collège et l'université :

Y a-t-il un job au bout?

par Daniel Marchildon

Une personne aurait 50 pour cent plus de chances de décrocher un emploi grâce à son diplôme universitaire[1]. Elle aurait aussi une idée moins précise de l'emploi qu'elle finira par occuper.

Le vaste choix dans le secteur postsecondaire, soit quelque 300 programmes offerts complètement ou partiellement en français dans plus d'une vingtaine d'universités, une dizaine de collèges et une cinquantaine de Cégeps[2], est un phénomène récent.

Bien que certaines universités canadiennes aient plus d'un siècle et demi d'histoire, les collèges d'arts appliqués et de technologie datent de la fin des années 1960 seulement. Les collèges ont vu le jour, du moins en partie, pour répondre à un marché du travail exigeant de plus en plus de techniciens et de gens de métier spécialisés.

«Le postsecondaire change, les études collégiales sont en pleine évolution», soutient Monique Bélanger, conseillère en orientation à l'école secondaire Le Caron à Penetanguishene, en Ontario.

Pour accéder au postsecondaire, une personne doit avoir son diplôme d'études secondaires (DÉS). Toutefois, dans certains programmes collégiaux, un adulte peut s'inscrire sans DÉS s'il peut faire valoir ses connaissances et son expérience. Au secondaire, un élève du niveau général est limité au collège ou au marché du travail. Mais celui du niveau avancé peut aussi considérer l'université.

Pour décider du type de formation qui lui convient, Monique Bélanger croit ceci : «L'élève doit faire une recherche intérieure, sonder ses intérêts, ses goûts personnels. Moi, je l' encourage à regarder les deux options (le collège et l'université).»

Louis Champagne, président de l'Association des conseillères et conseillers en orientation franco-ontariens et lui-même conseiller à l'école secondaire régionale de Hawkesbury, dans l'Est ontarien, note que «la formation au collège est plus directe, bien ciblée». En fait, le titre du programme reflète souvent celui d'un emploi. La formation universitaire demeure plus générale, elle ne mène pas directement à un emploi bien défini.

Autres différences importantes : la durée des programmes et les diplômes. Les programmes collégiaux, répartis sur une à trois années, mènent à l'obtention de diplômes et de certificats. Les programmes universitaires du premier cycle, d'une durée de trois ou quatre ans, conduisent au baccalauréat.

Les collèges attirent plus de monde. D'après Monique Bélanger, les jeunes sont normalement deux fois plus nombreux à prendre la route du collège. Mais elle déplore l'«idée préconçue que l'université est supérieure au collège (...) Le collège n'est pas une éducation de deuxième classe. J'essaye de changer cette perception». Ainsi, dans le bureau d'orientation de son école, elle a réaménagé les rayons avec les prospectus des collèges et des universités. Avant, les prospectus des deux types d'institution étaient disposés sur des étagères séparées. Maintenant ils sont classés ensemble, par ordre alphabétique. Monique Bélanger constate : «Le choix des jeunes devient de plus en plus difficile. Ils sont tiraillés entre leurs intérêts et le marché du travail.»

Louis Champagne abonde dans le même sens : «Quand il y a des emplois à profusion, l'orientation n'est pas un problème. Mais, dans le contexte actuel, on ne peut pas juste considérer les aptitudes et les intérêts, il faut aussi songer aux débouchés. Les jeunes se demandent : Y a-t-il un job au bout?» Il souligne aussi la différence importante dans les frais de scolarité : ceux du collège sont plus bas que ceux de l'université et les programmes universitaires sont plus longs. «Accumuler une dette de 30 000 $ pour des études universitaires n'est pas une chose rare», indique Louis Champagne.

1. «Investissez dans votre avenir», journal promotionnel publié par Emploi et Immigration Canada, Hull, décembre 1991, 8 pages

2. Calcul effectué selon les données recensées dans TOP, répertoire des programmes d'études disponibles en français au Canada, Fédération de la jeunesse canadienne-française, Ottawa, 1994, 613 pages

Combiner les formations collégiale et universitaire

Le choix devient plus difficile en partie parce qu'on souhaiterait pouvoir combiner les deux types de formation.

Raymond Guy, chef d'équipe, sciences du milieu naturel, technologie et métiers, au Collège Boréal à Sudbury, note qu'il y a maintenant reconnaissance d'un certain nombre de crédits par les deux niveaux. Il cite l'exemple du partenariat établi entre le Collège Boréal et l'Université Laurentienne dans les programmes de commerce, de marketing, de construction du milieu urbain et de génie minier.

Or, selon lui, l'exemple le plus frappant du rapprochement entre les deux niveaux se fait dans les sciences de la santé. «Face au remaniement du système par le ministère ontarien de la Santé, l'université et le collège vont établir un programme commun d'ici l'an 2000. Il n'y aura plus qu'un programme qui comprendra les deux types de formation.»

L'Ontario parle davantage de programmes conjoints. Par exemple, le Collège Mohawk à Hamilton a établi un programme conjoint en sciences de la santé avec l'Université McMaster. Il y a deux ans, le collège Ryerson à Toronto se transformait en université technique. Il existe même un *Répertoire des ententes de reconnaissance de crédits entre les collèges et les universités de l'Ontario*. Depuis peu de temps, l'Université de Guelph administre en partie le Collège de technologie agricole et alimentaire d'Alfred.

D'après Raymond Guy, les universités et les collèges cherchent, d'une part, à faciliter le va-et-vient entre institutions et, d'autre part, à partager les ressources de fine pointe en raison des coûts. «C'est du marché du travail que viennent les incitations au changement, ajoute-t-il. Les gens qui sont mis à pied veulent une formation plus rapide qui leur permet de réintégrer le marché du travail dans un an.» Enfin, les coupures dans le financement gouvernemental poussent les institutions vers l'efficacité.

Les universités font preuve de résistance

Ce n'est pas tout le monde qui croit à ce rapprochement. «Ces liens sont bien peu de chose», déclare Gaétan Gervais, professeur d'histoire à l'Université Laurentienne de Sudbury et ancien membre du défunt Conseil d'éducation franco-ontarienne. «Les universités font preuve de résistance (...) Elles regardent le collège de haut.»

Pour Gaétan Gervais, la différence fondamentale entre les collèges et les universités réside dans la soumission des premiers au gouvernement, alors que les universités ont leur charte et sont donc beaucoup plus indépendantes. Toutefois, il croit que, du côté francophone, on pourrait voir un type de rapprochement innovateur entre le collège et l'université. Quand l'Ontario aura obtenu une *université franco-ontarienne*, revendiquée depuis plus de vingt ans, cette université pourra partager des ressources, comme des édifices, avec les trois collèges ontariens de langue française.

Raymond Guy reconnaît lui aussi qu'«il n'y a pas de familiarité entre les professeurs (du collège et de l'université)». Or, il maintient que, même s'il existe une volonté de changement dans les universités, le processus de modification des programmes y est lent. À l'université, pour faire approuver un nouveau programme on doit passer par neuf étapes comparativement à trois au collège.

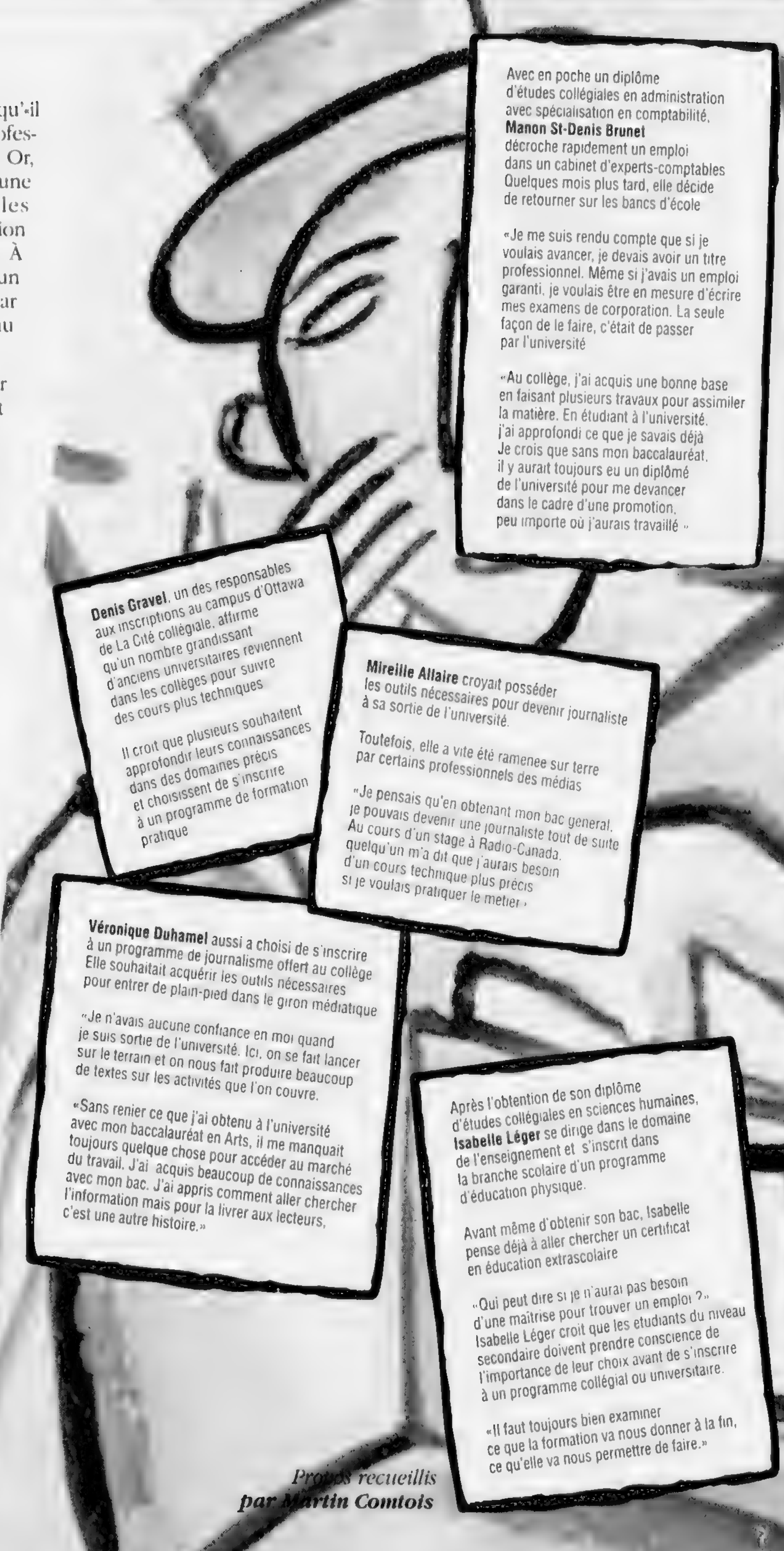
Louis Champagne dénonce la lenteur des deux types d'institution. «Ce sont de grosses machines, ça bouge pas vite. Elles traînent de vieux programmes et s'ajustent lentement au marché du travail. De plus, du côté français, l'éventail des choix est mince en Ontario. (...) On ne développe pas d'expertise francophone dans certains domaines parce que la formation n'est pas là.»

Enfin, la question demeure : est-il préférable de devenir spécialiste ou généraliste? Raymond Guy avoue qu' «on commence à voir un besoin pour des personnes plus généralistes que spécialistes».

Selon Gaétan Gervais, au niveau universitaire on commence à revaloriser l'enseignement et les mérites d'une bonne formation générale.

«Il y a quelques années, les parents pauvres des universités étaient les humanités, les sciences sociales, explique-t-il. Les gens se dirigeaient en services sociaux, en nursing, en éducation parce que c'est là qu'il y avait des emplois. En raison des coupures au gouvernement, les gens retournent aux humanités pour une formation générale.

«Les employeurs veulent des gens intelligents qu'ils peuvent ensuite former eux-mêmes.»



Avec en poche un diplôme d'études collégiales en administration avec spécialisation en comptabilité, **Manon St-Denis Brunet** décroche rapidement un emploi dans un cabinet d'experts-comptables Quelques mois plus tard, elle décide de retourner sur les bancs d'école

«Je me suis rendu compte que si je voulais avancer, je devais avoir un titre professionnel. Même si j'avais un emploi garanti, je voulais être en mesure d'écrire mes examens de corporation. La seule façon de le faire, c'était de passer par l'université

«Au collège, j'ai acquis une bonne base en faisant plusieurs travaux pour assimiler la matière. En étudiant à l'université, j'ai approfondi ce que je savais déjà Je crois que sans mon baccalauréat, il y aurait toujours eu un diplômé de l'université pour me devancer dans le cadre d'une promotion, peu importe où j'aurais travaillé.»

Denis Gravel, un des responsables aux inscriptions au campus d'Ottawa de La Cité collégiale, affirme qu'un nombre grandissant d'anciens universitaires reviennent dans les collèges pour suivre des cours plus techniques

Il croit que plusieurs souhaitent approfondir leurs connaissances dans des domaines précis et choisissent de s'inscrire à un programme de formation pratique

Mireille Allaire croyait posséder les outils nécessaires pour devenir journaliste à sa sortie de l'université.

Toutefois, elle a vite été ramenée sur terre par certains professionnels des médias

«Je pensais qu'en obtenant mon bac général, je pouvais devenir une journaliste tout de suite Au cours d'un stage à Radio-Canada, quelqu'un m'a dit que j'aurais besoin d'un cours technique plus précis si je voulais pratiquer le métier.»

Véronique Duhamel aussi a choisi de s'inscrire à un programme de journalisme offert au collège Elle souhaitait acquérir les outils nécessaires pour entrer de plain-pied dans le giron médiatique

«Je n'avais aucune confiance en moi quand je suis sortie de l'université. Ici, on se fait lancer sur le terrain et on nous fait produire beaucoup de textes sur les activités que l'on couvre.

«Sans renier ce que j'ai obtenu à l'université avec mon baccalauréat en Arts, il me manquait toujours quelque chose pour accéder au marché du travail. J'ai acquis beaucoup de connaissances avec mon bac. J'ai appris comment aller chercher l'information mais pour la livrer aux lecteurs, c'est une autre histoire.»

Après l'obtention de son diplôme d'études collégiales en sciences humaines, **Isabelle Léger** se dirige dans le domaine de l'enseignement et s'inscrit dans la branche scolaire d'un programme d'éducation physique.

Avant même d'obtenir son bac, Isabelle pense déjà à aller chercher un certificat en éducation extrascolaire

«Qui peut dire si je n'aurai pas besoin d'une maîtrise pour trouver un emploi ?» Isabelle Léger croit que les étudiants du niveau secondaire doivent prendre conscience de l'importance de leur choix avant de s'inscrire à un programme collégial ou universitaire.

«Il faut toujours bien examiner ce que la formation va nous donner à la fin, ce qu'elle va nous permettre de faire.»

Propos recueillis
par Martin Comtois

Des ressources financières accessibles

par Marlène Bélanger



Avec l'augmentation des frais de scolarité dans les collèges et les universités, bien des gens se demandent si l'éducation postsecondaire n'est pas en voie d'être réservée aux plus fortunés, comme c'était le cas avant la mise en place des programmes d'aide financière aux étudiants.

Bien qu'ils soient de plus en plus axés sur les prêts plutôt que sur les bourses, les régimes d'aide financière provinciaux constituent sans doute la ressource la plus importante pour les étudiants.

Mais puisqu'il s'agit en majorité de prêts remboursables après les études, les étudiants auront avantage à limiter leurs emprunts.

Les régimes d'aide financière prennent généralement en considération le revenu et l'avoir des parents. Sages sont ceux qui mettent de l'argent de côté pour veiller à l'éducation de leurs enfants. Si minime soit-il, un montant mis de côté à chaque mois, de la naissance d'un enfant jusqu'au moment où il sera prêt à entreprendre des études postsecondaires, peut représenter une bonne somme.

Plusieurs auront recours aux emplois d'été pour défrayer leurs études. Bien que le marché des emplois d'été soit compétitif, il peut être plus intéressant, et parfois plus facile, de trouver un emploi dans son domaine d'études. D'autres garderont un emploi à temps partiel pendant leur séjour au collège ou à l'université pour arrondir les fins de mois.

La plupart des établissements d'enseignement postsecondaire offrent un service de placement qui vient en aide à ceux et celles qui cherchent du travail à temps partiel ou encore un emploi d'été. Bien entendu, les bureaux de placement des collèges et des universités cherchent à intéresser les employeurs aux services de leurs finissants et de leurs diplômés.

Certaines bourses d'excellence sont liées au rendement scolaire, d'autres sont offertes à quiconque s'inscrit dans un programme d'études collégiales ou universitaires. Les gouvernements fédéral et provinciaux n'ont pas complètement éliminé les bourses. En Ontario, par exemple, le ministère du Patrimoine canadien finance un programme de bourses pour étudier en français dans la province. Cette bourse est de 1 000 $.

La majorité des collèges et des universités offrent aussi des bourses d'accès. Ces bourses et les modalités pour les obtenir sont généralement énumérées dans le guide des établissements.

De plus, une grande variété d'organismes, d'entreprises privées et d'associations professionnelles offrent des bourses dans différents domaines d'études.

Pour en obtenir une liste, un bon guide à consulter est le répertoire annuel de bourses d'études nationales et provinciales publié par la *Fédération de la jeunesse canadienne-française.* Le répertoire contient une liste de bourses et de prix totalisant une valeur d'au-delà de cinq millions de dollars pour les étudiants de premier, deuxième ou troisième cycle. En outre, le répertoire offre des conseils pratiques pour soumettre une demande de bourses.

La FJCF publie également le répertoire TOP (*Tes options postsecondaires*) qui contient des renseignements sur les programmes d'études postsecondaires offerts en français au Canada.

Comparaison des coûts : collège VS **université**

Les frais de scolarité pour l'université sont environ le double de ceux du collège. Au Québec, cependant, les frais d'inscription dans les cégeps sont minimes.

Il faut aussi souligner que les études collégiales sont généralement plus courtes que les études universitaires. Plusieurs programmes de deux ans sont offerts dans les collèges tandis qu'il faut compter au moins trois ans pour obtenir un baccalauréat dans une université.

Les frais de scolarité pour une année à temps complet dans une université se situent entre 1 682 et 3 600 $.

Pour le reste, les frais sont comparables.

Pour commander :

Fédération de la jeunesse canadienne-française
Place de la Francophonie
301-450, rue Rideau
Ottawa (Ontario)
K1N 5Z4

Tél : (613) 562-4624
Fax : (613) 562-3995
fjcf@franco.ca

L'exil est obligatoire dans les T.N.-O.

par Alain Bessette

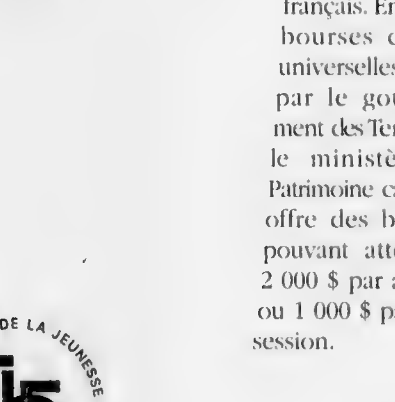
Dans les Territoires du Nord-Ouest, les jeunes étudiants désireux de poursuivre leurs études postsecondaires ont à couvrir de grandes distances. Il en est de même pour les plus jeunes élèves qui veulent poursuivre leurs études en français langue première après la neuvième année. Pour ces derniers, il n'y a que deux choix : étudier dans le cadre d'un programme d'immersion ou s'exiler hors des T.N.-O., loin de sa famille.

Présentement, deux étudiants en dixième année et un en onzième sont inscrits à l'extérieur des T.N.-O. Traditionnellement, le Collège Mathieu situé à Gravelbourg, en Saskatchewan, s'avère leur choix de prédilection.

Au moment d'entamer leurs études postsecondaires, il n'y aura pas grand changement pour eux car ils devront trouver un établissement d'enseignement situé à des milliers de kilomètres.

Pour les Franco-Ténois de l'Est, l'établissement d'enseignement le plus près se trouve à Ottawa ou à Montréal, soit à plus de 3 500 kilomètres. Dans l'Ouest, Edmonton est le plus proche, à 1 500 kilomètres.

Un support financier d'appoint est offert aux jeunes étudiants désireux de poursuivre leurs études à temps complet en français. En plus des bourses d'études universelles offertes par le gouvernement des Territoires, le ministère du Patrimoine canadien offre des bourses pouvant atteindre 2 000 $ par année, ou 1 000 $ par session.



Les jeunes qui sont issus du programme d'immersion et qui désirent poursuivre des études postsecondaires en français, sont admissibles à ces bourses, au même titre que les jeunes francophones.

Selon Jean-Marie Mariez, responsable des programmes d'enseignement en langue française au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, en ce moment il n'y a que deux boursiers des T.N.-O. qui poursuivent leurs études postsecondaires à l'extérieur... et les deux sont installés au Québec.



On peut prévoir un montant qui se situe entre 400 et 1 000 $ pour les livres et les autres matériaux.

Il faut inclure les frais de résidence ou les frais d'un appartement hors campus et les services, comme le chauffage, l'électricité et le téléphone... Ces frais peuvent varier entre 2 500 et 5 000 $ par année scolaire, dépendant du genre de logement que l'on choisit et du nombre d'étudiants qui le partagent.

Pour la nourriture, on peut ajouter de 1 500 à 2 000 $ par année. Il faut aussi prévoir 1 000 $ pour les sorties, les vêtements et une variété d'autres choses.

En plus, il faudra peut-être ajouter les frais de transport entre le campus et la résidence familiale pour, disons, passer les vacances des Fêtes à la maison...

La facture annuelle peut facilement atteindre les 10 000 à 15 000 $!



Nouvelle-Écosse : Des retombées économiques

par Pierre Couture

L'enseignement francophone postsecondaire a des retombées intéressantes en Nouvelle-Écosse, le berceau de l'Amérique française. Il répond, d'une certaine façon, aux besoins éducatifs, linguistiques et culturels des Acadiens de la province, en plus d'offrir un apport économique important.

Fondée en 1890 à Pointe-de-l'Église dans la municipalité de Clare, l'Université Sainte-Anne (USA) jouit d'un statut particulier, en qualité de seule université francophone reconnue par le ministère de l'Éducation et de la Culture de la Nouvelle-Écosse. Avec un budget annuel de 8,5 millions de dollars, incluant le Centre provincial des ressources pédagogiques et la concession alimentaire de Beaver Foods, l'Université accueille environ 300 étudiants lors des sessions automnale et hivernale. L'été, Sainte-Anne offre des cours d'immersion et de perfectionnement à des étudiants et à des enseignants, ce qui assure à la région des retombées économiques à l'année longue.

Le personnel enseignant et les employés de l'Université sont les principaux bénéficiaires de ces retombées puisqu'on parle de 150 emplois réguliers et d'une cinquantaine à temps partiel. Près de 60 % du budget de l'USA est versé en salaires, «ce qui contribue énormément à la région sur le plan économique», souligne Éric Tufts, administrateur à l'USA. Mais, dans la région, l'impact économique de l'USA est beaucoup plus considérable. Car aux retombées directes (budget de fonctionnement et emplois) se greffent celles dites indirectes, qui sont les dépenses des étudiants, les visites des parents, des amis et des conférenciers universitaires. D'après M. Tufts, l'Université joue un rôle de développement qui est intimement lié à ses programmes d'enseignement et de recherche en ce qui a trait au développement communautaire, aux services éducationnels et à l'animation culturelle, linguistique et artistique.

«Pour réaliser sa mission, ajoute-t-il, l'Université doit embaucher du personnel et dépenser de l'argent et cela profite à la communauté de Clare, voire même à toute la région du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.»

Le campus dispose d'une salle de spectacle, d'un complexe sportif, d'une cafétéria et de résidences étudiantes qui assurent à l'établissement d'enseignement des revenus indispensables. Bon an, mal an, l'Université dépense environ deux millions de dollars en projets de construction. À titre d'exemple, le dernier projet réalisé au coût de 4,5 millions de dollars a créé une vingtaine d'emplois sur une période de 14 mois.

Collège de l'Acadie, un moteur économique des régions acadiennes

À La Butte, à quelques kilomètres de l'Université Sainte-Anne, on retrouve le centre administratif du Collège de l'Acadie, un regroupement de sept centres de formation francophones situés dans six régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse (Clare, Argyle, Halifax-Dartmouth, Richmond, Chéticamp et Pomquet) et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Inauguré en 1992, le Collège de l'Acadie puise sa force dans l'enseignement professionnel à distance par le biais d'un système de vidéoconférence ultramoderne.

«Le Collège dispose cette année d'un budget de 4 millions de dollars pour ses sept centres de formation et son centre administratif», nous dit son président, Réal Samson. Une vingtaine d'employés permanents et environ cinquante enseignants à temps complet et à temps partiel se partagent une masse salariale de 2 millions de dollars.

Toutefois, il faut noter que la majorité du personnel enseignant est engagée à contrat. Cette structure, dit-on, permet au Collège de répondre aux besoins particuliers du milieu et des marchés auxquels il s'adresse.

«Les étudiants et le personnel répartis dans les sept centres de formation du Collège participent sans l'ombre d'un doute à l'essor économique des régions acadiennes», conclut Réal Samson.

L'effectif national

Nouvelle-Écosse							
Université Sainte-Anne	349	327	22	118	12	36	10
Collège de l'Acadie	194	170	24	—	—	93	9
Nouveau-Brunswick							
Université de Moncton	6 300	4 852	1 448	389	135	1236	160
Collège communautaire de Bathurst	750	735	15	—	1	376	21
Collège communautaire de Campbellton	273	273	0	—	—	133	10
Collège communautaire de Dieppe	562	551	11	—	0	250	19
Collège communautaire d'Edmundston	279	261	18	4	1	244	—
Québec							
École des Hautes Études Commerciales	8 916	3 742	5 174	—	650 (18%)	2 175	21
École de technologie supérieure	2 609	1 396	1 213	—	53	454	13
École nationale d'administration publique	1 174	141	1 033	—	—	307	22
École Polytechnique de Montréal	5 235	3 622	1 613	—	449	837	—
Fédération des cégeps du Québec**	136 878	—	—	—	—	—	123
Institut Armand-Frappier	138	138	0	—	approx. 30	13	3
Institut national de recherche scientifique	369	97	272	—	—	44	6
Télé-université	5 230	203	5 027	—	—	648	approx. 36
Université de Montréal	33 787	18 830	14 957	405	3 329	11 306 (1995)	383
Université de Sherbrooke	19 201	11 502	7 699	363	754	4525	169
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	2 000	800	1 200	—	5	470	50
Université du Québec à Chicoutimi	6 181	3 083	3 098	120 (2%)	60 (1%)	1 412	114
Université du Québec à Hull	4 774	2 118	2 656	105	100	1 300	82
Université du Québec à Montréal	38 672	19 499	19 173	—	—	9 069	190
Université du Québec à Rimouski	4 305	1 930	2 375	—	95	1 450	82
Université du Québec à Trois-Rivières	10 824	5 765	5 059	—	—	2 698	approx. 100
Université Laval	32 221	21 867	10 354	1 007	1 599	8 609	347
Ontario							
Collège Boréal	1 522	1 412	110	63	0	640	54
Collège d'Alfred	111	107	4	46	1	44	3
Collège des Grands Lacs	205	117	88	6	90	11	11
Collège universitaire de Glendon	1 977	1 542	435	73 (1995)	24 (1995)	62	10
Collège universitaire de Hearst	151	63	88	—	—	18	5
La Cité collégiale	4 762	3 645	1117	25 (30%)	18 (20%)	936	65
Université d'Ottawa	23 224	16 461	6 763	2 606	54	2 173	139 *
Université Laurentienne	6 256	4 504	1 752	87	10	425	31
Université Saint-Paul	778	390	388	192	153	—	13
Manitoba							
Collège universitaire de Saint-Boniface	675	473	202	44	36	181	16
Alberta							
Faculté Saint-Jean	397	381	16	99	28	44	6

* *L'Université d'Ottawa offre également 62 programmes partiellement francophones*

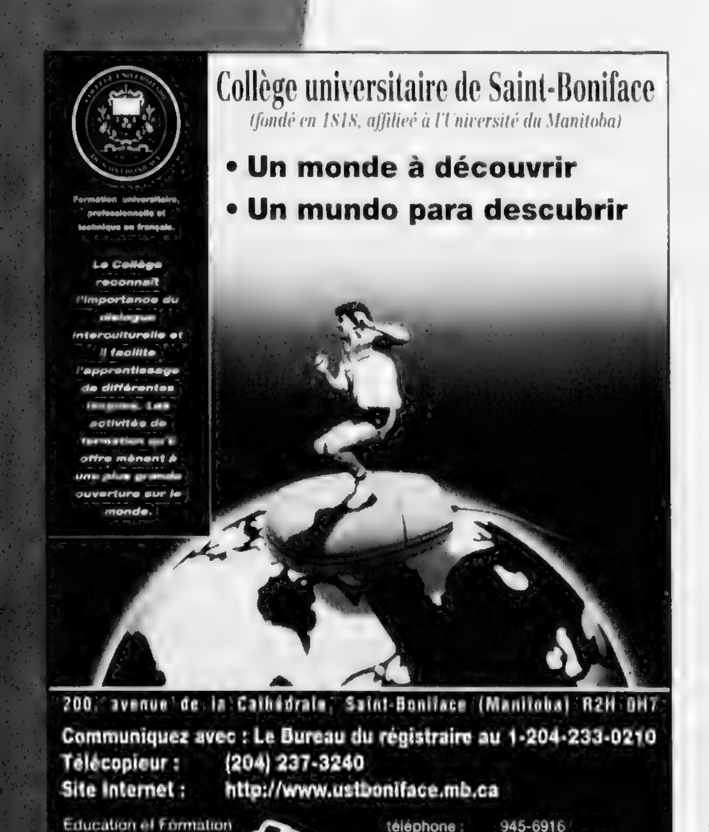
** *La Fédération des cégeps du Québec compte 43 établissements francophones sur un total de 48 établissements d'enseignement*

— *Non disponible ou non applicable*

Message du ministre de l'Éducation de Terre-Neuve et du Labrador

J'appuie les efforts de l'Association de la presse francophone pour mettre à la disposition des francophones à travers le pays des renseignements et des articles examinant les questions les plus importantes en éducation postsecondaire aujourd'hui. Je profite de cette occasion pour communiquer aux francophones de Terre-Neuve et du Labrador désirant poursuivre leurs études postsecondaires l'appui de leur gouvernement provincial. À cette fin, nous avons établi, dans le contexte de l'entente fédérale-provinciale sur les langues officielles en éducation, un programme de bourses qui permet aux étudiants francophones d'étudier dans les établissements francophones d'une autre province. Ce programme met à la disposition des étudiants francophones une bourse d'études pour un maximum de 5 ans. Ainsi, en 1995-1996, nous avons pu fournir de l'aide financière à 11 étudiants et étudiantes.

Pour de plus amples renseignements sur le programme, veuillez contacter notre bureau au **(709) 729-2741**, ou par télécopieur, **(709) 729-4845**.



L'université à la maison

Elle fêtera cette année son 25e anniversaire. Depuis sa création le 18 octobre 1972, plus de 250 000 étudiants adultes y ont suivi des cours et elle a décerné plus de 12 000 diplômes. Elle accueille chaque année 15 000 étudiants, qui pourtant ne se croisent jamais.

La Télé-université québécoise est la première université francophone en Amérique du Nord à oeuvrer spécifiquement à distance. Son objectif est simple : permettre aux adultes québécois d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures, sans avoir à quitter leur milieu. C'est l'université à la maison.

Le fonctionnement aussi est simple. L'étudiant reçoit par messagerie ou par la poste, exceptionnellement par télématique, tous les documents imprimés dont il a besoin pour suivre son cours. Selon la nature du cours, il peut aussi recevoir des audiocassettes, des vidéocassettes ou des disquettes. Un tuteur aide l'étudiant tout au long du cours et corrige ses travaux.

La Télé-université, qui fait partie intégrante du réseau de l'Université du Québec, offre plus de 175 cours dont deux baccalauréats, en administration et en communication, et un diplôme de 2e cycle en formation à distance. Elle offrait justement l'an dernier un cours d'introduction à la formation à distance, qui s'adressait aux étudiants francophones de l'extérieur du Québec.

L'âge moyen de la clientèle est de 35 ans. Elle est surtout concentrée dans la région de Montréal (47 pour cent) et de Québec (25 pour cent). Ce sont surtout les femmes, avec 65 pour cent des inscriptions, qui suivent des cours à distance. L'admission est continue, ce qui veut dire qu'il est possible de s'inscrire en tout temps de l'année.

Depuis 1990, la Télé-université offre des cours par télé-enseignement à des élèves qui sont partout au Canada et même à l'étranger. En vertu d'une entente conclue en 1987, les militaires francophones des Forces armées canadiennes et les membres de leur famille peuvent aussi poursuivre des études universitaires à distance, quel que soit leur lieu d'assignation.

(Y.L.)

ducation@distance.
nouvelles technologies.avenir.franco.net

par Yves Lusignan

Debout derrière un podium équipé d'un clavier, d'un ordinateur et d'un moniteur, le professeur de science politique François-Pierre Gingras, de l'Université d'Ottawa *(fgingras@uottawa.ca)*, débute son cours sur la politique municipale en Ontario.

En appuyant sur une touche, il fait apparaître sur un grand écran ses notes de cours mémorisées sur son logiciel de présentation Microsoft PowerPoint. De façon méthodique, les notes défilent sous forme de mots clés, parfois de courtes phrases, en couleur. Une vieille carte de l'Ontario apparaît maintenant à l'écran. En utilisant son curseur, il trace quelques lignes «électroniques» pour attirer l'attention de la classe sur les délimitations historiques des comtés ontariens.

Un élève pose une question qui, manifestement, prend au dépourvu le professeur. Celui-ci tente une réponse, mais il existe un doute dans son esprit. Eurêka! «On va poser la question au gouvernement», lance-t-il, l'air triomphant. C'est là qu'entre en jeu Internet. Après avoir trouvé le site Web de l'administration municipale en Ontario *(www.gov.on.ca/MBS/french/its_ontario/gov/mun.html)* en utilisant le logiciel de navigation Navigator de Netscape, il se sert ensuite du courrier électronique pour relancer la balle à un fonctionnaire. L'étudiant est invité à formuler sa question. Il ne reste plus qu'à attendre. Lorsque la réponse arrivera à son adresse électronique, François-Pierre Gingras la partagera avec ses élèves.

Cette approche originale et moderne de l'enseignement ne suscite cependant pas l'enthousiasme de tous ses collègues au département. Loin de là. Si certains admirent son travail, d'autres ne comprennent tout simplement pas ce qu'il est en train de faire : «Ce sont probablement ceux qui se sont convertis les derniers à l'ordinateur», ironise-t-il. D'autres, enfin, n'y croient pas du tout. Ceux-là, dit-il, pensent qu'il s'agit «d'un écran de fumée», «d'un spectacle».

Même s'il est convaincu que l'enseignement moderne passe par les nouvelles technologies, François-Pierre Gingras n'en fait pas pour autant une panacée. «Les nouvelles technologies, dit-il, ne sont pas la solution aux professeurs ennuyants. On peut jeter des images aux yeux des étudiants, mais si ce n'est pas bien fait, ils ne sont pas intéressés. C'est comme n'importe quel médium. Si on ne le maîtrise pas, si on ne l'utilise pas de façon intelligente, le résultat va être mauvais.»

Il convient donc qu'il ne faut pas «faire passer la technologie avant le contenu». Il voit toutefois dans les nouvelles technologies une façon de libérer l'enseignant «du carcan» de la méthode d'enseignement traditionnelle : «Ce que je pouvais faire avec la craie et le tableau noir, aujourd'hui, je peux le faire avec un curseur sur un écran vidéo.»

Mais attention! Il lui faut huit heures de préparation pour un cours d'une durée de quatre-vingts minutes, deux fois plus que pour un cours sans l'utilisation de la technologie. Ses soirées et ses fins de semaine y passent. C'est qu'il faut trouver les sites Internet, télécharger les images, les intégrer dans l'ordinateur et décider de l'ordre de présentation. Qu'importe, il en retire beaucoup de satisfaction : «J'ai l'impression de faire quelque chose qui est un peu nouveau.» Et les étudiants? «Les réactions sont, en général, excellentes.»

Un cours sur le Net

Le professeur de psychologie André Samson, du Collège universitaire de Saint-Boniface au Manitoba, va encore plus loin dans l'utilisation des nouvelles technologies. Il a consacré des centaines d'heures de travail à préparer ce qu'il pense être le premier cours d'Introduction à la psychologie offert en français sur le réseau Internet *(www.ustboniface.mb.ca.~asamson/psy120/)*.

Se décrivant comme un passionné d'informatique, il sait déjà que le contenu de son cours sera plus riche et plus intéressant que celui qu'il donne depuis onze ans sous forme magistrale. Et il est convaincu que l'étudiant participera davantage «que dans une salle de classe de 100 à 150 personnes, où il ne dit pas un traître mot de l'année».

N'importe qui sur la planète pourra s'inscrire au cours, pourvu qu'il maîtrise le français et lise l'anglais : «La personne peut habiter au Ghana, en Suisse, ça n'a aucune importance.» Tout transitera par Internet : les notes de cours, les travaux des élèves, les examens, les corrections et les commentaires. L'étudiant devra toutefois se procurer un manuel de base chez le libraire. Curieusement, on ne pourra pas s'inscrire à ce cours par Internet et il faudra toujours remplir un bon vieux formulaire d'admission : «C'est pour sécuriser l'administration», blague André Samson.

Il croit que les cours donnés sur le Net correspondent mieux aux besoins des étudiants, d'autant plus qu'ils



doivent de plus en plus travailler pour payer leurs études : «Un étudiant pourra organiser son horaire et les heures qu'il consacrera à son clavier d'ordinateur.»

L'Éducation permanente à l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick offre déjà quatre cours sur Internet, dont l'un porte sur le Mouvement coopératif. La première expérience a eu lieu le printemps dernier et les étudiants, selon ce que rapporte le journal de l'Université, ont bien aimé suivre les cours à leur rythme.

Mais Internet étant un phénomène relativement nouveau, peu d'étudiants sont encore en mesure de suivre ces cours à partir de la maison. Selon Statistique Canada, seulement 7,4 pour cent des ménages étaient branchés sur l'inforoute en 1996.

Bonjour tout le monde

Deux caméras, des microphones, un tableau électronique, un logiciel d'exploitation de graphiques, une console vidéo, un ordinateur, un moniteur, un télécopieur, un rétroprojecteur, un magnétoscope et un lecteur de cassettes. Non, vous n'êtes pas chez un marchand d'équipement électronique, mais bien dans une des trente-huit salles de vidéoconférence que compte le Réseau franco-ontarien d'enseignement à distance, le RFOED.

Créé il y a deux ans, ce réseau a pour but d'améliorer l'accessibilité des Franco-Ontariens à des études postsecondaires dans leur langue. L'Université d'Ottawa, l'Université Laurentienne de Sudbury, le Collège universitaire de Hearst, le Collège universitaire Glendon de l'Université York, La Cité collégiale d'Ottawa, le Collège Boréal de Sudbury et le Collège des Grands Lacs de Welland en font partie.

Don McDonell est en quelque sorte le père de ce réseau. Directeur du Centre d'enseignement à distance de l'Université d'Ottawa (*www.distance.ced.uottawa.ca*), il est celui par qui ce nouveau mode d'apprentissage a fait son entrée dans cette institution du haut savoir.

C'était il y a quinze ans. Fatigué de se taper de longues heures de route pour enseigner la philosophie dans des centres éloignés de l'Ontario, il propose un jour de relier les sites, par téléphone, directement au campus. C'est le début de l'audioconférence.

«La première fois que j'ai dit ça, il y avait un vice-recteur qui riait. Il trouvait ça amusant. Il y en a beaucoup qui pensaient que c'était farfelu, mais il y en a qui m'ont pris au sérieux», se remémore-t-il. Aujourd'hui, plus de 100 professeurs de l'université donnent des cours par audioconférence, audiographie ou, depuis quatre ans, par vidéoconférence.

On enseigne de tout à distance : mathématiques, chimie, sciences de la santé, sciences humaines. On offre même une maîtrise en orthophonie en collaboration avec l'Université Laurentienne, un baccalauréat en sciences infirmières et un baccalauréat en éducation. En 1998, l'Université Laurentienne deviendra même la seule université à offrir en français et en anglais, à distance, un baccalauréat en histoire canadienne.

Quiconque assiste pour la première fois de sa vie à un cours donné par vidéoconférence interactive, ne peut qu'être émerveillé par l'utilisation des nouvelles technologies de communication. Fini le tableau noir et la craie blanche. Ici, le tableau est blanc, électronique, interactif et tactile!

Du bout du doigt, le professeur peut faire apparaître des graphiques, des dessins, des photographies, n'importe quoi en fait. Il peut écrire des notes au tableau avec un simple crayon de plastique, ou avec... son index, et même choisir la couleur de l'écriture! À des centaines de kilomètres de là, dans une autre salle de classe, les graphiques et les notes de cours apparaissent comme par enchantement sur un tableau identique.

Pour communiquer ses connaissances, le professeur utilise un casque d'écoute sans fil muni d'un microphone. Une caméra est braquée sur lui en permanence, alors qu'une autre est dirigée vers les étudiants. Des microphones installés sur les tables, permettent aux étudiants de chaque centre d'accès de communiquer entre eux.

Tous les examens sont faits simultanément, «*on line*», et sont ensuite acheminés à l'université par courrier prioritaire. Tous les jours, des enveloppes adressées aux professeurs ou aux élèves vont et viennent entre les différents sites. Une heure par semaine, les élèves qui sont à l'extérieur peuvent rejoindre le professeur à son bureau ou à la maison sur une ligne 1-800.

Mais l'enseignement à distance coûte relativement cher. Le coût d'aménagement d'une salle de classe pour la vidéoconférence est de 50 000 $. Chaque ligne téléphonique, à raison de deux par classe, coûte 16 $ l'heure. Les frais interurbains pour un cours d'une durée de 39 heures, un semestre, s'élèvent donc à 1 248 $! Consolation : rarement a-t-on annulé un cours donné par vidéoconférence à cause d'un problème technique.

Collèges «sans murs»

En Nouvelle-Écosse, la vidéoconférence et l'audiographie permettent maintenant aux Acadiens disséminés aux quatre coins de la province de suivre des cours de niveau collégial, dans leur langue. Ouvert en 1992, le Collège de l'Acadie (*www.ccfne.ns.ca/~linux*) est un collège «sans murs». Ne cherchez pas un campus grouillant d'élèves, vous n'en trouverez pas! Les salles de classe sont situées dans six

régions acadiennes de la province, où la population est surtout rurale.

«On ne savait pas dans quoi on s'embarquait au début», reconnaît volontiers le président du Collège, Réal Samson. Il se rappelle que beaucoup d'Acadiens trouvaient le projet «farfelu» à l'époque. Non seulement proposait-on la création d'un premier collège francophone en Nouvelle-Écosse, ce qui était déjà beaucoup, mais ce collège allait offrir tous ses programmes à distance partout en province, en utilisant les lignes téléphoniques : «La population associait ça à de la science-fiction.»

Il fallait tout inventer. Il n'y avait aucun modèle auquel se raccrocher. Il fallait trouver la technologie appropriée, convaincre la compagnie Maritime Tel and Tel d'améliorer ses lignes téléphoniques en milieu rural, négocier des tarifs avantageux. La facture de téléphone s'élève à 56 000 $ par année... par centre de formation! Mais il s'agit d'un tarif fixe, calculé en fonction d'une utilisation maximale sept jours par semaine, vingt-quatre heures par jour. Ici, tout passe par la ligne téléphonique : même les travaux et les examens, qui sont acheminés par courrier électronique.

Selon Réal Samson, le Collège de l'Acadie permet maintenant à des communautés isolées les unes des autres de se parler à tous les jours, si elles le désirent, en organisant des rencontres par vidéoconférence, ce qui était impensable il y a quelques années. Et pour cause. Il y a huit heures de route entre les deux communautés acadiennes les plus éloignées de la province!

Aujourd'hui, près de 900 élèves étudient en français grâce au Collège. De ce nombre, 170 sont inscrits à temps complet à l'un des onze programmes réguliers. Depuis l'an dernier, le Collège rejoint une trentaine d'étudiants de l'Île-du-Prince-Édouard. Même les francophones de la Saskatchewan ont contacté le collège, pour s'enquérir des possibilités de recevoir des cours à distance.

Le Collège de l'Acadie a aussi inspiré les concepteurs du Collège des Grands Lacs, dans le Sud de l'Ontario, *(www.grandslacs.on.ca)*, qui est le deuxième collège «sans murs» francophone spécialisé en formation à distance.

Ouvert depuis septembre 1995, il s'agit du premier établissement postsecondaire de la province à offrir tous ses cours et programmes au moyen des technologies de pointe. Il compte cinq centres d'accès à Hamilton, Penetanguishene, Toronto, Welland et Windsor.

La technologie évolue à une telle vitesse, qu'on se demande bien ce que nous réserve l'avenir.

Un jour, Don McDonell a eu une vision. Il a imaginé un seul professeur, donnant simultanément un cours dans toutes les salles de vidéoconférence... sous la forme d'un hologramme!

Est-ce possible? «C'est possible, mais ça prend un ordinateur géant. On n'est pas rendu là encore.»

Ouf!

carnet d'adresses

Université du Québec à Hull
www.uqah.uquebec.ca

Université de Montréal
www.umontréal.ca

Université Laval
www.ulaval.ca

Université d'Ottawa
www.uottawa.ca

Université Sainte-Anne
www.isisnet.com/ustanne

Université Laurentienne
www.laurentien.ca

Université de Moncton
www.umoncton.ca

École des Hautes Études Commerciales
www.hec.ca

La Cité collégiale
www.lacitec.on.ca

Collège Boréal
www.boréal.on.ca

Collège des Grands Lacs
www.grandslacs.on.ca

Collège de l'Acadie
www.ccfne.ns.ca/~linux

Collège universitaire de Hearst
www.univ.@nord.franco.ca

Collège universitaire de Saint-Boniface
www.ustboniface.mb.ca

Faculté Saint-Jean
www.ualberta.ca/fsj

Collège communautaire de Dieppe
www.gov.nb.ca/ael/nbcc/dieppe/index.htm

Collège communautaire de Bathurst
www.gov.nb.ca/ael/nbcc/bathurst/main.htm

Ministère de l'Éducation du N.-B.
www.gov.nb.ca/ael/indexf.htm

Recherche universitaire en français : difficultés et espoirs

par Reine Degarie

La recherche universitaire en français dans les communautés acadienne et francophones du Canada rencontre les mêmes difficultés qu'au Québec, sauf qu'elles sont cinq à dix fois plus contraignantes. Le problème est encore plus aigu dans le domaine des sciences pures que dans celui des sciences sociales.

«La langue de communication principale de la recherche, à l'intérieur des universités et au niveau international, est devenue l'anglais. Cela est vrai pour les francophones du Québec, du Canada comme de la France», constate Yvon Thériault, vice-doyen à la recherche de l'Université d'Ottawa.

Cependant, au Canada français la situation s'avère plus complexe.

Les chercheurs côtoient un univers de collègues anglophones où très peu de revues et de maisons d'édition s'intéressent à leurs publications. De plus, ils ont moins accès aux quelques lieux internationaux qui continuent à oeuvrer en français car, là encore, ils ont peu de contacts avec la littérature et les chercheurs francophones. Par conséquent, ils sont moins invités à des colloques francophones.

Selon M. Thériault, sauf à l'Université d'Ottawa et à l'Université de Moncton, très peu d'institutions hors Québec offrent des cours en français au niveau des cycles supérieurs, ceux où la recherche se passe. Un peu partout au pays, à peu près seules les facultés d'éducation peuvent se le permettre (*grâce à l'article 23 de la Constitution*), mais les recherches sont limitées aux questions pédagogiques et éducatives.



Quant aux conseils subventionnaires (le Conseil de recherche en sciences humaines, le Conseil de recherche en sciences naturelles et génie et les conseils médicaux), bien qu'ils aient établi des programmes particuliers pour divers groupes minoritaires, ils n'ont aucune politique spécifique d'aide à la recherche en milieu minoritaire francophone. «Cela pose un problème supplémentaire. Nos chercheurs sont considérés dans le lot général de toutes les subventions», dit M. Thériault.

D'autre part, le manque de ressources de formation en français au niveau des cycles universitaires supérieurs affecte les possibilités pour les étudiants d'obtenir un poste d'assistant de recherche, ce qui pénalise d'autant la relève de chercheurs.

Heureusement, de nouveaux réseaux de chercheurs en sciences humaines qui s'intéressent à la francophonie se développent. Par exemple, le Réseau des chercheurs sur la francophonie hors Québec organise un colloque chaque année dans le cadre de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS). «D'ailleurs, fait remarquer M. Thériault, généralement les chercheurs hors Québec sont professionnellement plus présents à l'ACFAS que les Québécois, parce que c'est le seul lieu où ils peuvent discuter de leurs travaux en français.»

De plus, il y a quelques années, une dizaine d'universités ont formé le Regroupement des universités de la francophonie hors Québec. Ce regroupement ajoute une note d'espoir et laisse présager des jours meilleurs pour la recherche universitaire en français au Canada.

1 800-361-NORD

L'AURORE D'U

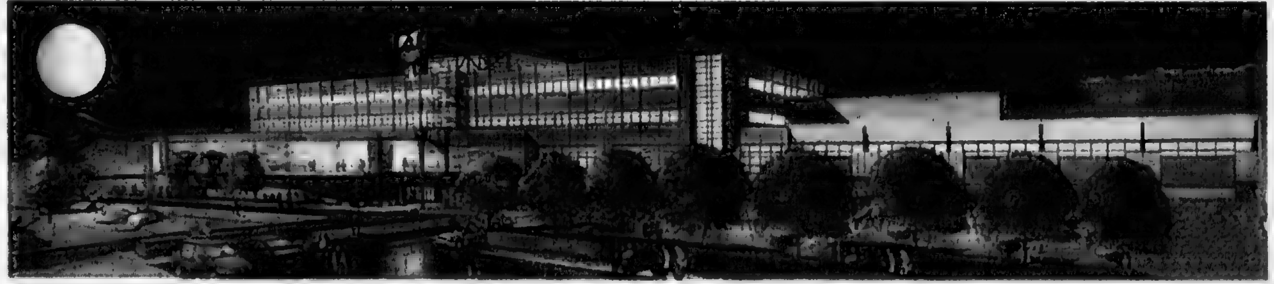
Depuis l'ouverture du Collège Boréal, en septembre 1995, les francophones du Nord de l'Ontario ont accès à un éventail incomparable de programmes postsecondaires et de formation professionnelle en langue française.

«La région que nous desservons est tellement grande que nous avons dû adopter une approche innovatrice pour rendre nos programmes plus accessibles», explique Jean Watters, président du Collège. La solution : une structure de programmes comprenant des *troncs communs* et des *troncs spécialisés*. Ainsi, dans plus de 30 des 54 programmes offerts à temps plein, on peut suivre sa première année d'études dans l'un ou l'autre des sept campus, pour ensuite poursuivre sa 2e et sa 3e année au campus où les cours de spécialisation sont enseignés.

Pour faciliter les communications entre les divers campus et le recours à la formation à distance, le Collège Boréal a mis en place un réseau interne de télécommunications des plus modernes. «Tous nos campus sont reliés par *l'informatique, le courrier électronique et la vidéoconférence*», ajoute Jean Watters. La population apprenante et les membres du personnel ont accès au World Wide Web. Même que des représentants d'entreprises multinationales de télécommunications et d'informatique viennent visiter le Collège Boréal afin de constater sur place l'application et la mise en oeuvre de *leurs* technologies.

Au Collège Boréal, les apprenants et les apprenantes ont accès aux technologies les plus récentes, telles que ce récepteur d'un système de positionnement global (GPS), branché à un ordinateur portatif, qui sert à enregistrer des données géographiques. Cet équipement et ses applications informatiques font partie intégrante des programmes de systèmes d'information géographique (2 et 3 ans, et option postdiplôme).

Le regard résolument tourné vers l'avenir, le Collège prépare ses 1 500 apprenants et ses apprenantes du postsecondaire en fonction d'un marché du travail en pleine évolution. En plus d'acquérir des compétences de base, ils apprennent à *travailler en équipe*, par projets, et même à créer *leur propre emploi*! Aussi, le Collège Boréal reconnait



En septembre 1997, le Collège Boréal inaugurera son tout nouveau campus principal, à Sudbury. Favorisant l'accès aux réseaux informatiques et la flexibilité des services, cet immeuble est le plus récent de tout le réseau collégial ontarien. Il a été conçu suivant des consultations exhaustives pour assurer le plus grand accès possible et l'utilisation la plus efficace des espaces. De plus, le Centre de production théâtrale du Théâtre du Nouvel-Ontario sera établi sur le campus. Ce partenariat contribuera à l'essor et à l'épanouissement de la culture franco-ontarienne.



Collège Boréal

Elliot Lake
C.P. 284
20, chemin Lisbon
Elliot Lake ON
P5A 3N9
(705) 848-6673

Hearst
C.P. 818
64, 9e rue
Hearst ON
P0L 1N0
(705) 362-6673

UNE NOUVELLE DIMENSION

que, de nos jours, pouvoir travailler en plusieurs langues est un atout important. C'est pourquoi on met l'accent sur la communication en français et en anglais.

Le Collège Boréal compte également une *coopérative étudiante*, la première au palier collégial à l'extérieur du Québec. Cette entreprise gère la librairie, l'imprimerie, un service d'emplois temporaires et la cafétéria. Les membres peuvent profiter d'aubaines sur leurs achats et obtenir de l'emploi à temps partiel durant l'année scolaire. Les apprenants peuvent ainsi participer à titre de partenaires à la gestion de leur collège.

Le Collège Boréal est déjà présent sur la scène internationale. Un programme d'échange avec l'IUT d'Annecy permet à des apprenants et des apprenantes d'Administration des affaires - marketing *(3 ans)* d'effectuer un stage de six semaines en France. L'Unité des affaires nationales et internationales coordonne plusieurs autres initiatives, dont une au Mali *(en collaboration avec le Collège d'Alfred)*, et un plan de développement économique pour tout le Nord de l'Ontario.

Pour atteindre ses objectifs sur le plan de *l'accessibilité* et de *la pertinence*, le Collège Boréal mise entre autres sur *l'esprit d'entreprise et le perfectionnement professionnel.* Il se prépare à instaurer l'admission continue dans plusieurs de ses programmes et, en septembre 1997, entrevoit offrir huit nouveaux programmes à temps plein. De plus, le Collège étudie la possibilité de favoriser l'utilisation d'ordinateurs portatifs dans plusieurs de ses programmes d'ici 1998. Ce n'est pas peu dire, pour un établissement né il y a à peine deux ans.

Pour en apprendre davantage ou pour visiter le Collège Boréal, communiquez avec le Service du marketing et de liaison, au **(705) 675-6673** ou au **1-800-361-6673**. Vous pouvez aussi communiquer avec le campus de votre choix. Enfin, visitez notre site Web au **www.borealc.on.ca**.

Le Collège Boréal offre plus de 50 programmes à temps plein en français *(au-delà de 60 en septembre 1997!)* dans divers domaines, tels les affaires, l'administration de bureau, les sciences humaines, la santé, les richesses naturelles, la technologie et les métiers.

PROGRAMMES UNIQUES

Certains programmes qu'offre le Collège Boréal sont uniques en Ontario français, et attirent des apprenants et des apprenantes de partout au pays!

Administration de bureau - médical *(coop)*	*(2 ans)*
Administration de bureau - secrétariat de direction *(coop)*	*(2 ans)*
Aide-ergothérapeute	*(1 an)*
Aide-physiothérapeute	*(1 an)*
Arts et sciences - Anglais langue seconde	*(1 an et 2 ans)*
Communication en langue des signes	*(2 ans)*
Formation en services funéraires	*(2 ans)*
Interprétation en langue des signes	*(1 an)*
Massothérapie	*(3 ans)*
Mécanicien de machinerie lourde	*(40 semaines)*
Mécanicien-monteur	*(40 semaines)*
Soudage et assemblage	*(40 semaines)*
Systèmes d'information géographique *(postdiplôme)*	*(1 an)*
Technologie en radiation médicale	*(3 ans)*
Techniques et Technologie chimiques	*(2 et 3 ans)*
Techniques et Technologie électrique	*(2 et 3 ans)*
Techniques et Technologie des systèmes d'information géographique	*(2 et 3 ans)*
Technologie forestière	*(3 ans)*
Technologie en sciences environnementales	*(3 ans)*

NOUVEAUX PROGRAMMES POUR SEPTEMBRE 1997

Le Collège Boréal entend offrir, dès septembre 1997, de tout nouveaux programmes :

Affûtage forestier	*(32 semaines)*
Aide en soins de santé	*(20 semaines)*
Formation générale en conseils financiers	*(1 an)*
Gestion des micro-ordinateurs	*(2 et 3 ans)*
Massothérapie	*(3 ans)*
Techniques d'intervention en dépendance	*(2 ans)*
Techniques d'intervention en toxicomanie	*(2 ans)*
Techniques de soins vétérinaires	*(2 ans)*

Les Entreprises «Boréal»

Afin d'appuyer davantage le développement économique du Nord de l'Ontario, le Collège a créé **Les Entreprises «Boréal»**, une nouvelle approche en matière de formation. En leur offrant les outils et la formation nécessaires, ce service de guichet unique permettra aux individus, aux organismes et aux entreprises de se tailler une place de choix dans l'économie.

Kapuskasing
3, avenue Aurora
Kapuskasing ON
P5N 1J6
(705) 337-6673

New Liskeard
C.P. 938
Route 11B et rue Heard
New Liskeard ON
P0J 1P0
(705) 647-4421

Sturgeon Falls
C.P. 448
84, rue Ethel
Sturgeon Falls ON
P0H 2G0
(705) 753-5420

Sudbury
21, boulevard Lasalle
Sudbury ON
P3A 6B1
(705) 675-6673

Timmins
C.P. 40
Route 101 Est
Timmins ON
P4N 7C5
(705) 235-5850

Philanthropie : la valse des million$

par Yves Lusignan

Impact, la dernière grande campagne de levée de fonds de l'Université de Moncton, a permis aux Acadiens de recueillir 17,8 millions de dollars pour leur établissement d'enseignement. À l'Université d'Ottawa, c'est 38,6 millions de dollars que les bénévoles de la campagne *Vision* ont réussi à ramasser entre 1990 et 1995 auprès d'entreprises, d'organismes et d'individus. À l'Université Laval, l'objectif de la campagne *Défi*, qui est en cours, est de 60 millions de dollars. Mais le record toutes catégories au pays pour une levée de fonds sans aide gouvernementale appartient à l'Université McGill de Montréal, qui a clôturé l'été dernier sa campagne *McGill Twenty-First Century Fund* avec des promesses de dons totalisant 205 642 432 dollars!

Les universités ont appris avec le temps à ne plus compter uniquement sur les gouvernements pour financer leurs projets d'immobilisation et de recherche, pour créer des chaires, pour garnir les rayons de leurs bibliothèques, pour améliorer les salles de classe ou tout simplement pour accorder des bourses d'études.

Au pays, la philanthropie est devenue un phénomène généralisé, qui ne cesse de prendre de l'importance. On compte pas moins de 72 000 organismes à but non lucratif, incluant les églises, et un bon nombre tentent de financer leurs activités par des campagnes bien structurées de levée de fonds. Il faut croire qu'elles sont couronnées de succès puisque, selon Statistique Canada, pas moins de 5,4 millions de Canadiens ont déclaré des dons de charité totalisant la somme astronomique de 3,5 milliards de dollars en 1995!

Au cours des dix dernières années, les dons de charité ont d'ailleurs augmenté de 31 pour cent, et le nombre de donateurs de 26 pour cent.

Jean-Robert Nolet est associé et vice-président principal du Québec et du Canada francophone pour la firme Navion, un cabinet-conseil qui se spécialise dans la planification de campagnes de financement pour des organismes à but non lucratif. Chiffre d'affaires annuel : 3,5 millions de dollars. M. Nolet a supervisé des campagnes de financement pour des centres hospitaliers, des musées, des centres culturels et communautaires, des collèges et des universités. Il est bien placé pour parler du phénomène de la philanthropie dans le monde de l'éducation.



Avant 1975, dit-il, la moitié des universités au pays n'étaient nullement préoccupées par leur financement : «Aujourd'hui, le recteur consacre la moitié de son temps à gérer son entreprise.» Vous dites entreprise? «C'est le premier fonctionnaire de l'entreprise et son conseil d'administration lui demande la même chose qu'au président-directeur général d'une compagnie. Il doit s'occuper des revenus et trouver des sources de financement.»

Au Canada et aux États-Unis, les grandes campagnes de financement des universités ont lieu aux dix ans, et les versements des donateurs sont échelonnés sur cinq ans. C'est qu'il ne faut pas tarir la source : «Il y a des multinationales qui doivent supporter 74 universités parce qu'elles opèrent à travers le pays», explique M. Nolet. Et on ne parle pas des campagnes des collèges, des hôpitaux et des multiples fondations reliées au monde de la santé. Certaines compagnies ont d'ailleurs des budgets de philanthropie supérieurs au chiffre d'affaires de nombreuses petites et moyennes entreprises. Celui de la Banque Royale, par exemple, oscille entre 20 et 23 millions de dollars par année!

À l'inverse, d'autres ne donnent pas un sou. Sur les 500 plus grandes entreprises canadiennes, seulement 300 font des dons de charité : «Il faut s'interroger sur les 200 qui sont absentes», dit M. Nolet, qui trouve inacceptable que des entreprises qui recrutent des diplômés sur les campus, ne contribuent jamais au financement de leur éducation. «Il faut avoir une conscience sociale. Les Canadiens sont en droit de se poser des questions sur ces entreprises.»

Un coup d'oeil sur les résultats de la campagne *Vision*, donne une idée de l'ampleur des contributions des plus généreux donateurs. Paul Desmarais et sa compagnie Power Corporation ont donné le ton avec une contribution d'un million de dollars. Il faut dire que M. Desmarais était le président d'honneur de la campagne *Vision*, et un ancien de l'Université d'Ottawa. Dans la catégorie des dons variant entre 500 000 et 1 million de dollars, on retrouve des entreprises comme Bell Canada et la Société canadienne des postes. La Banque nationale du Canada, la Banque de Montréal, la Banque Royale, la Banque Scotia, Canada Trust, Imasco, Mitel, Pérez Corporation et Rogers Communications ont versé pour leur part entre 200 000 et 500 000 dollars.

À l'Université McGill, qui fête son 175e anniversaire, les résultats dépassent l'imagination. Pas moins de 46 individus, corporations ou fondations ont donné plus de 1 million de dollars. De ce nombre, 15 ont versé plus de 2 millions de dollars, dont la Banque Royale du Canada. Le président de la plus importante banque du pays était d'ailleurs le président d'honneur de la campagne.

Et comme il est un diplômé de l'Université, son nom figure aussi sur la liste des 8 734 donateurs. Sur les 46 dons de plus de 1 million de dollars, 21 provenaient de simples individus!

La jeune université acadienne de Moncton, qui a été fondée en 1963, n'a reçu que 4 dons de plus de 1 million de dollars, dont celui de l'incontournable famille Irving. Pour ce qui est du don individuel le plus élevé, il s'élevait à... 100 000 dollars!

Dans les années 1980, les universités se tournaient surtout vers les grandes corporations lorsqu'elles voulaient recueillir des fonds. Depuis les années 1990, elles sollicitent beaucoup leurs diplômés. À l'Université de Moncton, près de la moitié de tous les dons à la campagne *Impact* provenaient des individus. Lors de la campagne de 1982, la proportion était de 20 pour cent. À McGill, 60 pour cent des dons recueillis lors de la dernière campagne provenaient des individus!

Personne ne sera surpris d'apprendre que les campagnes de financement des universités anglophones rapportent davantage que celles des universités francophones. Il y a une bonne raison à cela : «On n'a pas toujours eu dans nos universités des facultés qui produisaient des hommes et des femmes d'affaires», rappelle M. Nolet. La tradition qui consiste à appuyer son alma mater est aussi moins ancrée chez les francophones que chez les anglophones.

Ce qui ne veut pas dire que les Canadiens français ne sont pas généreux, même si les données de Statistique Canada révèlent le contraire, année après année. «Les francophones ne demandent pas toujours un reçu pour la charité; c'est pour cela qu'on a l'air minable lorsqu'on regarde les chiffres.» Il se trouve que l'organisme fédéral calcule le niveau de générosité des Canadiens, en ne tenant compte que des déclarations d'impôt.

Au niveau collégial, les campagnes de levée de fonds auprès des diplômés ne sont pas encore très structurées, sauf dans certains collèges privés. Cependant, de nombreux collèges communautaires ont déjà mené des campagnes de financement allant de 500 000 à 8 millions de dollars. Mais il est inutile de rêver à une campagne de plus de 10 millions de dollars. Les grandes entreprises hésitent à appuyer les campagnes de levée de fonds dans les collèges, parce qu'elles ne veulent pas créer de précédent. Il faut dire qu'il y a 300 collèges communautaires au pays!

La course au financement est telle, que même des directeurs d'écoles primaires cherchent à organiser des campagnes de levée de fonds auprès de leurs anciens élèves!

Il n'est pas nécessaire pour un établissement d'enseignement d'avoir un passé prestigieux pour réussir sa campagne de financement. Tout est dans la perception des besoins. «Il faut que la population appelée à souscrire reconnaisse que les besoins identifiés sont justifiés», dit Jean Robert Nolet, qui ajoute que le temps où on donnait de l'argent en fermant les yeux est révolu.

Développement des ressources humaines Canada | Human Resources Development Canada

Programme canadien de prêts aux étudiants

Instauré en 1964, le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPÉ) a été conçu pour permettre au plus grand nombre de Canadiens possible d'accéder au collège et à l'université et d'avoir ainsi de meilleures chances d'emploi. Depuis sa création, le Programme a permis de verser quelque 12,3 milliards de dollars sous forme de prêts à plus de 2,6 millions d'étudiants. Aujourd'hui, le PCPÉ aide chaque année près de 330 000 étudiants canadiens à poursuivre des études postsecondaires en leur versant plus d'un milliard de dollars en prêts.

L'aide aux étudiants est basée sur la collaboration fédérale-provinciale. Les provinces participantes mettent en oeuvre le PCPÉ en même temps que leurs propres programmes, au nom du gouvernement fédéral. *(Pour obtenir plus de renseignements sur l'admissibilité au Programme, s'adresser au ministère de l'Éducation de sa province.)*

Le gouvernement fédéral a récemment modifié le PCPÉ pour l'adapter à la situation économique actuelle : la limite hebdomadaire de prêt est passée à 165 $, les étudiants à temps partiel ne versent que les intérêts sur leurs prêts tant qu'ils sont aux études et l'on a mis en place des subventions pour les trois catégories suivantes :

les étudiants ayant certains types d'invalidité permanente;
les étudiants à temps partiel très nécessiteux;
les femmes faisant des études de doctorat dans certaines disciplines.

Un Régime d'exemption d'intérêts est aussi offert à l'étape du remboursement dans le cas des étudiants dont le revenu familial mensuel est inférieur à un certain montant.

De plus, le Programme a récemment conçu un logiciel permettant aux intéressés d'évaluer leur admissibilité à un prêt et le montant de ce prêt. Ce logiciel, ainsi que les brochures décrivant le PCPÉ et divers autres renseignements, se trouvent sur Internet à l'adresse suivante : *http://www.hrdc-drhc.gc.ca* .

** Le Québec et les Territoires du Nord-Ouest se sont retirés du PCPÉ et reçoivent des compensations pour administrer leur propre programme d'aide aux étudiants.*

Programme de mobilité internationale en éducation supérieure

Développement des ressources humaines Canada (DRHC) a mis sur pied en 1995, de concert avec Affaires étrangères et Commerce international Canada (AECI), le Programme de mobilité nord-américaine en éducation supérieure et le Programme de coopération Canada-Communauté européenne en matière d'éducation supérieure et de formation. Ces programmes ont pour but de favoriser les échanges d'étudiants parmi la clientèle des universités, des collèges et des établissements d'enseignement technique du Canada et des pays visés. Conçus comme des projets pilotes d 'une durée de trois ans, ces programmes débouchent sur l'établissement de partenariats entre divers établissements d'enseignement pour favoriser la mobilité des étudiants de premier et deuxième cycle. Le gouvernement canadien consacre 3,5 millions de dollars par année à ces programmes, somme qui est égalée par les pays participants.

En 1996, deux autres projets ont été mis sur pied en collaboration avec Taiwan et la Malaisie. Il s'agit de deux petits programmes d'échange bilatéraux de courte durée touchant une vingtaine d'étudiants de premier et de deuxième cycle et devant débuter à l'automne 1997. Les gouvernements des trois pays participants paieront une partie des frais de voyage et de subsistance de leurs étudiants. Le Canada versera 800 000 $ sur quatre ans au projet conclu avec la Malaisie et 655 000 $ au projet de Taiwan.

Le Programme est offert aux universités, aux collèges et aux établissements d'enseignement technique qui mettent sur pied des partenariats ou des accords bilatéraux. Les étudiants qui veulent prendre part au Programme doivent s'adresser au bureau des affaires internationales de leur établissement.

Pour toute autre information, on peut s'adresser à : Michelle Bonin-Stewart, coordonnatrice du Programme de mobilité en éducation supérieure, Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation, Développement des ressources humaines Canada, téléphone (819) 994-1755, télécopieur (819) 953-8147, adresse Internet *mstewart@fox.nstn.ca* .

Une future avocate qui côtoie Chrétien

par François Vigneault

Ce ne sont pas tous les étudiants qui ont l'occasion de croiser de façon presque quotidienne les dirigeants du pays, dont le premier ministre Jean Chrétien. C'est pourtant bien le cas d'Isabelle Roy, originaire de Campbellton au Nouveau-Brunswick.

En plus de ses études à l'université, Isabelle travaille comme page à la Chambre des communes. Ils sont une quarantaine à effectuer ce boulot.

«Les pages sont au service des députés, peu importe leur parti. Ils travaillent pour la Chambre des communes, non pas pour le gouvernement, nous explique Isabelle. Nous transmettons les messages aux députés. Nous sommes un peu le lien qui unit le monde extérieur aux élus», ajoute-t-elle.

Outre la tâche d'assurer la liaison avec les députés, les pages ont certains rôles protocolaires. Entre autres, à tous les matins, lorsque la Chambre est en session, il y a un page (portant des gants blancs) qui apporte au président de la Chambre la prière du jour.

À tous les ans, environ 500 personnes postulent pour un emploi de page. Il s'agit d'un contrat d'un an qui demande de 15 à 20 heures de travail par semaine. La rémunération se situe à 10 000 $ annuellement.

Ayant gradué avec distinction, en juin 1996, de la polyvalente Roland-Pépin de Campbellton, au Nouveau-Brunswick, Isabelle étudie afin d'obtenir un baccalauréat en Sciences sociales avec une concentration en criminologie. Elle aimerait devenir avocate. Parfaitement bilingue, Isabelle croit qu'elle a fait un excellent choix en optant pour l'Université d'Ottawa où elle est très bien servie dans sa langue et où elle a l'occasion de suivre certains cours en français et d'autres en anglais.



Elle dit beaucoup se plaire dans la capitale fédérale. «J'adore Ottawa. C'est un très bel endroit qui offre tous les avantages d'une grande ville, mais où l'on se sent en sécurité. De plus, les volets culturel et sportif y sont très développés. Le fait que l'Université ne se trouve qu'à cinq minutes de marche du centre-ville représente un autre atout.»

Comme beaucoup de monde qui change d'environnement, Isabelle a eu le mal du pays. Cependant le tout n'a duré que quelques minutes. «Pour les besoins de mon travail, je suis arrivée deux semaines avant que les cours ne débutent, au mois d'août. Le campus de l'Université était complètement désert. Je me disais : qu'est-ce que je fais ici ? Au bout de 10 minutes, j'ai entendu des gens qui parlaient dans le corridor. C'étaient des personnes qui font le même travail que moi et c'était plaisant de les rencontrer. En 24 heures, j'en ai connu 39.»

Même si elle le voit régulièrement, elle n'a discuté qu'une seule fois avec le premier ministre Jean Chrétien. Elle a beaucoup apprécié cet entretien durant lequel il a été question de son coin de pays.

En dépit du fait qu'elle adore le Restigouche, Isabelle Roy ne détesterait pas s'établir définitivement à Ottawa. De plus, elle voit maintenant la politique d'un tout autre oeil.

«C'est différent de ce que les médias nous présentent», précise-t-elle. D'ailleurs, Isabelle ne fait pas une croix sur une carrière éventuelle dans le domaine de la politique.



Alphabétisation

par Reine Degarie

«Chez les communautés francophones du Canada, le taux d'analphabétisme est un problème préoccupant qu'il est urgent de traiter», s'exclame la directrice de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF), Luce Lapierre, en brandissant un rapport de Statistique Canada qui vient confirmer l'ampleur du phénomène.

Ce rapport, intitulé *Lire l'avenir : un portrait de l'alphabétisme au Canada* (le volet canadien d'une enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes), précise que les capacités de lire et d'écrire des francophones hors Québec sont nettement inférieures à celles des francophones du Québec et qu'elles sont presque deux fois plus faibles que celles des anglophones de l'ensemble du Canada. D'autres données du rapport permettent de formuler l'hypothèse que l'analphabétisme est en partie lié aux possibilités d'accéder à des études secondaires et postsecondaires en français.

Selon Luce Lapierre, l'analphabétisme n'est que la pointe de l'iceberg par rapport à toute la question de l'éducation des adultes francophones. «En ce domaine, souligne-t-elle, les établissements postsecondaires ont un rôle important à jouer.

«Outre la nécessité de mettre sur pied un plus grand nombre d'institutions postsecondaires francophones, celles qui existent déjà pourraient travailler au niveau de la formation de formateurs en alphabétisation et mener des recherches sur l'alphabétisation.»

Actuellement, seule l'Université du Québec à Montréal fait une recherche en alphabétisation en collaboration avec la FCAF, et l'Université de Moncton mène au besoin des recherches en ce domaine. «C'est un secteur à développer. Il serait intéressant que des partenariats en recherche s'établissent entre les groupes communautaires d'alphabétisation et des établissements postsecondaires», dit Mme Lapierre. Elle souhaite aussi une collaboration accrue avec des institutions pour travailler au niveau de la formation de formateurs en alphabétisation, à l'exemple d'un programme que La Cité collégiale d'Ottawa offrira à compter de l'été 1997.

Ce programme, une première au Canada, est le fruit d'une initiative du Centre d'alphabétisation de la région de Prescott (CAP), dans l'est de l'Ontario. Le responsable du soutien andragogique de ce centre, Donald Lurette, explique avoir d'abord voulu faire de la formation en milieu communautaire mais avoir dû recourir à un collège pour obtenir des fonds du ministère de l'Éducation.

«Le CAP a élaboré le matériel de base du programme et a été un collaborateur essentiel. Nous avons bénéficié du fait que l'organisme, ayant une prise directe sur le terrain, a su bien cerner les besoins», reconnaît Sonia Drapeau, directrice de la coopération internationale et de l'alphabétisation à La Cité collégiale.

Le programme en techniques d'alphabétisation en français comprendra 26 cours et pourra être suivi à temps complet, pendant une période de deux ans, ou être suivi à temps partiel. La Cité collégiale entend le rendre disponible ailleurs au Canada. «Nous allons utiliser différents modes de livraison, dont la formation à distance ou avec vidéocassettes, pour accommoder diverses clientèles. Nous prévoyons également collaborer avec d'autres centres d'alphabétisation et d'autres collèges intéressés», précise Sonia Drapeau.

Quelques autres initiatives se précisent un peu partout au Canada. Ainsi, au Nouveau-Brunswick, les collèges communautaires gèrent des programmes de récupération scolaire et donnent du matériel pédagogique aux alphabétiseurs.

En Nouvelle-Écosse, le Collège de l'Acadie offre des locaux et de la documentation aux formateurs et aux apprenants des groupes d'alphabétisation. Le Collège Boréal, dans le Nord ontarien, prépare un guide de l'utilisateur du réseau Internet et le mettra à la disposition des groupes d'alphabétisation francophones au Canada. Il adaptera aussi du matériel de formation préparatoire à l'emploi.



Par ailleurs, deux universités à l'extérieur du Québec contribuent à certaines activités d'alphabétisation en français. Le Service fransaskois d'éducation aux adultes, au Collège Mathieu, à Gravelbourg, a créé un premier groupe d'alphabétisation et en assume la coordination tandis que le Centre éducatif communautaire de l'Alberta, qui relève de la Faculté Saint-Jean, a mis sur pied un réseau d'alphabétisation.

En somme, le réseau d'alphabétisation francophone peut bénéficier de la participation de tous les intervenants.

«Ce mouvement est encore jeune, il reste beaucoup à faire, mais nous pouvons bâtir sur de solides réalisations», conclut Luce Lapierre.

[illegible]





Du lundi au jeudi à 18 h 30 et à minuit.
(Une heure plus tard en Acadie)

Volt l'émission baveuse pour les jeunes

Volt réagit rapidement aux grandes questions, aux tendances et aux événements qui intéressent les jeunes. *Volt* met en relief le talent et les réalisations d'adolescents canadiens en présentant des tableaux uniques de musiciens, d'artistes, d'athlètes et de célébrités. De Céline Dion à Killjoys, des astronautes aux athlètes olympiens, *Volt* propose des reportages dynamiques et originaux imprégnés d'une ironie mordante. Qu'il s'agisse du choix d'une université, de la recherche d'une agence de modelling ou de cours de parachutisme, *Volt* incite ses téléspectateurs à remettre en question ce qu'on leur dit, et, plus important encore, à se mettre eux-mêmes au défi.

tfo
la télé bien pensée!

Dynamique et avant-gardiste, TFO s'inscrit dans tous les nouveaux courants technologiques.
N'hésitez pas à nous rejoindre :
Internet : www.tvo.org/tfo
Relations avec l'auditoire : 1-800-463-6886
Télécopieur : (416) 484-7205

Pour recevoir régulièrement des renseignements sur notre programmation, veuillez remplir et nous retourner ce coupon.

Nom

Adresse

Ville

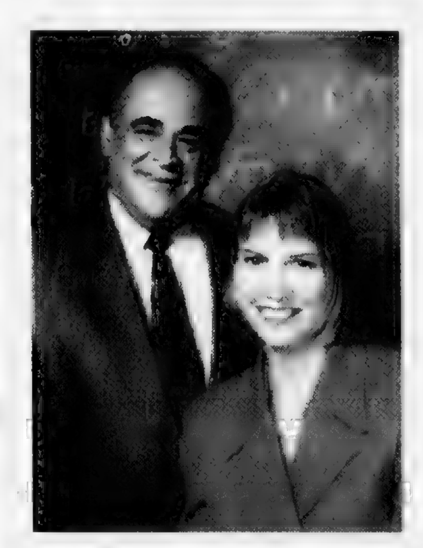
Province

Code postal

Téléphone

Courrier électronique

TFO, le réseau français de TVOntario.





L'émission d'affaires publiques et d'information sur les ondes de TFO. Une heure bien remplie où les dernières nouvelles et tous les dossiers chauds font la une.
Du lundi au vendredi à 19 heures.
(Une heure plus tard en Acadie)

Le cinéma sur TFO

Des versions originales,
sans censure ni pause publicitaire.
Cinq films exceptionnels par semaine.
Du cinéma en français comme nulle part ailleurs !


Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Council of Ministers of Education, Canada

PROGRAMMES DE LANGUES OFFICIELLES
Ces programmes sont destinés aux étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire. Ils sont financés par le ministère du Patrimoine canadien et administrés par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] conjointement avec les provinces et territoires.

PROGRAMME DE BOURSES POUR FRANCOPHONES HORS QUÉBEC
Le PBFHQ offre un cours de cinq semaines, au printemps ou à l'été, de perfectionnement du français et d'approfondissement de la connaissance de la culture d'expression française.

PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTÉ DE LANGUES
Le PBEL offre un cours d'immersion de cinq semaines, au printemps ou à l'été, pour apprendre une langue seconde et approfondir la connaissance de la culture qu'elle reflète.

PROGRAMME DES MONITEURS DE LANGUES OFFICIELLES
Le PMLO offre la possibilité de devenir monitrice ou moniteur de langue, à temps partiel ou à temps plein et de faire découvrir sa langue et sa culture en travaillant en milieu scolaire.

Pour obtenir une brochure et un formulaire de demande, communiquez avec la coordonnatrice ou le coordonnateur de votre instance de résidence permanente.
Date limite : le 15 février 1997.

COLOMBIE-BRITANNIQUE
(250) 356-0256 ou gverrrier@mail.educ.gov.bc.ca

ALBERTA
(403) 427-5538 ou senechaf@sfb.aecd.gov.ab.ca

SASKATCHEWAN
(306) 787-9256 ou beaulieu@sasked.gov.sk.ca

MANITOBA
(204) 945-6916

ONTARIO
PBFHQ/PBEL (807) 343-7397
PMLO (416) 325-2792 ou
program.monitor@edu.gov.on.ca

QUÉBEC
(418) 646-3750

NOUVEAU-BRUNSWICK
ALS/FLP (506) 453-2750 ou
FLS (506) 444-4660

NOUVELLE-ÉCOSSE
PBFHQ/PBEL (902) 424-6646 ou bannerj@ednet.ns.ca
PMLO (902) 424-2873

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
(902) 368-4650 ou rfrice@gov.pe.ca

TERRE-NEUVE
(709) 729-2741 ou language@calvin.stemnet.nf.ca

TERRITOIRES DU NORD-OUEST
(403) 920-3416 ou lea_martin@ece.learnnet.nt.ca

YUKON (403) 667-8237

CMEC
http://www.cmec.ca/olp/index.htm ou olp@cmec.ca

Patrimoine canadien Canadian Heritage

Une histoire de contraintes et d'avantages pour mieux protéger le public

Après avoir étudié dans un collège ou une université pendant trois ou quatre ans, même plus, de nombreux diplômés n'ont pas encore le droit de travailler dans leur domaine de compétence. Ils doivent aussi être accrédités par une corporation professionnelle, ce qui nécessite parfois de subir un examen d'autorisation.

Généralement, ces corporations professionnelles (qui peuvent être des associations, des ordres ou des collèges) ont le mandat de s'assurer que la pratique professionnelle de leurs futurs membres soit de qualité et que le public soit protégé. Leur rôle est complexe et varie d'une discipline à une autre.

«Les corporations professionnelles ont des critères qui leur sont propres et toutes les universités doivent les respecter si elles veulent que leurs diplômés aient le droit de pratiquer. Cela s'applique dans à peu près tous les secteurs universitaires», dit le vice-recteur adjoint à l'enseignement de l'Université d'Ottawa, Denis Carrier.

«En conséquence, ajoute-t-il, une université doit prévoir des programmes qui répondront à leurs exigences professionnelles.»

M. Carrier reconnaît que ces corporations servent de «guides» pouvant empêcher une détérioration du contenu des programmes d'enseignement. «Dans une période de contraintes budgétaires, il peut être utile de savoir qu'il existe des bornes à respecter. Cela oblige à une certaine prudence dans l'élaboration des programmes.»

La pertinence de tels guides peut s'expliquer *a contrario*. L'Université d'Ottawa tente d'établir un programme en gérontologie depuis plusieurs années. Vu l'absence d'une profession de gérontologues et d'une corporation en ce domaine, M. Carrier soutient qu'il est impossible de savoir exactement la sorte de formation que les gens veulent sur le terrain. «Nous sommes plus ou moins à la remorque soit d'une mode, soit de demandes un peu vagues. Il est difficile de déterminer s'il faut offrir des concentrations ou des spécialisations et de les mettre au niveau du premier cycle d'étude ou à celui des cycles supérieurs.»

Le secteur le plus contrôlé est celui des sciences de la santé, autant celles enseignées dans les collèges que dans les universités. La directrice des sciences humaines et des sciences de la santé à La Cité collégiale d'Ottawa, Linda Assad-Butcher, précise que les programmes en sciences humaines ne sont pas soumis à ce régime. Par contre, quatre programmes de son département des sciences de la santé le sont. C'est une question de protection de la santé du public.

Mme Assad-Butcher explique divers mécanismes d'opération : «L'Association médicale canadienne (AMC) et chacun des ordres provinciaux établissent des normes au niveau des programmes. Par exemple, il existe un programme d'étude national en thérapie respiratoire. Ce qui veut dire que nous devons inclure les sujets du programme national dans notre enseignement. D'autre part, en technologie de laboratoire médical, l'Ordre des technologues de laboratoire médical de l'Ontario et l'AMC fixent des exigences bien spécifiques que nous devons respecter. En terme technique, nous parlons d'agréments.»

Divers éléments peuvent se greffer à ces agréments. Dans le département dirigé par Mme Assad-Butcher, on exige le maintien de laboratoires adéquats, la création de comités consultatifs et une formation susceptible de rendre les étudiants aptes à réussir un examen national. Des membres de ces corporations font des visites d'agrément, aux cinq ou sept ans, pour vérifier la conformité des programmes aux critères établis.

Le phénomène prend de l'ampleur

Depuis quelques années, de nouvelles corporations professionnelles se développent. Ainsi, le Conseil des normes et des agréments des programmes collégiaux a été créé récemment en Ontario. Ce conseil impose des normes à intégrer dans tous les programmes collégiaux avant 1999.

Une autre corporation, l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario, a été mise sur pied en 1989. Depuis, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la

Colombie-Britannique ont fondé des associations semblables.

Tous ces processus entraînent des dépenses, en équipements et ressources humaines, sans compter les frais encourus pour passer un examen national. Ces frais tournent généralement aux alentours de 200 à 400 $, mais ils peuvent être beaucoup plus élevés. Ainsi, les diplômés en Common-Law de l'Université d'Ottawa doivent écrire les examens du Barreau, donc faire un stage de douze mois et suivre un cours de quatre mois sur des aspects pratiques de leur profession.

Il en va plus ou moins de même dans d'autres disciplines, telles qu'en génie ou en administration, de même qu'en médecine ou en sciences sociales. Généralement il s'agit de formations plus structurées que celles offertes par une faculté des arts où les corporations sont moins présentes.

Les corporations professionnelles, avec leurs listes de normes et d'exigences, offrent aussi des avantages. Certes, les plus intéressants sont d'assurer la qualité des programmes d'enseignement concernés, de garantir de meilleurs services professionnels, d'ouvrir plus facilement les portes d'un employeur éventuel aux diplômés, si ce n'est carrément de les autoriser à pratiquer dans leur province voire partout au Canada.

Bref, le processus est un peu contraignant mais indispensable au mieux-être du public.

Reine Degarie

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Council of Ministers of Education, Canada

Au Canada, chaque province et chaque territoire est responsable de son propre système d'éducation. Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] a été créé en 1967 afin de permettre aux ministres de l'Éducation de se concerter et d'agir dans des domaines d'intérêt mutuel. Porte-parole de l'éducation au Canada et à l'étranger, le CMEC joue un rôle de leadership pour relever ensemble les défis confrontés par les milieux de l'éducation.

Quatre thèmes guident les ministres dans leur plan d'action : la qualité de l'éducation, l'imputabilité, l'accessibilité et la mobilité. Une des priorités dans le secteur post-secondaire est l'élimination des barrières aux études postsecondaires afin d'améliorer la mobilité des étudiantes et étudiants et d'assurer un accès équitable et abordable à tous les niveaux de l'éducation.

Un *Protocole pancanadien sur la transférabilité des crédits universitaires*, approuvé par le CMEC, vise à assurer la transférabilité des crédits des deux premières années du premier cycle (ce qui comprend les crédits de cégep du Québec). Tous les établissements d'enseignement postsecondaire sont encouragés à respecter le principe selon lequel aucune personne ne peut être obligée de refaire, ou de repayer les droits de scolarité correspondants, des cours pour lesquels elle a obtenu des crédits dans un autre établissement postsecondaire reconnu au Canada.

Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI), avec le concours des provinces et territoires, compile des renseignements à jour sur les systèmes d'enseignement postsecondaire du Canada. Il informe les personnes formées à l'étranger comment procéder pour faire évaluer et reconnaître leurs titres et qualifications au Canada.

Le CMEC appuie également le principe de la reconnaissance des acquis comme moyen important de garantir une utilisation maximale des ressources en éducation et en formation.

Afin d'améliorer la diffusion de l'information sur les initiatives menées en éducation, le CMEC publie des documents comme le *Guide des partenariats réussis dans le domaine de la formation à distance au Canada*. Le *Portrait statistique de l'enseignement au niveau universitaire au Canada* et les *Indicateurs de l'éducation au Canada* sont publiés en collaboration avec Statisque Canada.

Dans le secteur des langues officielles, le CMEC administre, conjointement avec les ministères de l'Éducation des provinces et territoires, des programmes qui visent à promouvoir l'apprentissage des langues officielles (voir l'annonce publicitaire).

Pour de plus amples renseignements :
Boyd Pelley, tél. : (416) 964-2551, poste 241 ou CÉ : Boyd@cmec.ca

À l'heure de l' nationalisation ...

par Jacques Des Becquets

Le mot d'ordre est devenu à peu près le même dans tous les milieux : l'ère est à la mondialisation des marchés et des ressources humaines. Depuis son ouverture en 1995, le Collège Boréal de Sudbury en Ontario s'y applique par l'entremise de son Unité des Affaires nationales et internationales.

L'Unité est encore une toute petite composante du Boréal, mais elle entend se développer en collaborant avec d'autres collèges francophones (*La Cité collégiale, le Collège des Grands Lacs, le Collège de technologie agricole et alimentaire d'Alfred*), avance son directeur général, Jacques Michaud. Une première rencontre entre ces établissements a justement eu lieu le 21 novembre 1996. La clé : se trouver une orientation commune, tout en cultivant certaines spécialités, le secteur des mines par exemple pour le Boréal.

Grâce à un projet entrepris initialement par le Cambrian College de Sudbury - Boréal et deux autres partenaires, soit le Collège de technologie agricole et alimentaire d'Alfred et le Centre d'élevage de Bamako, au Mali - ont participé au projet *Bakan Kénéyan* (santé du bétail), grâce auquel des représentants du Collège Boréal et du Collège d'Alfred ont séjourné en terre africaine au cours de l'été 1996. Le projet visait à venir en aide au Centre d'élevage de Bamako, qui enseigne des techniques d'élevage et de culture.

Charles Goubeau, le responsable du secteur Formation et services sur mesure (où se trouve la composante projets internationaux) au Collège de technologie agricole et alimentaire d'Alfred, est heureux de la tournure des événements, parce que l'établissement est-ontarien a pu mettre en pratique des techniques agricoles et zootechniques : «Nous aimions l'idée d'associer le Collège Boréal pour la dimension révision de programmes qu'il pouvait apporter au projet du Mali. Toute entreprise de soins d'animaux doit être rentable, d'où l'importance d'enseigner des principes de gestion de PME; cela relevait du domaine du Boréal», précise-t-il.

Le Collège d'Alfred a aussi prêté main-forte au personnel enseignant de l'institut africain, en accueillant quelques stagiaires qui sont ensuite passés au Boréal pour se familiariser davantage avec la révision de programmes.

D'autres partenariats du même genre prennent naissance un peu partout.

En juin 1996, par exemple, La Cité collégiale d'Ottawa acceptait l'invitation du Cégep de Rivière-du-Loup à assister à la mission de démarrage d'un programme de partenariat des collèges canadiens (PPCC) au Lycée technique de Ouagadougou, capitale du Burkina-Faso.

Le PPCC relève de l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) qui reçoit, notamment, des fonds de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour offrir des activités de ce type.



Programme d'études canadiennes :
Une formation polyvalente sur le Canada

par Patricia Hélie

De nos jours, la polyvalence est un atout important pour se dénicher un emploi. Malheureusement, il n'existe aucun programme universitaire pour accéder à la polyvalence, comme on devient médecin ou comptable.

Par contre, certains programmes d'études offrent une formation polyvalente, comme c'est le cas pour le programme d'études canadiennes de la Faculté Saint-Jean d'Edmonton.

Échelonné sur quatre ans à l'intérieur du baccalauréat en Arts, le programme d'études canadiennes donne une formation générale sur le Canada. Que ce soit en littérature, en sociologie ou en histoire, l'étudiant quitte Saint-Jean avec une formation polyvalente que bien des diplômes traditionnels n'offrent pas. «Dans l'économie actuelle, on met beaucoup l'accent sur la polyvalence et la capacité de s'adapter rapidement. C'est justement le genre de diplôme qui répond à ce genre de situation», explique Claude Denis, professeur de sociologie à la Faculté Saint-Jean.

Le programme d'études canadiennes est un domaine de recherche et d'enseignement universitaire qui combine différentes disciplines canadiennes. «L'idée, c'est de ne pas s'enfermer dans une discipline traditionnelle, de façon à pouvoir étudier le Canada en combinant des éléments de littérature, de



géographie, de peinture, de questions politiques et sociologiques, poursuit M. Denis. On prend pour objet le Canada et on l'étudie de toutes sortes de points de vue, sans se sentir coincé dans les frontières d'une seule discipline.»

Le programme d'études canadiennes s'avère un des plus actifs à la Faculté Saint-Jean quant à la recherche et à l'enseignement. «Nous sommes très concentrés sur le Canada dans ce que nous enseignons, ajoute M. Denis. Que ce soit en sciences humaines et sociales ou en pédagogie, il y a une attention très particulière portée au Canada et à des dimensions à l'intérieur du Canada.»

À compter de l'automne 1997, la Faculté offrira le nouveau baccalauréat en Arts qui comprendra trois programmes : une majeure et une mineure en études canadiennes ainsi qu'un baccalauréat spécialisé.

OUI *je veux participer au concours national*
«Visitez le campus de votre choix!»

organisé par
l'Association de la presse francophone

en collaboration avec
la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF),

la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA),

et la Fondation Donatien Frémont.

À gagner :
transport aller-retour pour deux personnes à destination du campus de votre choix;

500 $ en argent de poche;

une bourse d'études de 1 000 $.

OUI *j'aimerais recevoir des renseignements sur : (Cochez s.v.p.)*

- ☐ La Cité collégiale
- ☐ Le Collège Boréal
- ☐ Le Collège de l'Acadie
- ☐ Le Collège des Grands Lacs
- ☐ Le Collège militaire royal de Kingston
- ☐ Le Collège de technologie agricole et alimentaire d'Alfred
- ☐ Le Collège universitaire de Hearst
- ☐ Le Collège universitaire de Saint-Boniface
- ☐ Les Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick
- ☐ La Faculté Saint-Jean
- ☐ L'École des Hautes Études Commerciales
- ☐ L'Université Laurentienne
- ☐ L'Université Laval
- ☐ L'Université de Moncton
- ☐ L'Université de Montréal
- ☐ L'Université d'Ottawa
- ☐ L'Université du Québec à Hull
- ☐ L'Université Sainte-Anne

NOM : ______________________

DATE DE NAISSANCE : ______________________

ADRESSE : ______________________

VILLE : ______________________

PROVINCE : ______________________

CODE POSTAL : ______________________

TÉLÉPHONE : ______________________

Postez à :

Concours «Visitez le campus de votre choix»
Association de la presse francophone
702- 325, rue Dalhousie
Ottawa (Ontario) K1N 7G2

APF

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

«Visitez le campus de votre choix!»



Aucune reproduction manuelle ou mécanique des bulletins de participation ne sera acceptée.

Les participants doivent être âgés de 16 ans ou plus et résider au Canada pour être admissibles au tirage.

Les bulletins de participation complétés doivent être retournés à l'adresse suivante : Concours «Visitez le campus de votre choix», Association de la presse francophone, 702- 325, rue Dalhousie, Ottawa (Ontario) K1N 7G2, au plus tard le 1er mars 1997 à minuit.

Le gagnant sera désigné lors d'un tirage au sort qui aura lieu le 14 mars 1997 à 13 h à Ottawa.

Le gagnant sera avisé par téléphone dans les jours qui suivront le tirage.

Le gagnant autorise l'Association de la presse francophone à diffuser son nom par l'intermédiaire de ses journaux membres à travers le Canada.

Ne peuvent participer au concours : les employés de l'Association de la presse francophone (APF), les employés de l'agence de représentation commerciale OPSCOM, les employés des différents journaux représentés par OPSCOM, les employés de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), les employés de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), les employés des quotidiens *Le Devoir* et *Le Droit* ainsi que les membres de leur famille.

L'unique prix comprend le transport aller et retour pour deux personnes à destination de l'un des campus participants, tel que spécifié sur le bulletin de participation; 500 $ en argent de poche utilisable pour couvrir les frais d'hébergement lors du séjour ; 1 000 $ en bourse d'études applicable à la condition que le gagnant ait choisi de s'inscrire à temps complet dans un établissement d'enseignement postsecondaire francophone au Canada.

La valeur totale du prix attribué s'élève à 2 500 $. Ce montant peut varier en fonction de la destination et du coût du transport. Le montant relatif au transport du gagnant et de la personne qui l'accompagne ne peut être échangé contre de l'argent. Un montant de 500 $ sera remis au gagnant sous forme d'argent de poche. La bourse d'études de 1 000 $ sera versée au gagnant à condition qu'il puisse faire la preuve qu'il s'est inscrit dans un programme à temps complet dans un établissement d'enseignement postsecondaire francophone reconnu par le gouvernement du Canada, pour septembre 1997, et qu'il fréquente toujours cet établissement selon le statut d'étudiant inscrit à temps complet le 1er décembre 1997.

Le prix, incluant le transport, l'argent de poche ainsi que la bourse d'études, ne peut en aucun cas être transféré à une autre personne.

L'Association de la presse francophone se réserve le droit de choisir la compagnie de transport par laquelle les billets d'avion, de train ou d'autobus, selon les besoins et disponibilités, seront émis.

Le voyage est d'une durée maximale de 7 jours, incluant les jours de départ et de retour, et doit comprendre un samedi. Il faut réserver à au moins 14 jours d'avis.

Le voyage devra être effectué entre le 1er avril 1997 et le 29 août 1997. Dans le cas contraire, l'Association de la presse francophone se réserve le droit de ne pas attribuer le prix au gagnant.

Les frais supplémentaires, tels que frais d'hébergement, repas, taxes, transferts et assurances, devront être assumés entièrement par le gagnant.

Un litige quant à la conduite et l'attribution du prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux (Québec).